

CONJONCTION

No. 99

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Rev. Mar. VII

SOMMAIRE

I.	G. Sylvain : A travers la Littérature haïtienne.....	5
	Poésies.....	28
	Dr. Beghin : Le problème de l'Alimentation et de la nutri- tion en Haïti.....	40
	M. Bin : Le coin du pédagogue.....	58
II.	LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI	
	Conférence de M. Pradel Pompilus.....	67
	Fraeniel : Exposition des 13 femmes peintres.....	80
	Allocution de M. Foubert et M. le Ministre d'Allemagne à l'occasion des vernissages...	84
III.	CHRONIQUE	88

BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI
PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

No. 99

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

SOMMAIRE

I.	G. Sylvain : A travers la Littérature haïtienne.....	5
	Poésies.....	28
	Dr. Beghin : Le problème de l'Alimentation et de la nutri- tion en Haïti.....	40
	M. Bin : Le coin du pédagogue.....	58
II.	LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI	
	Conférence de M. Pradel Pompilus.....	67
	Fraeniel : Exposition des 13 femmes peintres.....	80
	Allocution de M. Foubert et M. le Ministre d'Allemagne à l'occasion des vernissages...	84
III.	CHRONIQUE	88

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Collaborer à l'épanouissement de la culture haïtienne.

« CONJONCTION » ne vise à aucune action politique ou confessionnelle et sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SA RAISON D'ETRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

COMITE DE REDACTION

M. Pradel Pompilus

M. Max Bissainthe

M. Adrien Martin

M. Bernard Foubert

M. Jacques Garmier

ABONNEMENT ANNUEL

(3 numéros de 100 pages)

En Haïti : 3 dollars

à l'Étranger : 3 dollars 50

Le Numéro est vendu : 5 gourdes (\$1)

**Pour la publicité, qui est strictement limitée,
s'adresser à l'Institut Français.**

**Les livres et les manuscrits doivent être envoyés
au Directeur de l'Institut Français**

Boîte postale 131 — Port-au-Prince — Haïti

1. — GEORGES SYLVAIN (1866-1925)

C'est sur la demande de nombreux amis des Lettres que nous avons décidé de publier à nouveau un texte critique d'une grande justesse de vue et d'une belle facture : Il s'agit de l'étude de feu Georges Sylvain, intitulée : « A travers la Poésie Haïtienne ». Cette étude précède, comme on le sait, les quelques poèmes que contient le recueil « Confidences et Mélancolies » (1900), qui s'est fait rare et que l'on ne trouve plus que dans quelques bibliothèques et collections particulières.

De plus, pour une meilleure intelligence du texte, il nous a semblé utile de faire précéder cette réédition d'une note biographique sur Sylvain, extraite des « Pages de Littérature Haïtienne » de notre brillant Collègue Dr Pradel Pompilus. Nos lecteurs trouveront encore dans le présent numéro de « Conjonction » un choix de poèmes haïtiens divers. Nous espérons ainsi rendre un grand service aux étudiants et élèves des écoles, tout en nous réjouissant de la place de plus en plus importante que prend notre littérature dans nos programmes d'Enseignement.

M. B.

Georges SYLVAIN occupe une place spéciale parmi les poètes de la génération de la Ronde. Il a été un des animateurs du mouvement littéraire de la fin du dernier siècle en Haïti. Ses articles de critique, ses conférences, ses interventions personnelles en faveur des jeunes écrivains n'ont pas peu contribué à l'éclat de cette période littéraire. Il a été aussi un professeur. Son mince recueil : « Confidences et mélancolies », paru en 1901, avec une introduction remarquable sur le développement de la poésie haïtienne, offre le premier exemple de cette poésie où la délicatesse des sentiments s'allie à l'élégance exquise de l'expression et à la parfaite correction de la langue. Les élèves firent, il est vrai, un malheureux usage de ce modèle, comme nous le verrons. Car si sous la suave mélodie des vers de Georges SYLVAIN nous entendons les battements légers d'un cœur qui se laisse prendre à la pitié, à l'angoisse, à la joie discrète, nous avons l'impression bien nette que la plupart de ceux qui l'ont suivi n'ont gardé de cette poésie que le moule, où ils ont laissé couler des sentiments conventionnels.

Né le 2 Avril 1866 à Puerto Plata (République Dominicaine) où sa famille s'était réfugiée après l'incident du Bull-Dog, il

commença ses études chez les frères de l'Instruction Chrétienne de Port-de-Paix, ville d'origine de sa famille, les poursuivit au Collège Saint-Martial à Port-au-Prince, puis à Paris au Collège Stanislas, à la Faculté des Lettres et à la Faculté de Droit, d'où il sortit licencié en Droit.

A son retour au pays, il se fit l'animateur de plusieurs centres intellectuels, fonda la Société de Législation et l'Oeuvre des écrivains haïtiens appelée à encourager et promouvoir la littérature nationale. Aux différents organes de l'époque, particulièrement à la Ronde et à la Revue de la Société de Législation, il donna des études qu'on lit encore aujourd'hui avec profit. C'est en 1901 qu'il réunit quelques-uns de ses poèmes dans le recueil : *Confidences et mélancolies*. Il était alors Juge en Cassation et devait occuper cette fonction jusqu'en 1909, date où il devint ministre à Paris.

L'occupation américaine le jeta dans les rangs de la résistance. A la tête de l'Union patriotique, il combattit l'occupant par la plume, par les discours, par la propagande extérieure jusqu'au jour où il tomba en pleine lutte. C'était le 2 Août 1925.

A TRAVERS LA POESIE HAITIENNE

Un poète de renom, Baudelaire, a émis sur les poètes de race créole un jugement qui, adopté sans appel, réduirait singulièrement la portée de ce recueil et surtout de la notice dont j'ai cru utile de le faire précéder, si ce n'en était en quelque sorte la condamnation. Il a prétendu que les créoles n'ont pas de génie poétique. Il leur manquerait, entre autres dons essentiels, l'originalité et la vigueur.

L'auteur des FLEURS DU MAL, en exhalant cette boutade, pensait probablement à Parny, mais que ne s'est-il de préférence souvenu du grand Dumas? Aujourd'hui qu'une célébrité universelle s'attache aux noms de Leconte de Lisle⁽¹⁾ et de Heredia⁽²⁾, le critique qui s'aviserait de contester à ces maîtres écrivains, en raison de leurs origines, les deux principaux attributs de la virilité intellectuelle se ferait tort dans l'opinion du lecteur.

Pour nous, Haïtiens, qui, en nous séparant de la France, avons conservé les lois, les mœurs, la langue et beaucoup du caractère et de l'esprit français, sans doute nous ne pouvons revendiquer comme entièrement nôtres les conceptions dont nos poètes animent leurs œuvres et la forme dont ils les revêtent; mais s'il est une fois démontré que certains tours particuliers de style et de pensée, communs à la plupart d'entre eux, leur sont devenus habituels, au point de leur constituer parmi tous les écrivains de langue française une physionomie distincte, un accent individuel, la poésie haïtienne aura justifié de son existence, et partant de sa raison d'être. Une branche détachée du vieux tronc gaulois, qui, transplantée en terre tropicale, produirait des variétés nouvelles de fleurs et de fruits, telle est l'image par laquelle volontiers nous symboliserions les aspirations de notre littérature nationale. Reste à savoir en quelle mesure cette métaphore s'accorde avec la réalité.

(1) Créole de l'île Bourbon.

(2) Créole de Cuba.

Nous donnons ici à ce terme de créole son acception la plus usuelle s'étendant à tous les individus, de sang pur ou de sang mêlé, nés dans les colonies ou les anciennes colonies européennes du Nouveau-Monde et descendants des anciens colons. A l'origine, il désignait tout sujet de race exotique, né dans les colonies.

Le goût des vers, naturel à tous les écoliers du monde, n'est cultivé nulle part avec plus de dévotion que dans le petit monde des écoliers haïtiens. Cela est si manifeste qu'on en a parfois fait état pour contester à nos jeunes gens l'aptitude aux fortes études scientifiques. A la vérité, toutes les fois que, aiguillonnés par l'espoir d'une profession lucrative et entraînés par une bonne méthode d'enseignement, ils se sont portés vers les sciences, ils n'y ont pas fait preuve d'une intelligence moindre que dans les lettres. Mais il serait puéril de méconnaître que les vocations littéraires, réelles ou erronées, ont été jusqu'à présent les plus fréquentes chez nous⁽¹⁾ et parmi nos littérateurs, en mettant de côté les journalistes, (qui relèvent, je le veux bien, de la littérature, mais dans une si médiocre proportion !) le groupe le plus imposant par le nombre est sans contredit celui des poètes. D'où vient pourtant que les recueils de poésies vraiment remarquables dont nous pouvons nous prévaloir soient, au bout du compte, assez rares ?

C'est que pour gravir les degrés du Parnasse, comme aurait dit le vieux Boileau, il faut « sentir du ciel l'influence secrète » : ce qui signifie, en vile prose, que la première condition pour prétendre au titre de poète est d'avoir le don, — chose peu commune ! Il y faut aussi, *ce semble*, quelque connaissance de la langue poétique et des règles du style, et si j'ose le dire, un peu d'orthographe. On n'est pas un bon écrivain, même en vers, si l'on n'a pas fait de suffisantes humanités.

A plusieurs de nos jeunes auteurs qui seraient devenus à la longue d'excellents poètes, le temps a manqué pour fortifier et développer leur talent. D'autres, qui ont eu le temps, n'ont pas eu les rentes nécessaires. Vivre est un luxe qui parfois coûte cher à Haïti. La disproportion entre les frais de publication et le petit nombre de ceux qui consentent à acheter les livres qu'ils lisent,

(1) Parmi les Haïtiens qui se sont distingués dans l'étude des sciences on peut citer : MM. Pierre Ethéart, désigné à l'attention des savants d'Europe par ses travaux astronomiques ; Eugène Nau, auteur d'un estimable traité d'Agronomie ; les Docteurs Dehoux, Louis et Léon Audain, L. J. Janvier, Destouches, Jean Louis ; l'anthropologiste A. Firmin ; les économistes Ed. Paul, H. Price, A. Thoby ; le sociologue J. Dévot et toute nette pléiade de Juristes, qui sont l'orgueil de notre Magistrature et de notre Barreau ; les ingénieurs C. Dehoux, Léon Laforestrie, Miguel Boom, Jacques Durocher, Frédéric et Louis Doret ; les instituteurs Cauvin, Ed. Morin, Plésance, Camille Bruno ; le chimiste Edmond Roumain ; l'électricien Thomas Price. L'importante colonie des étudiants haïtiens à Paris prend de plus en plus l'habitude d'enregistrer, chaque année quelques succès nouveaux aux examens d'entrée des Ecoles supérieures des Ponts et Chaussées, des Mines et de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures.

l'indifférence habituelle ou — ce qui est pis — la protection intermittente et rarement judicieuse de l'Etat ont empêché jusqu'à ce jour que se créât chez nous, comme ailleurs, une classe de gens de lettres vivant uniquement de leur plume. D'où cet air d'improvisation qui s'attache aux productions de la plupart de nos écrivains et les affecte d'un certain discrédit au regard du public restreint qu'elles pourraient intéresser.

Malgré ces circonstances défavorables, sur lesquelles il n'était peut-être pas inutile d'insister, de l'imitation des modes littéraires de Paris il tend à se dégager de plus en plus une poésie haïtienne, — très raffinée, il y aurait quelque témérité à le prétendre ; tout à fait originale, je ne me hasarderais pas encore à l'affirmer, mais en somme, vivante et ne demandant pour prendre pleine conscience d'elle-même dans quelques œuvres vigoureuses, que des temps moins arides et un ordre social plus consistant.

Il a été longtemps de mode de traiter d'obscurantiste le Gouvernement du Président Boyer. Quelle que soit la valeur de ce reproche, en fait c'est à l'époque de Boyer que revient l'honneur de la première et peut-être de la plus féconde floraison des lettres haïtiennes. Avant Boyer, de fins lettrés s'étaient, il est vrai, essayés à traduire dans le langage des vers les sentiments et les idées de leur temps. On cite encore avec éloges les noms de Dupré, de J. Chanlatte, de Romane. L'un d'entre eux, le spirituel Milscent, Directeur de notre première Revue littéraire, l'Abeille haïtienne, publiait dès l'année 1817 ses fables et sa comédie du « Philosophe physicien », qui le classent parmi nos plus élégants écrivains.

Mais c'étaient là des manifestations individuelles et isolées. Il semble que la reconnaissance officielle de l'Indépendance d'Haïti par la France en 1825 ait été pour nos pères comme le signal d'une explosion générale de lyrisme. Toutes les intelligences sont alors en éveil, toutes les nobles ambitions se donnent carrière. C'est un curieux et touchant spectacle. L'aube des illusions s'est levée sur l'île en fête. Avec la belle confiance des jeunesses généreuses, on s'oriente vers un idéal de liberté, de beauté et de lumière. Un écho des audaces romantiques a traversé les mers. On bat le rappel des vieux souvenirs, on explore les archives domestiques, on interroge avec ferveur les traditions locales pour en faire jaillir une littérature autonome. On croit à cette littérature, à sa fortune, à son avenir, et on s'en explique en excellents termes :

« Pour qu'un peuple ait une littérature nationale, il faut que les éléments en existent dans lui, qu'il possède une vitalité propre ; qu'il soit une race ayant ses origines, ses traditions, ses



« mœurs, ses goûts, ses passions propres ; et qu'il ait su les traduire
« et les exprimer dans une langue à lui. Le génie des Américains
« (du Nord) et des Anglais est le même, la langue est la même,
« et aussi les sympathies et les passions.

« L'Américain n'a pas de tradition⁽¹⁾ ; il est transplanté. Ce-
« pendant quelques esprits puissants ont compris et exploité aux
« États-Unis ce qu'il y avait de propre à eux et à leur patrie.
« Edgar Poe, Fenimore Cooper. C'est là un fait exceptionnel. — Les
« Haïtiens ont un avantage sur les Américains. Lorsque les Euro-
« péens colonisés des États de l'Union eurent fait scission avec la
« mère patrie, et que la colonie se fut constituée indépendante, la
« société s'est trouvée toute faite avec sa civilisation et sa langue
« empruntées. Chez nous, il n'en a pas été tout à fait ainsi. Sur les
« ruines de la société coloniale un peuple nouveau a pris place
« qui, avant cela asservi et traité en véritable paria de la civili-
« sation, a revendiqué ses droits, les a conquis les armes à la main
« et n'est parvenu qu'au prix de mille efforts et de seize ans d'ins-
« tabilité et de guerres intestines à jouir de tous les privilèges so-
« ciaux.

« Certes nous ne pouvons nier que nous ne soyons sous l'in-
« fluence de la civilisation européenne ; autrement il faudrait affir-
« mer que nous ne devons qu'à nous-mêmes nos éléments de socia-
« bilité. Mais il y a dans cette fusion du génie européen et du
« génie africain qui constitue le caractère de notre peuple, quelque
« chose qui nous fait moins Français que l'Américain n'est An-
« glais »⁽²⁾.

Un groupe d'écrivains, dont la plupart appartenaient à trois familles illustres dans l'histoire intellectuelle d'Haïti, les Nau, les Ardouin et les Lespinasse, se donnèrent la mission de diriger le mouvement littéraire qu'ils avaient su ainsi concevoir et définir. Histoire, critique, roman, théâtre, aucun genre n'effraya leur juvénile ardeur. Ignace Nau fut le Du Bellay et Coriolan Ardouin le Ronsard de cette nouvelle Pléiade.

Quand Coriolan Ardouin n'eut pas été le fondateur de notre poésie lyrique, les deuils successifs qui assombrirent sa courte existence et affinèrent à l'extrême sa sensibilité déjà vive, la sincérité pénétrante de ses impressions, sur lesquelles influa toujours

(1) Depuis quelque temps, sous la vivifiante influence des Universités et Collèges, il se produit aux États-Unis un mouvement assez intense en faveur de la construction d'une littérature plus exclusivement nationale, plus dégagée de la littérature anglaise.

(2) Extrait d'un article d'Emile Nau, paru dans le *Républicain*, en 1836.

le pressentiment d'une mort prochaine, suffiraient à lui assurer un renom particulièrement sympathique parmi nos poètes élégiaques. La mélancolie est aussi naturelle à cette âme frileuse qu'à d'autres la gaieté ou l'enthousiasme. Au milieu de la relation d'une partie de campagne.

Quand le barbaco⁽¹⁾ tourbillonne,
.....

*Quand il vous fait une couronne
De plaisir et d'enivrement,*

il s'interrompt en soupirant :

*Jeunesse, ah ! c'est bien d'être folle !
Le temps est la biche qui court ;
Un jour comme un oiseau s'envole ;
C'est bien de t'amuser un jour !*

Millevoye eût goûté cette grâce aisée, André Chénier (qu'adorait aussi le chantre d'Emma), cette simplicité, ou, si l'on veut, cette candeur d'accent :

*...La foule est insensible au vieux toit qui s'écroule,
A l'oiseau qui s'envole, au murmure de l'eau,
Et pour elle le monde est toujours assez beau.
Mais nous, qui ne brûlons que de la pure flamme,
Mon ami, notre monde est le monde de l'âme.
Tout n'est que vanités, que misère et douleurs :
Le cœur de l'homme juste est un vase de pleurs.*

Un jour, déposant ses préoccupations coutumières, il s'est attardé à contempler une enfant endormie, et le sommeil d'Alaïda est dès lors fixé sur la toile en cette aquarelle devenue parmi nous classique :

*Sur sa natte de jonc qu'aucun souci ne ronge,
Ses petits bras croisés sur un cœur de cinq ans,
Alaïda sommeille, heureuse ! et pas un songe
Qui tourmente ses jeunes sens !*

*Ce cœur sans souvenir, cette âme que ne ride
Nulle pensée humaine, et ce tendre souris
Que l'ange eût envié, cet air pur et candide,
Ces douces, ces paisibles nuits,*

(1) Barbaco, en créole : pique-nique, par extension : farandole.

*Sont aux enfants ! L'enfance est l'onde bleue et claire
Qui dort au pied d'un roc dans son bassin d'argent.
Que font à l'humble flot les vents et le tonnerre
Et les soupirs de l'Océan ?*

Mais que les vers de Coriolan Ardouin soient un écho de sa tristesse intime, ou qu'ils bercent de leurs fluides harmonies la destinée tragique de Pétion et de Dessalines⁽¹⁾ ; que le poète évoque, dans le cadre des grands paysages africains, les silhouettes des Betjouanes, filles et sœurs de nos lointains ancêtres, ou de ces vierges quisqueyennes, compagnes de la reine Ana-Caona, qui, avant la venue des noires, avaient sur cette terre de douleur déjà connu l'épouvante de la conquête européenne, c'est aux spectacles familiers de la nature ambiante qu'il demande ses termes de comparaison ; c'est aux êtres et aux choses qui nous touchent dans le présent ou dans le passé que s'adresse son inspiration. Voilà pourquoi nous nous plaignons encore à discerner sa note personnelle dans le concert plaintif des éplorés de tous les temps, où dominent les voix de Tibulle et de Lamartine.

Tandis que Coriolan chantait, Nau formulait en dogmes et en préceptes du goût la matière de leurs habituelles réflexions. Il fonda et dirigea un cercle littéraire et deux journaux consécutifs, le *Républicain* et l'*Union*, pour répandre la bonne nouvelle parmi la jeunesse intelligente. Ce qu'il advint de cette entreprise, une gazette politique de l'époque, le *Temps*, va nous l'apprendre :

« En Avril 1837, l'*Union* remplaça le *Républicain*. L'expérience
« ayant prouvé aux rédacteurs du *Républicain* qu'en faisant seu-
« lement de la science et de la littérature, ils en seraient bientôt
« réduits à pourvoir aux frais d'impression par leurs propres mo-
« yens, ils résolurent de modifier leur programme et de s'occuper
« d'intérêts plus immédiats pour le public, tels que le commerce
« et l'agriculture. Ce nouveau plan les conduisit à admettre aussi
« dans leur cadre des arrêts de la jurisprudence du pays, et plus
« tard, à un moment où la politique intérieure avait pris un intérêt
« inaccoutumé, les actes, les discours, les proclamations, les traités,
« qui avaient eu déjà la publicité du carrefour ou de la tribune.
« Un conflit survint alors avec l'autorité. Le principal rédacteur
« de l'*Union* fut destitué d'un modique emploi qu'il occupait à
« la Secrétairerie d'Etat. (On voit que ces mœurs ne sont pas
« d'hier.) Le journal cessa de paraître.

(1) Dessalines, fondateur de la nationalité haïtienne ; Pétion, fondateur de la République. Le premier mourut assassiné par ses lieutenants ; le second se laissa, croit-on, mourir de faim.

Son ancien directeur n'en continua pas moins à produire des nouvelles et des poésies, dont s'enrichissait avec empressement à Paris la Revue des Colonies. A quelque temps de là, il mourut, poète impénitent.

Quoique Ignace Nau eût dix ans de plus que son émule de gloire pour entretenir et accroître sa renommée et que son bagage littéraire ait été bien autrement considérable, il manqua à son œuvre d'être recueillie, comme celle de Coriolan Ardouin, par la main pieuse d'un petit-neveu et de jouir du regain de popularité qui s'attache à ces publications posthumes auxquelles l'éloignement du passé prête tout l'attrait d'une résurrection. Autant qu'il nous a été permis de porter un jugement sur les fragments épars dans le Républicain, l'Union et la Revue des colonies, Ignace Nau semble avoir été surtout séduit par le charme de cet art subtil, qui consiste à associer toutes les forces de la nature aux manifestations de notre âme et faire veiller une pensée sous la matière en apparence immobile. « Dans la plupart de ses poésies, dit l'auteur de « l'Histoire de la littérature Haïtienne », ⁽¹⁾ il fait souvent passer avec « une hardiesse pleine d'imprévu les frissons des nuits tropicales ».

Tous ceux qui parmi nous se piquent de littérature connaissent par cœur le sonnet « à la belle-de-nuit ». Voici, détachés du « livre de Marie », quelques vers qui ne seraient pas moins dignes de figurer dans nos anthologies, ne fut-ce qu'à titre documentaire :

*S'ils savent, les oiseaux, ce que c'est que la vie ;
S'ils ont le sentiment de la joie infinie ;
S'ils sont les messagers ou les bardes du ciel,
Qui viennent nous chanter le poème éternel ;
Si l'arbre, si la fleur, si l'eau de la prairie,
Si l'haleine des vents, leur gardent des douceurs
Et des enivrements inconnus à nos cœurs..
Alors, mais non sans vous, je voudrais être oiseau
Pour suspendre mon nid au rebord du coteau...
Rêvons, rêvons, au bruit de ces chants du moulin,
Dont la brise des nuits nous porte le refrain ;*

(1) Histoire de littérature haïtienne, suivie d'une Anthologie haïtienne par Edgar La Selve. Imp. Cerf et fils, Versailles.

On consultera également avec fruit sur notre littérature les Miscellanées, de Liautaud-Ethéart, aujourd'hui presque introuvables, une étude de G. d'Alaux sur « la littérature jaune et noire » (Revue des Deux-Mondes) et une autre de A. Bonneau sur les Noirs, les Jaunes et la littérature française en Haïti », publiée le 15 Décembre 1865 dans la Revue contemporaine (Paris).

*Écoutons soupirer l'écluse des savanes
Et palpiter au vent l'oranger et les cannes
C'est un bonheur déjà de rêver au bonheur !*

N'avons-nous pas là, — dès 1836, — et toutes proportions gardées, comme un écho anticipé du fameux couplet de René Vinci :

*Si les roses pouvaient rendre le baiser
Que notre bouche vient sur leur bouche poser ?...*

Plus varié que Coriolan Ardouin, Ignace Nau a le trait moins sûr, l'accent moins insinuant, le verbe moins caressant. Ce qu'il perd en profondeur, il le gagne en souplesse... Ne les séparons pas tous deux dans notre vénération et dans notre reconnaissance. Sans doute il ne leur a pas été donné de réaliser en sa pureté idéale le rêve d'art dont s'était bercée leur enthousiaste imagination. L'un est mort dans sa vingt-troisième année, et l'autre à trente-trois ans !

A travers l'œuvre hâtive et fragmentée que nous avons héritée d'eux, on peut certes relever maintes faiblesses, maintes négligences. Mais pour avoir indiqué et préparé les voies où notre littérature doit affirmer sa force créatrice ; pour avoir eu de l'utilité et de la grandeur de leur art une conception très haute et y avoir conformé leur vie ; pour être restés constamment fidèles, dans le temps qui leur a été mesuré par la Providence, à la tâche sereine qu'ils s'étaient assignée, ils ont mérité d'inspirer plusieurs générations de rêveurs, les plus clairvoyants, les plus tendres et les plus désintéressés d'entre nous. Quel que soit le sort final réservé à leur tentative, ils conserveront la gloire d'avoir été les promoteurs conscients de nos conquêtes littéraires, c'est-à-dire de la meilleure partie de nos ambitions et de nos labeurs, qui peut-être subsistera quand tout le reste sera évanoui !

De Boyer à Geffrard⁽¹⁾ la tradition des Ardouins et des Nau semble brisée. Pendant la période dite régénératrice, toute l'activité des esprits capables de penser s'est tournée vers les affaires publiques où un essai intéressant vient d'être tenté, sous les auspices d'un facile improvisateur, poète à l'occasion, le loquace Hérard Dumesle. On a cru pouvoir, d'un trait de plume, acclimater en notre pays, avec l'ensemble des institutions libérales, le gouvernement civil, orgueil et sauvegarde des démocraties d'outre-mer, comme si, pour créer la liberté, il suffisait de la

(1) Boyer (1818-1843) succéda au président Pétion : Geffrard (1859-1867), à Faustin Soulouque, d'abord président (1847-1849), puis empereur (1849-1859).

décréter ! L'avortement fut lamentable. En vain, Pierre Faubert, grand poète ce jour-là à force d'être grand patriote, lançait de Paris son cri célèbre : « Haïtiens, serrez vos rangs ! » Soulouque vient et les voix se taisent, Soulouque, désigné aux suffrages du Sénat par Céligny Ardouin, l'un des anciens rédacteurs de l'Union, le propre frère de Coriolan !

La politique a été de tout temps le champ des décevantes ironies...

L'avènement de Geffrard suscita le même délire qu'avait provoqué l'aurore du gouvernement de Boyer. L'Histoire d'Haïti n'est faite que de ces soubresauts du sentiment populaire, passant, au début de chaque Pouvoir nouveau, des plus magnifiques élans d'espoir aux pires désenchantements. On ne vit plus, à la vérité, comme à l'âge précédent, se former des cénacles de jeunes gens s'encourageant de leur propre exemple et encourageant les autres à ennoblir par la culture des arts la civilisation de la patrie. Mais tandis que la presse retentissait de l'entraînante éloquence d'Exilien Heurtelou, dignement secondé par le dévouement de ses amis, D. Pouilh et Monfleury ; que Delorme au Cap-Haïtien, préludait dans le journal l'Avenir à sa radieuse renommée ; qu'à l'autre bout du pays, aux Cayes, S. Rameau, Prosper Faure ; à Jacmel, D. Lamour, D. Jean-Louis, s'honoraient de marcher à la suite de ces brillants directeurs de l'opinion libérale ; qu'au théâtre, Liautaud-Ethéart faisait applaudir, à l'exemple de Pierre Faubert⁽¹⁾, un style élégant, châtié, bien propre à mettre en relief sa réelle entente des effets dramatiques, deux poètes se partageaient la faveur du public cultivé, Abel Elie et Charles Séguy Villevalleix⁽²⁾. Plus instruits que leurs devanciers, plus pénétrés de lettres classiques, ils nous laissent aujourd'hui l'impression d'une moindre originalité.

Les poésies qui nous restent d'Abel Elie, mort avant d'avoir assuré à ses œuvres fugitives la publicité du livre, la seule qui compte et qui dure, n'ont rien d'achevé, de définitif. On y peut cependant admirer, avec un rare sentiment du rythme et de l'harmonie, le même coloris, la même fraîcheur, dont témoigne la description des ondoyants ébats de la naïade Zimblis :

(1) On doit à Pierre Faubert le drame d'Ogé et Chavanne (librairie Maillet-Schmitz, 15 rue Tronchet, Paris) à Liautaud-Ethéart : Génie d'Enfer, la Fille de l'Empereur, un Duel Blanchelande, Guelfes et Gibelins, et deux comédies, Le Monde de chez nous et les Deux Etudiants. (Librairie Moquet, 11, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris).

(2) Lire sur cette époque l'intéressante biographie de Ducas-Hyppolite, par M. F. Marcelin. Ducas-Hyppolite, que quelques essais sans prétention, ont fait ranger avec un peu de complaisance parmi nos poètes, semblait plutôt bien doué pour la critique. Il est mort avant d'avoir tenu la promesse de ses débuts.

..Zimblis, c'est la péri légère
Qui, dans la nuit
Doit sur la rive mensongère,
Lente et sans bruit,
Voir si quelque mortel profane,
Sous les mangliers
Viendra ternir l'eau diaphane
Avec ses pieds...

Car cette naiade farouche
Ne permet pas,
Ne permet pas que toute bouche
Baise ses bras.
Elle obéit à son caprice
Et, bien souvent,
Elle s'immole en sacrifice
l'homme rêvant.

Dans le bassin d'azur que moire
L'étoile d'or
Tandis qu'il se penche pour boire,
Cachée encor,
Elle le regarde et l'épie :
Et, tout à coup,
Elle prend par le bras l'impie,
Et par le cou

Et dans le tourbillon qu'irise
Le feu follet
L'attire, le tord et le brise ;
Puis, tel qu'il est,
Aux regards des hiboux l'étale,
Tandis qu'aux cieux
Luit de l'aurore boréale
L'œil radieux !

Il n'a manqué à M. Charles Villevalaix que d'unir une sensibilité plus abandonnée à sa science impeccable du vers et à son habituelle correction pour jeter sur ses « Primevères » l'éclat de la grande poésie. Tel qu'il est, coquet, pimpant, mignard, ce petit volume auquel nous renvoyons volontiers⁽¹⁾, se lit encore avec agrément. C'est de la bonne musique de salon.

(1) Paris imprimerie Jouaust.

Les insurrections fréquentes qui attristèrent les dernières années du gouvernement de Géffrard, la longue et terrible épopée qui signala le passage de Salnave au pouvoir⁽¹⁾, couvrirent de nouveau, sous le fracas des balles et du canon, le chant pacifique des Muses haïtiennes. Mais dès la constitution du gouvernement parlementaire de Nissage Saget⁽²⁾, quoique l'attention générale fut plutôt attirée vers la tribune du Corps Législatif et vers la presse, sur lesquelles des orateurs et des publicistes, tels que MM. Thoby, Edmond Paul, L. Ethéart, Bazelais, Darius Denis, Price, Aug. Linstant, C. Bruno, E. Robin, Camille Nau, répandaient un éclat qui n'a pas été dépassé depuis, quelques fervents recommençaient à faire flotter au-dessus de l'aigre mêlée des partis politiques, comme un signal de ralliement, le drapeau de la poésie. James Gardère, mort victime de l'impossible amour, a mérité de l'historien de notre littérature cet hommage qui n'a pas cessé d'être un regret : « La publication du recueil complet de ses œuvres placerait Gardère au premier rang des poètes nationaux ». A la même génération appartient le doux spiritualiste Aurèle Chevry, dont le jeune frère Arsène perpétue parmi nous le gracieux héritage.

C'est l'époque où en compagnie de son inséparable Raffina, Oswald Durand, que nous retrouvons plus loin, inaugure dans le pays ces tournées littéraires, renouvelées de nos antiques Sambahs, — frères bronzés des aèdes et des trouvères, — qui ne devaient pas tarder à lui assurer une si durable popularité. C'est aussi l'époque où M. Paul Lochard emprunte à l'orgue des cathédrales ses sonorités graves pour moduler, d'un ton qui ira s'affermissant par degrés, le prélude des « Chants du soir ». Et voici que s'élevant au-dessus du murmure de ces symphonies lointaines, une plainte d'une mélancolie et d'une douceur infinies a retenti jusqu'à nous !

C'est la cantilène de Sapho, l'immortelle « abandonnée », que redit après l'héroïne grecque, mais avec une bien moindre sûreté d'expression, une des rares Haïtiennes⁽³⁾ qu'ait tentée la gloire d'Ana-Caona.⁽⁴⁾

(1) 1867-1878.

(2) 1870-1874.

(3) Madame Virginie Sampeur.

(4) Ce nom qui revient souvent dans l'œuvre des poètes haïtiens (en langue caraïbe « Fleur d'or ») est celui d'une souveraine de l'ancienne Quisqueya, reine et poétesse. Elle fut pendue traîtreusement par les Espagnols, à la suite du massacre des populations inoffensives que charmait son autorité.

Ah ! si vous étiez mort !

*Je ferais de mon cœur l'urne mélancolique
Conservant du passé la suave relique,
Comme ces coffrets d'or qui gardent les parfums ;
Je ferais de mon cœur une riche chapelle,
Où toujours brillerait la dernière étincelle
De mes espoirs défunts.*

*Ah ! si vous étiez mort, votre éternel silence,
Moins âpre qu'en ce jour, aurait son éloquence,
Car ce ne serait plus le cruel abandon.
Je dirais : il est mort, mais il sait bien m'entendre :
Et peut-être en mourant n'a-t-il pu se défendre
De murmurer : pardon !*

*Ingrat ! vous vivez donc, quand tout me dit : Vengeance !
Mais je n'écoute pas.....
Je vous aimerais tant, si vous n'étiez qu'une âme !
Ah ! que n'êtes-vous mort !*

Avec Alcibiade Fleury-Battier, Oswald Durand et Tertulien Guilbaud nous abordons l'âge viril de la poésie haïtienne. On peut dire de ces écrivains qu'ils représentent, à des degrés divers et avec un mérite inégal, les trois principales influences littéraires qui se sont exercées sur notre jeunesse contemporaine. Cela vaut la peine que nous les étudions d'un peu plus près, tâchant de nous initier par eux aux qualités et aux défauts particuliers à la poésie haïtienne. J'allais dire au peuple haïtien.

S'il est vrai, en effet, que pour bien comprendre et apprécier l'œuvre d'un poète, la foule a besoin d'y reconnaître quelque peu de ses idées, de ses impressions, de ses décors familiers, une poésie vraiment populaire sera celle où se trouveront retracés avec le plus de fidélité — sous l'inévitable transposition — les traits topiques du caractère national.

Traduisez en aptitudes poétiques notre instinct de la musique et notre amour du bruit, vous aurez le don du rythme, le retour fréquent de la phrase sur les mêmes consonances ou les mêmes expressions, de manière à bercer agréablement l'oreille : l'habitude et l'abus du refrain. De même, notre facilité naturelle d'élocution (Qu'on appelle ici d'un mot pittoresque : « l'amour des longues audiences ») et notre goût du luxe, dans la richesse des décors tropicaux se transformeront en rutilantes

descriptions, en tirades enflammées, en périodes grandiloquentes. « Le métal en fusion » qui coule, paraît-il, dans nos veines, sous un soleil de feu, laissera un trop grand nombre de nos éphèbes littéraires sans défense, hélas ! contre « l'adoration des formes dévêtues » et les séniles prodigalités de l'esprit égrillard. Notre bon sens si aiguisé s'exprimera volontiers en fables et en chansons. Enfin notre indolence constitutionnelle, s'alliant à la mélancolie de nos origines, produira cette grâce rêveuse et nonchalante, propre à l'élegie et à la romance, qui fait de la plupart des poètes haïtiens autant de troubadours, dont la tête, au lieu de laurier, se couronnerait de cyprès !

Je me hâte d'ajouter qu'Oswald Durand⁽¹⁾, le doyen de nos poètes militants, répond d'habitude aussi peu que possible à ce lugubre signalement. On se le figure plutôt au milieu de cette bande joyeuse, dont la fantaisie du premier Bayard a su rendre vivante aux yeux l'exubérante bacchanale, entre Musette et Mimi Pinson, excitant du geste et de la voix le barbaco tourbillonnant, cependant que la flûte d'un Faune accompagne de ses notes ironiques et grêles

Le vol impétueux des strophes en délire !

A cet épucurien de la Renaissance, égaré dans nos rues mal éclairées au pétrole, les Muses auront beaucoup à pardonner, parce qu'il les a beaucoup aimées...

En poésie, Oswald Durand est de l'école des ciseleurs. Aucun des secrets du métier ne lui est étranger, Odes, ballades, satires, iambes, contes, que sais-je ? il s'est essayé dans tous les genres. On dirait même que la difficulté l'attire. Il a des sonnets acrostiches, des sonnets mosaïques, des sonnets mignons. Il joue du vers comme Paganini, de prestigieuse mémoire, faisait de son violon. Aussi se dérobe-t-il à toute classification rigoureuse. Qui de nous ne connaît le **Sommeil du vieillard**, ce paysage d'une si large inspiration auquel Heredia donnerait son suffrage, encore qu'au douzième vers la maladresse d'une rime-cheville soit pour gêner son plaisir ?

*Le vieux chêne couvrait de sa plus forte branche
Le front du beau vieillard qui dormait sur le sol.
Un enfant, caressant sa longue barbe blanche,
Se reposait aussi sous le vert parasol.*

(1) Rires et pleurs, 2 vol. Imp. Ed. Crété (Corbeil).

Le gazon rayonnait : au roseau qui se penche
La brise répétait le chant du rossignol,
Et sur les bords fleuris où le ruisseau s'épanche
Un pâtre fredonnait un refrain espagnol.

Les grands bœufs s'en allaient à pas lents dans la plaine,
Cherchant l'ombre ; l'un d'eux s'en vint tout doucement
Au souffle de l'enfant mêler sa forte haleine.

Et le noble vieillard et l'enfant si charmant
Et le bœuf au poil blanc tout tacheté d'ébène.
Simples et bons tous trois, dormaient sous le grand chêne!

Leconte de Lisle n'eût pas davantage refusé ses applaudissements à cette allégorie de l'homme de bien poursuivi par les envieux :

.....
Pendant les soirs d'été, dans sa blancheur d'agate,
La lune au firmament
Vogue majestueuse, et semble une frégate
Que les brises au port font entrer doucement ;

Et la meute des chiens farouches et stupides
Pousse de longs abois
Contre l'astre, qui baigne en des splendeurs limpides
Son disque blanchissant la crête des grands bois.

Et l'impassible Hécate, à sa course fidèle,
Sillonne le ciel pur,
Comme un oiseau divin qui fend à tire-d'aile,
Loin des bruits d'ici-bas l'immense et clair azur,

L'heure fuit. Les abois, en lointaine fanfare,
S'éteignent lentement
Tandis que le pêcheur suit de sa nef le phare
Qui le conduit au port du haut du firmament !
.....

Quel Parnassien ne se serait miré avec complaisance dans des vers tels que ceux-ci !

Nous causions tous deux sur la mousse,
Elle, pensive à dix sept-ans,

*Me répondait de sa voix douce
Comme une haleine de printemps.*

*La nuit tombe : la brise pousse
Les grands nuages éclatants,
Qui font place à la lune rousse,
Ronde et sinistre par instants .*

*Il fait froid : parfois elle tousse,
Et sous son châle aux plis flottants,
Son cœur semble fixer le temps,*

*Où dormant seule sous la mousse
Elle n'aura plus sa voix douce
Comme une haleine de printemps*

Telle pièce, comme le **Chanteur des rues**, semble extraite d'un volume de Coppée ; telle autre, comme **Entre les êtres vils**, rappelle Barbier ; telle autre encore, comme la **Gaieté d'Hérard**, a le tour leste et vif d'une chanson de Désaugiers.

A qui rattacher cette personnalité fuyante ? Pour mon goût, le véritable Oswald Durand n'est pas, — l'avouerai-je ? — cet artiste au travail menu, se complaisant à broder sur une trame légère quelque rien d'agrément, véritable miniature de sentiment, de style ou de pensée, propre à piquer la curiosité des amateurs de marqueterie littéraire. Ce n'est même pas ce poète au verbe sonore, aux courtes mais superbes envolées, dont quelques strophes, si l'inspiration en était plus constante, ne dépareraient pas le recueil des belles pages de la poésie française contemporaine. C'est le chanteur tour à tour ému, gracieux ou rieur de nos cocotiers en détresse, d'Idalina, « la brune fille des grèves », de « Choucouné la marabout » : c'est avant tout, le poète local, le poète créole. Cet Oswald-ci est bien nôtre, sans aucun mélange d'exotisme ; et si, maîtrisant sa prodigieuse facilité ; si, secouant d'ailleurs la gangue pornographique dans laquelle il laisse trop volontiers s'incruster l'or de ses rimes, il se fût décidé à concentrer sur un genre où il excelle l'effort puissant de ses facultés, peut-être eût-il réussi à imposer à l'attention des critiques de la vieille Europe une de ces œuvres éclatantes où se fête et s'applaude le génie d'une nation.

Une ambition aussi haute n'aurait pas été pour effrayer l'aimable et candide Battier⁽¹⁾. Il n'a pas tenu, en effet, à sa

(1) Sous les Bambous, 1 vol. Imp. Kugelmann, Paris.

bonne volonté qu'il immortalisât en des poèmes impérissables toutes nos gloires nationales, depuis les héros de l'Indépendance jusqu'au **ouanga négresse**⁽¹⁾, cette émeraude ailée ! Il a chanté, selon les règles classiques de l'épopée, la défense de la **Crête-à-Pierrot**. Il a revêtu d'un masque moderne, dans un drame dont la représentation fit du bruit, la physionomie touchante de la reine Ana-Caona. Il a fait parler, au milieu d'un décor de nuages, de palmiers et d'étendards, **Lumena**, la déesse de la Liberté. Mais même quand Battier est soutenu par une grande inspiration, — ce qui n'est pas rare chez lui, car il avait l'âme naturellement portée aux idées élevées, — il est trahi par l'expression. Tel est encore ce poème, où, évoquant le Génie de la Patrie, il lui fait donner dans le style vieilli de la littérature du Premier Empire des conseils que gagneraient à méditer les fauteurs de nos discordes civiles. Visiblement Battier lutte avec son vers ; il ne s'en est pas rendu maître. Cet art « de faire difficilement des vers faciles » que Boileau prétend avoir enseigné à Racine et que pour sa part il pratiqua toujours assez mal, est devenu en notre temps d'un usage si répandu, grâce aux progrès de la technique poétique, que l'insubordination de la rime chez un écrivain, poète par les sentiments et par l'ardeur d'une vocation passionnée, ne laisse pas que de nous dérouter un peu. Battier, à qui l'insuffisance de nos bibliothèques particulières ne permettait pas de suppléer à celle de ses premières études, n'est jamais plus à l'aise que quand, mettant de côté la lyre à dix voix, en accompagnant du rustique tambourin les battements réguliers de son cœur, son amour pour la terre natale, décrit sa rencontre avec **Velleda**, la naïve petite paysanne, déplore la perte de ses morts, ou fait appel à ses souvenirs d'enfant pour conter un de ces contes créoles qu'à aucun âge nous ne saurions nous lasser d'entendre.

Digne encore d'intérêt et de reconnaissance par l'élan que son prosélytisme infatigable sut imprimer aux lettres nationales plutôt que par la valeur réelle de ses écrits, l'auteur de **Sous les bambous** fut, en somme, un noble cœur, qui, croyant à l'apostolat sacré du poète sur la terre, s'efforça en toute ingénuité d'aider à l'éducation morale et intellectuelle de ses compatriotes. « Si « j'avais du talent, dit-il quelque part, je le consacrerai uniquement à chanter Dieu, la Patrie et l'Humanité. N'en ayant pas, « je me contente de dire à mes concitoyens sur tous les tons : « Aimez-vous les uns les autres. »

(1) Nom familier de l'oiseau-mouche.

Le conseil que, faute de mieux, Battier se contentait ainsi de donner en prose, Guilbaud a consacré un incontestable talent à le claironner en des vers d'une mâle énergie qui chantent dans toutes nos mémoires. Le petit recueil de poésies que, sous le titre de *Patrie*⁽¹⁾, il a fait paraître en 1885, a ce rare mérite de ne ressembler à rien de ce qui a été publié en France ou dans aucun autre pays. Je ne connais guère dans l'œuvre des poètes d'outre-mer que les *Chants du soldat*, de Déroulède, dont on puisse le rapprocher. Encore l'analogie n'est-elle que dans le culte obsédant, passionné, voué par les deux poètes à leur mutuelle patrie. Déroulède est un guerrier ; ses chants respirent la poudre. C'est un vaincu qui semble ne tenir à la vie que par l'espoir des prochaines revanches. Guilbaud est un homme de paix qui, pareil aux sages des temps passés, va prêchant parmi les hommes, la concorde et l'union.⁽²⁾

*Si j'étais le condor, si j'étais l'aiglon,
Le prophète, la foudre au lumineux sillon...
Pour dissiper l'erreur, en nuit noire amassée,
Je ferais en tous lieux rayonner ma pensée ;
Et je vous prêcherais à vous tous, citoyens,
Pour que règne la paix, l'oubli des torts anciens,
La Justice, apaisant la Vengeance farouche,
Aux partis affolés parlerait par ma bouche.
Puis, dans mon vaste orgueil, je prendrais ton chapeau,
O mon pays que j'aime, et monterais bien haut
L'agiter dans l'azur, afin qu'au sein du gouffre
D'où montent ses sanglots, l'esclave noir qui souffre
Le voyant resplendir au-dessus de son front,
Croie aux jours triomphants qui bientôt écloront !*

Chez nous, avant Guilbaud, tous les poètes indistinctement, de Coriolan Ardouin à Battier, s'étaient émus des circonstances particulières au milieu desquelles s'est constituée notre jeune nationalité et des pénibles conditions attachées pour le peuple haïtien à la conquête de la stabilité sociale ; mais aucun n'avait songé à faire de l'amour de la Patrie la source à peu près unique et volontairement exclusive de son inspiration⁽³⁾ ; aucun n'avait

(1) Paris. Librairie Léopold Cerf.

(2) On pourrait encore rapprocher de *Patrie* les poésies patriotiques d'Arndt et de Becker ; mais ce que nous disons de Déroulède s'applique aussi bien à ces Tyrtées allemands.

(3) Guilbaud après son œuvre de début, a publié un autre volume, *Feuilles au vent*, d'une inspiration plus libre et plus familière, mais pour tous les Haïtiens, il est resté surtout l'auteur de *Patrie*.

mis un accent si profond, si vibrant, au service de sa foi patriotique. De là est né un genre littéraire qui emprunte au spectacle sans cesse renouvelé de nos misères et de nos douleurs une poignante réalité et aux souvenirs glorieux de notre passé une chaleur irrésistible d'enthousiasme, où se fondent comme par enchantement les négligences et les imperfections. « Cette poésie, « disais-je vers l'époque de son apparition, cette poésie n'exis- « tât-elle point qu'il nous faudrait l'inventer ! A tout peuple « jeune qui, à l'aide de ses seules forces, tente de s'élever aux « âpres sommets de la civilisation, il faut, en effet, des éduca- « teurs ! Il faut une voix qui, dominant la clameur des appétits « toujours inassouvis, stimulant les courages ébranlés, initie les « âmes au sens pratique des mots d'idéal et de progrès ! Il faut « une conscience droite qui, en présence du désarroi parfois cruel « de la conscience universelle, évoque les grandes idées de la « justice et du droit ! Il faut enfin un citoyen qui, sans autre « préoccupation que l'avenir de la patrie, au milieu des haines, « des discordes, des compétitions de partis, — épanchements d'un « sang trop riche, — se présente, le rameau d'olivier à la main, « pour rappeler les enfants d'un même berceau au respect de la « Fraternité ! Telle doit être parmi nous la mission du poète ; « et c'est ainsi que, à la suite de Pierre Faubert, de Paul Lochard, « l'a comprise Tertulien Guilbaud »⁽¹⁾ et à la suite de Guilbaud lui-même, ajouterai-je, Massillon Coicou, l'auteur des **Poésies nationales**.⁽²⁾

Par la fruste vigueur de la pensée et de l'expression, celui-ci est un primitif. Ne lui demandez pas les joliesse, les arabesques de style, et pour tout dire d'un mot, le souci de la forme, auquel sacrifie à l'occasion son prédécesseur. Sans autre ambition que de se faire écouter, sans crainte d'être taxé de monotonie, il va, uniquement absorbé par la vision intérieure qui le hante, halestant d'impatience et d'angoisse, sincère toujours, inégal souvent, banal ou froid jamais !⁽³⁾

*Mon livre, élance-toi dans l'arène et combats !
N'écoute point ceux-là qu'étonne ton audace.
Sans morgue, pour l'honneur du Pays, prend ta place,
O mon livre, parmi les plus vaillants soldats.*

(1) Extrait d'une conférence sur la poésie haïtienne 1888.

(2) Imprimerie V. Groupy et Jourdans, Paris. Comme auteur dramatique, Coicou a encore eu des succès très enviabes.

(3) Ces observations se rapportent plus spécialement au Livre III des Poésies Nationales.

*T'armant de vérités, et ta foi pour cuirasse,
Plonge dans la mêlée et ne recule pas !...*

.....
Oui, c'est ce que je rêve, oui, c'est que je veux !

.....
*Que tu montres que rien n'est encore perdu ;
Et que tu sois enfin le clairon éperdu
Soufflant dans tous les cœurs l'âme de la Patrie*

En dehors des voies tracées par les poètes dont nous nous sommes attaché moins à analyser les ouvrages qu'à expliquer l'action, la jeunesse actuelle n'a-t-elle pas cherché et su trouver d'autres veines d'originalité ? Un de ses représentants les plus distingués, M. Seymour Pradel, s'en porte garant.

« La littérature, s'écrie-t-il⁽¹⁾, il me semble que nous en avons une, je dirais même deux : l'une, qui s'attache à l'histoire nationale, qui va y puiser ses inspirations, qui est purement haïtienne ; l'autre, à qui ne déplaît pas la peinture de la grande famille humaine ; qui a en elle quelque chose de plus large, de plus universel et que nous appellerons franco ou humano-haïtienne... Certes, plus que personne, j'admire cette poésie, éclore du sol haïtien, y puisant ses éléments de vitalité... Mais j'ose croire qu'on me permettra d'accorder toute ma sympathie à ce véritable groupe de littérateurs, — combien rares ! — qui, imprégnés des idées répandues dans l'espace, recherchent l'inédit, l'exquis ; scrutent le cœur dans ses replis les plus tortueux, analysent l'âme humaine, lisent tout, repensent ce qu'ont pensé les autres, le repensent fortement et apportent dans leurs productions une individualité, un tempérament original ; et surtout essayent de tout comprendre. « Tâche de te comprendre et de comprendre les choses », disait Goethe. Ces paroles seront peut-être toute la littérature de demain. »

Une poésie plus personnelle, plus intime, plus raffinée, voilà à quoi se résument, ce me semble, les revendications de la nouvelle Ecole. Je n'y contredis point, pourvu que dans la recherche de l'inédit, de l'exquis, du fin, du rare, on ne perde pas le sens du naturel.

(1) La JEUNE HAITI, numéro du mois de Février 1896. LA JEUNE HAITI a été un très intéressant essai de résurrection des cénacles et des revues littéraires d'autrefois. L'essai a duré un peu plus de deux ans et a été renouvelé, avec succès par la jeune rédaction de la RONDE.

Personne n'a plus contribué que notre cher et regretté Amédée Brun⁽¹⁾ à créer ce mouvement qui, se traduisant par un plus grand souci d'élégance et de correction, correspond à une tendance légitime de l'esprit humain ; personne n'était mieux qualifié par la luxuriante splendeur de son imagination, la pompe harmonieuse de son style et son culte enthousiaste de la forme, pour en prendre la direction.

A défaut de cette voix charmante, — muette, hélas ! à tout jamais ! l'inflammable Pommayrac, un Léandre de cinquante ans, dont le cœur toujours vibrant défie les rigueurs de la fortune adverse comme les glaces de l'âge, ou notre Louis Borno, le Mousquetaire catholique, aussi franc de style que de caractère, auraient sans doute en des œuvres plus achevées que celles des aînés, attisé l'émulation de nos jeunes gens, si les nécessités de la vie laissaient aux mieux doués d'entre nous le loisir d'être poète impunément⁽²⁾.

Ce n'est pas sans beaucoup d'hésitation que je me suis décidé, moi le moins fécond de notre groupe amical, à livrer au grand public ce choix d'impressions intimes. La forme en est si éloignée de ce que j'aurais rêvé ! La matière en est si réduite ! J'ai surmonté cependant mes derniers scrupules, parce qu'il m'a semblé que

(1) La mort n'a pas laissé le temps à Amédée Brun de publier autre chose qu'un roman, *Deux amours*, et d'une série de nouvelles, *Pages retrouvées*.

(2) Outre les poètes que nous avons déjà cités, les Haïtiens qui ont publié des recueils de vers sont, dans l'ordre chronologique : Hérard-Dumesle : *Voyage dans le Nord d'Haïti*.— Isaac Louverture : *l'Haïtiade*, poème épique (Chez A. Durand et Pédone-Lauriel, Paris).— A. Simonise : *L'Alcade de Zalaméa*, traduite de Calderon.— Alibée Féry : *Les Bluettes*.— J. Chenet : *Etudes Poétiques*.— Solon Ménos : *Les Mnemoniennes* (Librairie Pichon, Paris, rue Soufflot).— Emmanuel Edouard : *Rimes Haïtiennes* ; *le Panthéon haïtien*, 2 vol. (chez Dentu, Paris).— Luzincourt Rose : *Les Soupirs* (chez A. Grassart, 2 rue de la Paix, Paris).— Ch. D. Williams : *Les Voix du cœur* (imp. Lahure, 9 rue de Fleurus, Paris).— Edmond Héraux : *Les préludes* ; *Fleurs des Mornes*, 2 vol. (librairie Léopold Cerf).— Arsène Chevry : *Les Areytos* ; *Les voix perdues*, 2 vol.— Justin Lhérisson : *Les chants de l'Aurore* ; *Passe-temps*, 2 vol.— Henry Chauvet : *La fleur d'or*, poème ; *la fille du Kacik*, drame.— Isnardin Vieux : *Les Vibrations, Chants et Rêves*, 2 vol.— Arnold Laroche.

Parmi les inédits, transfuges de la poésie encore vivants, signalons à la rancune des amis des lettres MM. Pascher Lespès, Jérémie. F. L. Cauvin, Thalès Manigat, C. Ganthier, La réserve de l'avenir est représentée par MM. E. Ducasse, auteur de quelques estimables essais dramatiques ; C. Moravia, E. Vilaire. D. Vieux et A. Duval, de la Rédaction de la Ronde ; Ed. Laforest. etc.

l'un de nous tout au moins devait à la génération qui nous a suivis et qui manifeste une telle vocation pour la haute culture intellectuelle, de l'encourager par l'exemple à la poursuite du progrès littéraire. J'ai voulu saisir l'occasion de dire à ces talents naissants, dont l'épanouissement autorise de si riantes espérances :

« Soyez sincères : L'originalité est à ce prix ! Faites bon
« marché des formules et des procédés. Etre soi-même, exprimer
« du mieux qu'on peut ce qu'on voit, ce qu'on pense, ce qu'on
« sent personnellement, il n'y a pas pour un artiste d'autre façon
« de marquer sa trace dans la mémoire des hommes. La vraie
« valeur d'une œuvre se mesure à sa probité. »

Aux Haïtiens de toutes les classes, de tous les degrés de fortune ou d'instruction, je dirais aussi volontiers :

« Honorez, protégez, — qu'il ait ou non réussi, — l'Haïtien
« qui fait effort pour enrichir d'un livre nouveau la littérature
« nationale

« Une race à qui l'on dénie toute aptitude à la civilisation
« n'a pas le droit de dédaigner la gloire des lettres. La poésie
« haïtienne est un argument qui peut être à double tranchant.
« C'est pour nous tous un devoir de patriotisme de ne pas le
« laisser rétorquer contre nous ! »

Novembre 1898.

Georges SYLVAIN

FLORANNA LA FIANCEE
(*Coriolan Ardouin*)

Anacaona la Reine,
Voyant que le ciel est pur,
Qu'un souffle berce la plaine,
Que la lune dans l'azur
Se perd, voyant sur la grève
La vague, qu'un vent frais soulève,
Mourir tranquille et sans voix,
Appelle aussitôt ses compagnes,
Les colombes de ses bois !
Elles viennent sur la mousse
Formant un cercle de sœurs,
Chacune est naïve et douce,
Et toutes, brillantes fleurs
Que perle une aurore humide,
Regardent d'un œil timide
La Reine Anacaona ;
Soir voluptueux ! les brises
Des senteurs les plus exquises
Parfument Xaragoa !

.....

LE BAIN
(*Charles Seguy-Villevalaix*)

C'était l'heure où midi de l'agâme qui rôde
Fait reluire au soleil l'écaille d'émeraude ;
Où le ramier plaintif, fuyant les feux du jour,
Cherche un réduit secret aux bords riants de l'onde
Et dans les bois touffus, où la fraîcheur abonde,
Fait entendre son chant d'amour

Dora prit le sentier que la liane encombre,
Et, rêveuse, elle vint des manguiers chercher l'ombre.
Le gazon à la vierge offrait son lit de fleurs ;
Sur les cailloux d'argent, avec une voix douce,
La source bouillonnait sous le dôme de mousse,
Sous le dôme où coulent ses pleurs.

La créole enfin peut, sans crainte qu'on la voie,
Laisser pendre au buisson ses longs habits de soie,
Aux reflets chatoyants... moins que ceux du bassin
Où les rayons brisés s'égrènent en étoiles !
La voilà, sous le ciel, qui frissonne sans voiles
Les doigts ramenés vers son sein

Craintive, elle a déjà, dans l'onde qui se moire
Presqu'à demi trempé ses petits pieds d'ivoire
Mais soudain, reflétée au pur cristal de l'eau,
Elle voit s'allonger sa hanche qui se cambre,
Et, rouge, d'un seul bond, la fille aux cheveux d'ambre
Efface le riant tableau.

Longtemps, sous le rideau qu'a tissé la liane,
La vierge folatré comme autrefois Diane,
Sans songer qu'Actéon pouvait l'apercevoir..
Elle sortit du bain et chaque gouttelette
Qui constelle, en glissant, sa gorge violette
Paraît un diamant du soir

LE FILS DU NOIR (Oswald Durand)

Je ne puis plus aimer ; le souffle d'une femme
Ne fera plus frémir mon cœur maintenant froid,
Car il a fui, ce temps où deux yeux en mon âme
Allumaient un désir mêlé d'un vague effroi.

Vieillard de trente étés, mon cœur n'a plus de flamme ;
Je m'en vais las, courbé, sans joie et sans émoi ;
La colombe roucoule et l'amante se pâme,
Tout s'aime et se caresse en vain autour de moi...

Pourtant mon cœur est plein de sève encor ! Le monde
Ne l'a point desséché de son haleine immonde
Ni flétri des baisers impurs de ses Phrynés.

*

A vingt ans, j'aimai Lise ; elle était blanche et frêle ;
Moi l'enfant du soleil, hélas ! trop brun pour elle,
Je n'eus pas un regard de ses yeux étonnés..

Pourtant ma mère était aussi blanche que Lise !
Elle avait des yeux bleus où s'endormaient les pleurs ;
Quand elle rougissait de crainte ou de surprise,
On croyait voir soudain une grenade en fleurs !...

Sa chevelure était blonde aussi. Sous la brise,
Elle couvrait son front pâli dans les douleurs.
Mon père était plus noir que moi. Pourtant l'Eglise
Dans un pieux hymen maria leurs couleurs...

Puis l'on vit — doux contraste — à sa blanche mamelle
Pendre un enfant doré comme nos bruns maïs,
Ardent comme un soleil de notre beau pays.

Orphelin, je vis Lise et je l'aimai comme elle ;
Mais son front pur pâlit à mes aveux troublants :
Le fils du Noir fit peur à la fille des Blancs...

(Rires et Pleurs)

LEGENDE (Tertulien Guilbaud)

Dans la vallée ombreuse, où l'onde,
Parmi les « tchatchas » à fleur blonde
Déroule en fuyant ses flots bleus
Maia, la brune fille, arrive.
Ses cheveux, crépés, onduleux
Flottent en parfumant la rive.

Mais la fleur d'or
Tout bas murmure
Dans la ramure :
Crains l'eau qui dort !

Le chaud soleil darde sa flèche,
Et bien perfide est l'onde fraîche
Qui glisse sur les cailloux blancs
A cette heure rude, inclémente,
Où, sous les rayons accablants,
Le val embrasé se lamente...

Et la fleur d'or
En vain murmure
Dans la ramure .
Crains l'eau qui dort !

Partout, dans le bois solitaire,
Elle promène avec mystère

Ses grands yeux langoureux et doux ;
Et bientôt la gente griffonne,
Libre de tout voile jaloux,
Dans sa beauté pure rayonne...

Mais la fleur d'or
Toujours murmure
Dans la ramure :
Crains l'eau qui dort !

Les bras tendus au sein de l'onde,
L'onde si bleue et si profonde,
— Tel étend son aile l'oiseau
Qui plonge dans l'azur limpide, —
Elle s'élançe... Soudain l'eau
Bouillonne en tourbillon rapide...

Et la fleur d'or
Tout haut murmure
Dans la ramure :
Crains l'eau qui dort !

Depuis, sa mère, inconsolée,
Errant le soir dans la vallée,
Au flot la redemande en vain ...
Triste, sous le vent qui l'effleure,
— Comme un glas lugubre, sans fin,
Le tchatcha dans l'air vibre et pleure,

Et la fleur d'or
Toujours murmure
Dans la ramure :
Crains l'eau qui dort !

Et, tout bas, dans l'heureux village,
On conte que le dieu volage
Qui veille sur ces blancs galets,
La voyant si belle, étant nue,
Au fond des eaux, dans son palais,
Emporta la vierge ingénue...

Mais la fleur d'or
Toujours murmure
Dans la ramure :
Crains l'eau qui dort !

SUR LA MORT D'UNE FLEUR
(*Etzer Vilaire*)

Ce n'était rien qu'un pâle emblème de la vie,

Rien qu'une rose frêle au sol natal ravie.
Naguère blanche, ensuite d'un vieil or,
Sa corolle tournait au gris des ciels du Nord.
L'Homme avait profané sa robe de vestale.
La tige se ridait sous le sombre pétale,
Si frêle ! Tristement penchée, elle tremblait
A chaque haleine, et rien ne rappelait
Dans ces restes éteints qu'un faible souffle enlève,
L'urne aérienne où la sève
Monte, échappant à la terre en sommeil,
Et se transforme en sœur d'un rayon de soleil,
L'âme avait fui le fin calice.
Cette fleur dont l'amour rêveur fit son délice,
Eclosse d'un baiser lumineux du matin
Bientôt, cher souvenir envolé de ma main,
Ne serait même plus un squelette de rose !

Les fleurs des bois, ne les cueillez jamais sans cause.
Laissez-les diaprer les forêts, parfumer
L'aile des vents, sourire à l'aube éclosse, aimer
Les papillons émus de leur muette ivresse.
Leur vie est le parfum fugace, l'allégresse
Tendre et sans voix, le rêve ailé de cœurs captifs
Epanouis dans l'herbe, à l'ombre des massifs.
Et leur âme en est une anonyme et discrète,
Un souffle exquis, une âme errante de poète
Qui fleure son poème. Elles sont pour les yeux
Une musique chère aux tons harmonieux,
Pour changer en Eden les vertes solitudes,
Elles ont, sous l'immense azur, des attitudes
De femme en extase !... Admirez-les de loin,
Ces rêves faits parfums et couleurs ; prenez soin
De ces joyaux d'avril qui, sous leurs tiges grêles,
Ont le charme ineffable et doux des beautés frêles.
Elles vivent si peu, ne les flétrissez pas,
Ces filles du soleil souriant sous nos pas !
Oh ! laissez jusqu'au soir les roses éphémères !
Un symbole est caché sous leurs formes légères :

Savez-vous ce que c'est qu'une petite fleur !
Comprenez-vous comment lui naissent sa couleur,
Son parfum ? La fleur, ce délicat mystère,
Mais c'est la poésie et l'âme de la terre !
Et cette âme subtile en volant au ciel bleu
Monte, encens voyageur, jusqu'au trône de Dieu.
Cette émanation des douces fleurs écloses,
C'est l'hommage ingénu, la prière des choses
Au Maître glorieux de la Création :
Ce parfum, c'est un culte, une adoration !

LE FLIBUSTIER (Etzer Vilaire)

Mais la Gonâve enfin paraît à l'horizon
Comme une brune enfant dans les bras de sa mère,
Elle sommeille au fond du golfe, et la lumière
Vient jouer à travers l'épaisse frondaison
Qui veloute ses bords. Ile en miniature,
Elle offre à des pêcheurs ses berceaux de verdure.

Bientôt l'homme des mers voit Port-Républicain.
La voile flotte encore sous la brise légère,
Mais la proue a cessé de fendre l'onde amère.
Le vaisseau mouille au loin... Sur le ciel du matin
Pas un pli nuageux, dans le golfe splendide
La mer au front d'argent s'étend sans une ride.

Dans l'air à peine un souffle ; un silence profond
Règne sur tout le port. Quelques barques agiles
Sur le miroir poli des eaux glissent, tranquilles.
On peut à peine ouïr le bruit furtif que font
Les nonchalants rameurs... Mais des cris de détresse

Eveillent dans l'air calme un frisson de tristesse :
Seuls, les esclaves noirs ont ces accents plaintifs...
Les bois harmonieux écoutent leurs alarmes,
Le sol tarit leur sang, leur sueur et leurs larmes
La maternelle Afrique à ces lointains captifs
Apparaît et leur montre en d'errantes images
Un vaste ondulement de lumineux rivages..

MATIN QUISQUEYEN

(Frédéric Burr-Reynaud)

Un souffle frais frissonne au fond des bois touffus,
L'air est suave et pur, le ciel bleu, la mer blanche,
Les oiseaux amoureux volètent dans les branches,
La sève bat dans l'arbre ainsi qu'un pouls confus.

Tout l'éblouissement des beaux soleils sans tache
Eclate en gerbe d'or dans l'espace vibrant,
Au bas de l'horizon limpide et transparent
Les mornes tourmentés disposent leur soutache.

Les gouttes de rosée au velours du gazon
Attisent leur cristal en perles de topaze,
Des papillons émus, de leurs ailes de gaze,
Ventilent les fleurs d'or. Partout, comme à foison,

La lumière palpite en nappe sur les lignes,
Et parmi des flocons de nuage soyeux
Le ciel semble une mer aux flots harmonieux
Où paresseusement glisse un vol blanc de cygne.

(Ascensions)

LA MAITRESSE DE L'EAU

(Frédéric Burr-Reynaud)

Dans les grands bois ombreux lorsque sonne minuit,
Sous la cascade blanche aux notes cristallines,
L'on peut voir s'avancer mollement et sans bruit,
Une femme aux seins nus, une sœur des ondines :

La maîtresse de l'eau. C'est l'heure de son bain
Alors que tout, la nuit, se feutre de silence,
Que seuls les loups-garous, chevauchant le mombin
Troublent de leurs yeux verts la morne somnolence

Des arbres ténébreux, elle vient à pas lents,
Sur son front resplendit une clarté d'étoile
Et sur ses purs contours, sur ses charmes troublants
Flotte le lourd manteau de ses cheveux pour voile.

La lune fait filtrer ses bleuâtres rayons,
A travers la pénombre au pied des bayahondes ;

*En un doux battement d'ailes de papillons
Des gouttes de clarté viennent frôler les ondes.*

*Indolente et lascive, avec un peigne d'or,
La maîtresse de l'eau lisse sa chevelure
Et plonge en souriant la blancheur de son corps
Dans le flot qui frétille en un joyeux murmure.*

*On dit que ses attraits ont un charme fatal
Nul mortel ne peut voir sa nudité de femme,
Son sein épanoui dans l'onde de cristal,
Sans être remué jusqu'au fond de son âme.*

*On dit que, certain soir, le beau Kamanao,
Le guerrier dont l'œil fauve ensorcelle les femmes,
Ayant vu se baigner la maîtresse de l'eau,
Sentit son cœur en proie à de mortelles flammes.*

*Et depuis, fou d'amour, à l'heure de minuit,
Dans l'espoir éperdu d'attendrir la rebelle,
S'enfonçant sous les bois comme une ombre qui fuit,
Il court à la cascade où la lune étincelle,*

*S'y penche longuement. Le passant arrêté
Sur la route au moment de gagner sa chaumière,
Entend monter vers lui, par l'écho répété,
Un murmure plaintif qui semble une prière.*

*C'est le mystique amant qui, hagard, torturé,
Perdu de passion, chante sa cantilène,
Mais toujours insensible, au fond du flot nacré,
Disparaît à sa voix l'indomptable sirène.*

(Ascensions)

MARBRE ET VERS

(Louis Borno)

*Sur le marbre orgueilleux que son poing violente,
Farouche, le sculpteur s'est acharné sans trêve.
Il est vainqueur, enfin ! L'Idéal qui le hante
Est là, vivant, captif ! Oui, le voilà, son rêve !
Son rêve qui se dresse et palpite et rayonne !..
Mais hélas ! l'heure fuit, le temps passe et moissonne,
Et le marbre déchu n'est plus qu'un bloc de pierre*

Plus puissante, ô Poète, est ton œuvre idéale !
Car le dur métal où tu sculptes ta chimère,
L'amour, l'espoir, le bien, la gloire triomphale,
C'est l'immortel métal, c'est l'or incorruptible,
L'or des Mots, le Verbe fulgurant et sonore.
Vainement l'heure fuit. Sur son socle infrangible,
Ton rythme souverain trône, nimbé d'aurore !

FRANÇOIS MILLET
(Edmond Laforest)

Dans la pénombre douce et la clarté du soir,
L'Angélus fait monter sa limpide harmonie,
Le lointain clocher dont l'âme au ciel est unie,
Souffle un son parfumé, comme un frêle encensoir

Les paysans, que l'ombre invitait à s'asseoir,
Implorant le pardon, parmi l'heure bénie,
Sont debout, inclinés, dans la paix infinie,
Sur le sillon où traîne un léger voile noir

La femme joint les mains, l'homme est plein du mystère ;
Croc, brouette et panier reposent sur le sol,
Tout se tait, écoutant l'oraison de la terre

Et là-bas, la clarté qui s'éloigne d'un vol
Crépusculaire et lent baigne de molles ondes
Le mystique repos des campagnes profondes.

LA PRIERE DU SOIR
(Duraciné Vaval)

Le soleil se couchait au vermeil horizon
Et la brise apportait les rumeurs des savanes,
Le murmure attendri des vastes champs de cannes
Avec la bonne senteur de la fenaison.

En face d'un moulin recouvert de feuillages,
Se dressait, dans la plaine, au détour passager,
Une tombe dormant sous la mousse sauvage
Et les neigeuses fleurs d'un inculte oranger.

L'Angélus, tout là-bas retentit en cadence.
Alors, devant la tombe, à genoux, l'air contrit,
Une fillette dit sa prière, — sans bruit.

Et l'horizon plongé dans une brume dense
Semblait à ce moment un temple au dôme noir
Et nu, d'où montait l'humble prière du soir.

CREOLES AU CLAIR DE LUNE

(Constantin Mayard)

Sous le rêve du clair de lune, j'aime voir
S'en aller lentement les femmes corpulentes.

Exquises fleurs de chair écloses dans le soir,
Elles grisent les vents de leurs odeurs troublantes.

Les corsets sont émus au frôlement des seins,
Et craquent, en rythmant ces promenades lentes.

Ainsi que les jets d'eau pleuvant dans les bassins,
Elles causent ; leurs voix sont douces, tremblantes.

Leur chevelure brune, en un divin halo
Crépelle, sur leur front, ses nattes opulentes.

...Alors la lune vient, vient se mirer dans l'eau...
Ses rayons flâneurs vont boire l'âme des plantes !

Et j'ai le souvenir constant de ce tableau :
Du clair de lune et des créoles indolentes

POUR JACQUELINE

(Ida Faubert)

Qu'on parle tout bas : la petite est morte
Les jolis yeux clairs sont clos à jamais ;
Et voici déjà des fleurs qu'on apporte...
Je ne verrai plus l'enfant que j'aimais.

Je rêve sans doute et l'enfant sommeille .
Pourquoi, près de moi, dit-on qu'il est mort ?
Pas de bruit surtout ! Que rien ne l'éveille !
Ne voyez-vous pas que ma fille dort ?

INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER

Mais elle a gardé la bouche entr'ouverte,
Sa joue est bien pâle et son front glacé ;
Son petit corps semble une chose inerte...
Agenouillez-vous, la mort a passé !

Alors, c'est fini ! tes prunelles closes
Jamais ne verront le ciel rayonnant !
Tu dors pour toujours au milieu des roses,
Toi, mon sang, ma chair, ô toi, mon enfant !

Je ne verrai plus ton joli sourire,
Jamais tes regards ne me chercheront,
Tes petites mains qu'on croirait de cire,
Jamais, plus jamais ne me toucheront !

Adieu, mon amour, adieu, ma jolie !
Je n'entendrai plus ton rire joyeux !
Ah ! comment guérir ma triste folie ?
Comment vivre encore ; je n'ai plus tes yeux !

Et voici soudain qu'on ouvre la porte !
On t'arrache à moi, mon ange adoré !
Mais dans le cercueil, afin qu'on l'emporte,
Près du tien, j'ai mis mon cœur déchiré :

Oh ! ne parlez plus : la petite est morte...

RONDEL DES RELIQUES (Ida Faubert)

I

Dans le coffret en bois de rose,
Doublé de satin argenté,
Voici ton médaillon sculpté,
Avec ta chaîne d'or, bien close.

II

Voici, noués d'un ruban rose,
Tes cheveux blonds comme l'été,
Dans le coffret en bois de rose,
Doublé de satin argenté.

III

*Vois, mon cœur las, mon cœur morose,
Après avoir tant sangloté,
Rêve toujours à ta beauté ;
Et mon âme demeure enclose
Dans le coffret en bois de rose.*

ELEGIE

(Emile Roumer)

*Musique près des flots dans la fraîcheur des nuits !...
Ces vers, je les écris pour toi comme un nocturne
Où des femmes viendraient, nonchalantes, au puits
Des songes pour emplir, hiératiques, leur urne
Où semblent s'effeuiller les roses des baisers.
D'étranges nénuphars émergent des eaux calmes,
Le nocturne sanglote aux cœurs inapaisés,
Il s'éploie troublant au bercement des palmes.
Grave, ferme tes yeux de rêve, exquisement,
Pour que de longs baisers en glissant sur tes tresses
T'alanguissent, dolente, au frais chuchotement
De vers tristes et doux ainsi que des caresses.*

LE PROBLEME DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION EN HAÏTI

La Rédaction de « Conjonction » m'avait demandé de lui soumettre, en ma qualité de Consultant en nutrition de l'Organisation Panaméricaine de la Santé⁽¹⁾, un compte rendu des activités de l'OPS/OMS dans ce domaine en Haïti. Je leur avais suggéré de consacrer la plus grande partie de mon article à un examen du problème de la malnutrition, sur lequel je m'étais penché en collaboration avec mes collègues haïtiens, ce qui fut aussitôt accepté.

Au moment de mettre sous presse, retentissent les derniers échos du succès du Séminaire National de la Nutrition organisé par le Gouvernement d'Haïti et l'Institut Interaméricain de l'Enfance. Le compte rendu des séances et les rapports présentés par les techniciens seront publiés sous peu par le Gouvernement. Nous ne pouvons que nous réjouir du succès et de la haute tenue de cette réunion, dans la préparation technique de laquelle les deux Bureaux de Nutrition de la Santé Publique et de l'Agriculture ont joué un rôle de tout premier plan. Nous en retiendrons enfin l'annonce, faite au cours de la séance de clôture par M. Max Antoine, Ministre du Travail et du Bien-Etre Social et Président du Comité Organisateur du Séminaire, d'une action prochaine d'envergure nationale, envisagée par le Gouvernement d'Haïti. Ces résultats positifs renforcent — dépassent même — les conclusions de notre étude, écrite avant le Séminaire.

Dr. I. BEGHIN

HISTORIQUE.—

A part quelques travaux sporadiques, surtout d'ordre clinique et datant la plupart de l'époque américaine, il faut attendre 1937 pour voir apparaître la première tentative de considérer

(1) Organisation Panaméricaine de la Santé, Bureau Régional pour les Amériques de l'Organisation Mondiale de la Santé. Ce travail exprime les vues de son auteur, et ne représente pas nécessairement le point de vue de l'Organisation à laquelle il appartient.

l'alimentation comme un problème de santé digne de mention en Haïti. C'est en effet le Dr. Rulx Léon, véritable précurseur des études sur la nutrition en Haïti qui, cette année là, pose pour la première fois la question de l'alimentation. Précurseur disons-nous, car ce n'est que vers cette même époque que pour la première fois dans le monde l'alimentation et la nutrition étaient posées en termes de Santé Publique par une commission de la Société des Nations. Dix-sept ans plus tard, dans son livre sur les « Maladies en Haïti », le Dr. Léon reprenait ce thème et le développait. Les maladies de carence prenaient la place normale qui leur revient au sein de la pathologie haïtienne. Le mérite du Dr. Léon est d'autant plus grand que jusqu'à cette époque, et même encore par la suite, des observateurs éminents et attentifs du milieu haïtien mentionnaient à peine l'existence de la malnutrition parmi les principaux problèmes haïtiens. Presqu'absente du rapport des Nations Unies « Mission en Haïti », elle est à peine évoquée dans la plupart des grands livres classiques consacrés au pays et dont les deux ouvrages de Paul Moral sont les plus récents.

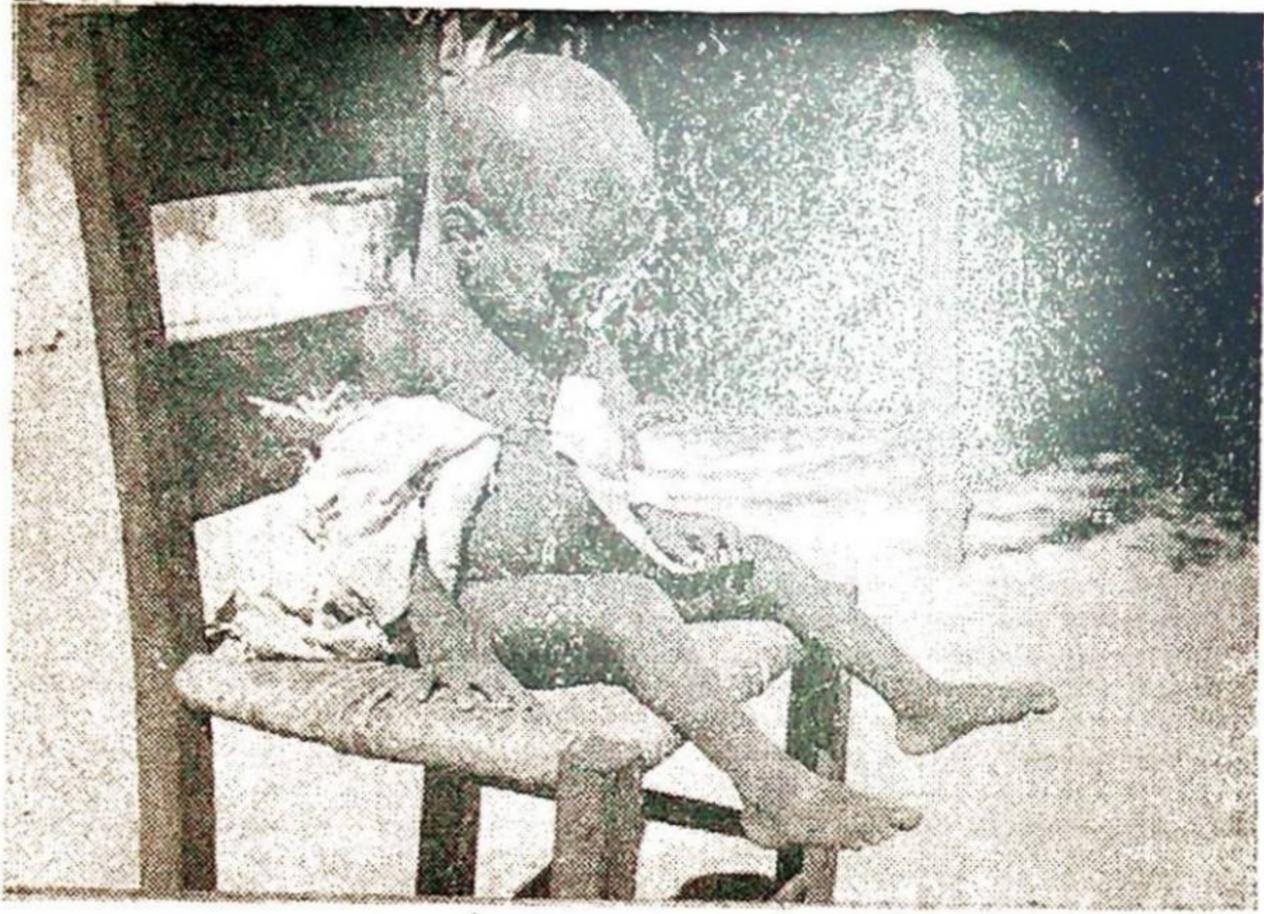
Si c'est le Dr. Léon qui a défini la malnutrition en Haïti comme un problème de santé publique, c'est au Dr. François Duvalier que nous devons la première étude qui englobe à la fois les aspects historiques, culturels et socio-économiques de la malnutrition en Haïti. Brossant un tableau du régime alimentaire du prolétariat haïtien depuis l'époque de la colonie, le Dr. Duvalier en dégage les origines et le situe dans son contexte écologique. Pour la première fois aussi, le problème est posé sur le plan national et son importance pour l'avenir du pays est envisagée.

A la même époque, le Dr. Boulos mène la première enquête scientifique sur la consommation alimentaire en Haïti, et, le premier, attribue comme cause à l'œdème de carence un défaut d'apport protéique. L'ère « moderne » de la malnutrition est ouverte.

En 1954, et dans les années qui suivent, plusieurs auteurs haïtiens ainsi qu'un groupe américain, effectuent des enquêtes (Boulos ; César ; Grant et Groom) ou écrivent des articles soulignant l'importance des questions nutritionnelles en Haïti. Celles-ci ont désormais droit de cité dans les milieux médicaux.⁽¹⁾

Au point de vue clinique comme au point de vue historique, l'article de Boulos, « Oedème de Carence », paru en 1954 dans la « Semaine des Hôpitaux de Paris », se distingue des autres

(1) Voir tableau 2.



travaux par son importance. Le Dr. Boulos a eu la gloire de démontrer que l'œdème de carence — auquel on donne plus volontiers de nos jours les noms de « kwashiorkor » ou de « malnutrition proteico calorique » — était dû à une consommation de protéines insuffisante. Cette observation démontrait une remarquable perspicacité : le rapport de Brock et Autret sur le kwashiorkor venait à peine de paraître, le livre de Trowell, Davies et Dean, ainsi que la monographie de Autret et Béhar ne devaient paraître que la même année. Or, dans beaucoup de pays, ce n'est qu'après la parution de ces trois ouvrages classiques, que la maladie a été indentifiée et signalée.

L'année 1958 marque une nouvelle et importante étape dans l'évolution de nos connaissances : le Dr. Sebrell, Directeur de l'Institut de Nutrition de l'Université de Columbia, accompagné d'une nombreuse équipe de médecins et techniciens, effectuée dans l'ensemble de la République, une vaste enquête portant sur plus de 3,000 Haïtiens âgés de plus de cinq ans, ce qui permet de recueillir une quantité impressionnante de renseignements. Examens cliniques détaillés, mesures corporelles, examens de sang et d'urines, estimations de la consommation alimentaire, évaluation de certains problèmes démographiques, économiques et agri-

coles, contribuent à étayer les conclusions présentées par le Dr. Sebrell dans un rapport qui est le livre de chevet du nutritionniste en Haïti.

Simultanément, et comme le Dr. Sebrell grâce à l'appui financier de la Williams-Waterman Fund de New York, l'éminent pédiatre anglais Jelliffe, assisté de sa femme, parcourt Haïti et examine plus de 3,000 enfants. Ses conclusions rejoignent et complètent celles de Sebrell et de ses collaborateurs. Etape importante, disions-nous, car à partir de ce moment le problème est circonscrit. Si bien des détails restent ignorés, les données quantitatives fondamentales sont connues. Le laboratoire est venu étayer les conclusions des cliniciens et des diététiciennes. Une première étude des tabous et des habitudes alimentaires a été effectuée par les Jelliffe. Le terrain est déblayé et l'action pratique devient possible.

C'est vers la même époque que le Gouvernement Haïtien demande l'aide des organisations internationales. La FAO et l'OMS envoient une mission mixte composée des Drs. André et Gongora, qui recommande la création de Bureaux de Nutrition aux Départements de la Santé Publique et de l'Agriculture. Un expert de l'OMS arrive en Haïti en 1961, et contribue à la mise en marche du Bureau de Nutrition de la Santé Publique, qui



quoique existant déjà, ne se met à fonctionner réellement que fin 1962. L'année 1964 voit la mise en route d'un Bureau de Nutrition à l'Agriculture. Dès lors, le Gouvernement, la Williams-Watterman Fund et l'OPS/OMS vont collaborer étroitement pour la réalisation d'un programme de nutrition.

Les noms de Fougère (Directeur du Bureau de Nutrition), de King (Professeur de Biochimie et de Nutrition à l'Institut Polytechnique de Virginie), et de Foucauld (Biochimiste du Bureau de Nutrition), apparaissent pour la première fois dans la littérature parmi les collaborateurs de Sebrell. Ils sont désormais familiers aux lecteurs des publications scientifiques effectuées depuis 1958. Leur présence au sein de l'équipe du Bureau de Nutrition, depuis sept ans de remarquable continuité, est une des causes des progrès rapides réalisés au cours des dernières années, tant sur le plan scientifique que sur le plan pratique.

Ayant ainsi parcouru rapidement les étapes principales qui ont abouti à nos connaissances actuelles, et ayant au passage rendu hommage aux auteurs haïtiens qui ont débroussé le chemin, voyons quel est ce problème. Quelles sont ses dimensions ? Où trouve-t-il son origine ? Quelles sont les perspectives d'avenir ? Et surtout : que faut-il faire et que peut-on faire ?

LE CONTEXTE.—

Le problème de la nutrition en Haïti est inséparable d'un triple contexte économique, démographique et culturel. Ces trois facteurs qui constituent en somme l'écologie de la malnutrition dans le pays, doivent être examinés sommairement avant que le problème proprement dit ne puisse être abordé. Leur examen nous permettra de cerner un problème complexe, dont ensuite la définition s'avèrera plus simple et plus claire.

1.— *Les Causes Economiques de la Malnutrition.*—

Qu'elles soient prépondérantes, personne ne le met en doute. Le tableau No. 1 nous montre quelques indicateurs de la situation économique. Quel que soit le critère que l'on choisisse, on aboutit inévitablement à la conclusion qu'il est le plus bas, ou un des plus bas des Amériques.

Arrêtons-nous en particulier à un des indices les plus utilisés par les économistes : le revenu moyen par habitant et par an. Le CONADEP l'estime à \$ 71 par personne et par an. D'autres sources, également dignes de foi et qu'il serait fastidieux d'énumérer ici, donnent des valeurs très voisines. Cette valeur est une

moyenne calculée en divisant le revenu global par le nombre d'habitants. Pour la grosse majorité de la population rurale, le revenu moyen par an ne doit pas dépasser quelques \$ 40 et il est vraisemblablement encore inférieur dans bien des cas. La somme d'argent disponible pour l'achat d'aliments est donc extraordinairement réduite.

Toutes les sources d'informations disponibles à ce jour : les enquêtes du Bureau de Nutrition, les enquêtes antérieures ou les données recueillies dans les 15 dernières années par l'Institut Haïtien de Statistiques concordent parfaitement sur le chiffre suivant : la dépense consacrée à l'alimentation, par personne et par jour, est pour l'ensemble du pays, de G. 0.45 ; elle est de 0.39 gourde pour le milieu rural. Soit en ce qui concerne le milieu rural, une dépense annuelle de \$ 30 environ, ou encore 75% de notre revenu hypothétique de \$ 40, proportion tout à fait acceptable.⁽¹⁾

Pour nous résumer, que l'on parte du pouvoir d'achat calculé à partir du revenu moyen par les économistes, ou qu'on se base sur les renseignements recueillis au niveau du consommateur, l'Haïtien ne dispose pour se nourrir que de \$ 0.09 par jour, \$ 0.08 s'il est habitant des campagnes.

Il n'est pas besoin d'épiloguer longuement pour faire ressortir que cette somme d'argent — même si l'on tient compte des prix très bas des vivres courants — ne peut assurer à personne une alimentation adéquate. Sans augmentation du pouvoir d'achat, c'est-à-dire sans solution des problèmes économiques, il n'y a aucune possibilité de sortir l'homme haïtien de cette situation. Une première conclusion s'impose donc : la disparition de la malnutrition est liée au développement économique.

Dans un pays essentiellement agricole et quelles que soient par ailleurs les options que prennent les économistes à propos de l'industrialisation, le développement économique est lié à celui de l'agriculture, pour encore de nombreuses années au moins. Que le pays s'oriente vers les productions exportables comme le café, la canne, le coton ou le sisal, ou au contraire adopte une politique plus autarcique de production alimentaire interne, l'agriculture doit être développée. Les causes de sa stagnation actuelle sortent du cadre de cette étude. Paul Moral en a fait une description inoubliable dans son « Paysan Haïtien ».

Mais, nous objectera-t-on, s'il est évident que le pouvoir d'achat de la masse populaire ne peut être augmenté rapidement,

(1) Ces chiffres comprennent les fruits du jardin, valorés au prix du marché local.

ne peut-on au moins accentuer à court terme la production alimentaire au niveau de la famille ? En théorie la réponse est évidemment positive. En pratique, cette méthode se heurte à toutes les difficultés que rencontre l'agriculture en général. Elle est cependant la seule alternative à court terme. Aussi la multiplication des jardins scolaires, des clubs 44C, de petits programmes d'élevage de lapins et de porcs, constitue-t-elle la seule issue possible dans l'immédiat. Mais elle ne constitue qu'une mesure palliative, qui retarde un peu l'aggravation de la situation, sans apporter de solution définitive.

Or la situation s'aggrave. La production agricole augmente sans doute, mais elle arrive à peine à rattraper l'accroissement de la population. Ceci nous amène à considérer le deuxième grand facteur, la population.

2.— *Les Facteurs Démographiques de la malnutrition.*—

Au tableau No. 1 nous avons rapporté quelques estimations de divers indices démographiques. Les chiffres proposés sont des estimations entachées d'une assez forte erreur, mais ils donnent une idée de la gravité de la situation.

Haïti est non seulement le pays le plus sous-développé des Amériques au point de vue économique, mais aussi le plus surpeuplé. En outre, le pays est petit, est une île, et sa superficie est aux 4/5 constituée de montagnes.

Admettons un instant le taux modéré d'accroissement de la population proposé dans le tableau ci-dessus, et faisons l'hypothèse optimiste d'un accroissement économique ininterrompu de 3.5% l'an. On peut calculer, sur la base de la consommation alimentaire actuelle, que ce n'est que dans les toutes dernières années de notre siècle, que les besoins alimentaires de la population haïtienne seront satisfaits. Quant aux besoins en protéines, même en admettant ces hypothèses, ils ne seront pas assurés en l'an 2.000. Or l'hypothèse d'accroissement de la population est modérée, et tous les économistes s'accordent pour admettre qu'un taux de développement continu de 3.5% pendant 35 ans pour une économie aussi peu développée que celle d'Haïti est exagérément optimiste. Enfin, si ce taux de développement était atteint, il serait concomitant de tels changements dans le niveau d'éducation et de santé qu'une hypothèse bien plus élevée d'accroissement démographique devrait être prise en considération.

En d'autres termes, au rythme actuel d'augmentation de la

population (100.000 nouvelles bouches à nourrir chaque année) et d'accroissement de l'économie (1% par habitant et par an), la génération actuelle ne verra pas le peuple haïtien manger à sa faim. La quantité d'aliments disponibles par habitant est un quotient. Il est le rapport entre la quantité totale d'aliments disponibles et le nombre de consommateurs. Les économistes se sont penchés sur le numérateur ; le développement économique est une condition « *sine qua non* » préalable à toute solution du problème de la nutrition. Mais on ne peut plus ignorer le dénominateur, les 100.000 nouvelles bouches (bientôt elles seront 150.000) qui viennent s'ajouter à l'armée des sous-alimentés. Le problème démographique existe. Il est sérieux. Il est impératif. C'est la froide et implacable analyse des faits qui nous mène à cette conclusion.

Qu'on nous entende bien, nous ne voulons pas dire ici que la solution de tout le problème se trouve dans le contrôle des naissances. Ce que nous voulons dire, c'est que dans ce pays surpeuplé (tout au moins surpeuplé en rapport avec sa superficie cultivable ou ses possibilités de développement économique à court terme), l'accroissement de la population exerce une lourde pression sur tous les mécanismes de développement, et les freine. La question doit être examinée sans passion et sans idée préconçue. S'il convient d'adopter un programme de contrôle de naissances, et dans cette éventualité quel type de mesures doivent être adoptées ; c'est aux Haïtiens à en décider. Aucune coercition ne peut être exercée et aucune solution ne peut être imposée ou même recommandée qui soit contraire aux traditions d'un peuple aussi vivement attaché à ses valeurs culturelles et religieuses.

Ajoutons que, avec beaucoup de discrétion, le Gouvernement de la République aide et encourage des programmes expérimentaux de planning familial. Deux programmes de ce genre au moins sont en cours. Il ne fait pas de doute qu'ils contribueront à définir des méthodes, des attitudes et des règles déontologiques qui mèneront à brève échéance à un début de solution du problème démographique.

3.— *Facteurs Culturels.*—

Troisième pilier du trépied écologique, les éléments culturels interviennent en réalité dans les deux ordres de facteurs que nous venons de considérer. Techniques agricoles et tenue de la terre ; attitude devant la naissance et la famille, sont des caractères culturels fondamentaux.

Ce chapitre voudrait consacrer quelques lignes à l'importance des habitudes alimentaires et des tabous dans l'alimentation de l'Haïtien, et plus particulièrement dans sa manière d'alimenter les enfants. Comme dans tous les pays où sévit la malnutrition infantile, l'enfant passe par une période critique de son existence au moment du sevrage. Il est privé du sein maternel, à la fois de l'aliment riche en protéines qu'est le lait, des anticorps qu'il contient et du contact psychologique de la tétée, au moment où il commence à courir sur le sol, à être exposé aux agressions microbiennes d'un milieu extérieur insalubre. L'expérience montre que dans les milieux ruraux il est très rare qu'un enfant reçoive de la viande avant l'âge d'un an. La quantité de lait qui supplée au lait maternel est faible. Les œufs ne sont jamais donnés à l'enfant. Au moment de sa vie où ses besoins sont très élevés à cause de sa croissance, l'enfant se voit privé de l'élément nutritif qui lui est le plus nécessaire : les protéines. Une série de tabous ou d'idées fausses, variables selon les milieux et les régions du pays, ont pour conséquence une mauvaise alimentation du petit enfant, alors que dans bien des cas, les maigres ressources familiales pourraient lui assurer un régime équilibré. Dans une brillante conférence prononcée récemment à l'Institut Haïtiano-Américain, l'éminent pédiatre, le Dr. Ary Bordes, a montré certains aspects des croyances populaires relatives à la mère et à l'enfant. Formulons le vœu que le Dr. Bordes, poursuive ses passionnantes recherches et que d'autres chercheurs se joignent à lui. On ne peut en effet réaliser de programme éducatif si on ne connaît pas, au départ, les facteurs culturels qui déterminent les attitudes et les croyances.

LE PROBLEME.—

Ayant ainsi brossé à grands traits la toile de fond au devant de laquelle se déroule ce drame silencieux qui affecte plus de 100.000 enfants haïtiens — nous devrions dire cette tragédie — voyons, en termes concrets, comment se définit le problème, quelles en sont les dimensions.

Le problème de l'alimentation et de la nutrition en Haïti, peut être envisagé sous deux aspects bien distincts. Le premier est celui de l'approvisionnement général de la population en aliments ; le second est celui de la malnutrition considérée comme problème spécifique de certains groupes sociaux, de certains groupes d'âge ou de certaines régions particulièrement vulnérables.

La Sous-alimentation Générale.—

Des enquêtes nutritionnelles à grande échelle ont été effectuées à plusieurs reprises en Haïti. Citons en particulier les travaux de Boulos, de Jelliffe et Jelliffe, et surtout l'enquête de Sebrell et de ses collaborateurs. Cette dernière enquête, combinée à une très large étude biochimique, montre que le paysan haïtien souffre de déficiences nutritionnelles multiples. Les plus importantes de celles-ci sont la carence en calorie et en protéines, comme le montrent de façon très significative l'insuffisance du poids moyen, la pauvreté du développement musculaire, la taille inférieure à la moyenne, et le taux bas d'albumine sérique, pour ne prendre que les critères les plus représentatifs. Le kwashiorkor est fréquent. Les anémies légères sont très répandues, et il existe probablement un grand nombre de cas légers d'avitaminose A et d'avitaminose B2. Enfin le taux de cholestérol sanguin a été trouvé bas, ce qui confirme les constatations antérieures de Grant et Groom.



Le problème général est une question d'ordre économique essentiellement. L'énoncé en est aisé à formuler : la consomma-



tion globale d'aliments et en particulier la consommation de calories et de protéines, est insuffisante.

Cette affirmation découle de diverses sources d'information dont les conclusions sont très concordantes : des enquêtes nutritionnelles, des enquêtes diététiques, des études relatives aux dépenses consacrées à l'alimentation, et auxquelles il faut ajouter les statistiques de production et de consommation.

Ces dernières années, nos connaissances ont été précisées par des enquêtes diététiques effectuées par le Bureau de Nutrition, selon une méthode rigoureuse, respectant les règles de l'échantillonnage statistique. Le tableau No. 2 préparé par Mlle G. Dominique, membre du Bureau de Nutrition, résume les conclusions principales de ce travail considérable, obtenues en étudiant minutieusement, pendant sept jours consécutifs, tous les repas de plusieurs centaines de familles.

L'étude critique de ces différents travaux conduit aux estimations suivantes :

- a) La consommation de calories, par personne et par jour, est comprise entre 1.600 et 2.100 cal., avec une valeur moyenne de l'ordre de 1.850 calories ;
- b) La consommation de protéines peut être évaluée à 40 gr. par personne et par jour, dont 8 à 9 gr. de protéines animales ;
- c) La consommation de graisses, comprise entre 27 et 94 gr., peut être estimée en moyenne à 40 gr. également ;
- d) L'apport calorique fourni par les hydrates de carbone se situe entre 70 et 74%, avec une moyenne de 72% de l'apport calorique total.

La très grosse majorité des Haïtiens sont donc sous-alimentés. Les conséquences de cette sous-alimentation générale sont malheureusement trop évidentes : l'espérance de vie est réduite, la santé générale de la population ne lui permet pas de résister aux infections, la croissance des enfants est freinée.

Mais surtout, la productivité du travailleur est altérée. Comment en effet attendre d'un cultivateur un haut rendement, une activité physique hautement productive, alors qu'il consomme à peine assez de calories pour survivre ? Nous entrons ici de plein pied dans le « cercle vicieux du sous-développement » ; faible productivité et sous-alimentation sont à la fois la cause et la conséquence l'une de l'autre.

Résumons-nous : même en l'absence de chiffres précis de production ou de consommation, il est établi de façon indiscutable que la consommation alimentaire en Haïti est très inférieure aux besoins réels de la population, et qu'il n'y a pas d'amélioration substantielle de cette situation en vue dans un proche avenir. Améliorer cet état de chose est une des nombreuses conditions préalables à la réalisation d'un développement économique réel. C'est aussi un des domaines où l'assistance extérieure pourrait exercer une action à la fois rapide — quant à ses effets sur le bien-être des populations — et durable, en rompant un des maillons de l'inexorable enchaînement des causes et des effets du sous-développement.

En un mot, la malnutrition ne peut être réduite que si est augmentée la disponibilité alimentaire dans le pays. C'est là toute première priorité.

La Malnutrition Infantile.—

Avant l'âge d'un an les enfants meurent surtout de tétanos ombilical et de diarrhée, comme le montrent les statistiques de l'Hôpital Général de Port-au-Prince, élaborées par le Dr. Buffon Mondestin. L'enfant, encore au sein pendant la majeure partie de sa première année est relativement protégé par le lait maternel. Et cependant, la malnutrition est la troisième cause de décès dans ce groupe d'âge.

Entre 1 et 4 ans, la malnutrition est la PREMIERE cause de décès dans les hôpitaux. Si on ajoute que pas mal de nourrissons et d'enfants d'âge préscolaire sont morts à l'hôpital de diarrhée ou de broncho-pneumonie parce que leur mauvais état de nutrition les a empêchés de résister à l'aggression microbienne, on se rend compte du rôle important que la malnutrition joue dans leur mortalité. Des observations comparables ont été faites récemment par le Dr. Hénec Titus au Centre de Santé du Portail-Léogâne.

Des enquêtes effectuées dans tout le pays, par Jelliffe et Jelliffe en 1958, et depuis lors par l'équipe du Bureau de Nutrition, ont montré des taux extrêmement élevés de malnutrition parmi les enfants haïtiens : 7% de tous les enfants de 1 à 4 ans, soit 1 enfant sur 14, est atteint d'une forme grave de malnutrition, tandis que 2 enfants sur 3 sont atteints de malnutrition plus ou moins marquée. Le « kwashiorkor », forme grave de malnutrition, maladie redoutable, décrite dans tous les continents, est l'aspect que prend le plus souvent cette malnutrition à laquelle

les spécialistes donnent le nom de « malnutrition proteico-calorique ».

Des études très soignées, entreprises par l'équipe du Bureau de Nutrition, sous la direction du Dr. Kendall King, ont montré qu'il existe un retard de croissance important chez les enfants haïtiens : la taille est inférieure de 10% environ à la normale, alors que le poids moyen accuse un déficit de l'ordre de 20%. Les conséquences de la malnutrition sur le développement mental, mises en évidence dans d'autres pays, n'ont pas été étudiées en Haïti, mais il convient de garder leur existence à l'esprit en mesurant les effets possibles des maladies nutritionnelles.

Les observations du Dr. Escapini, consultant spécial de l'OMS, et du Dr. Jean-Claude Desmangles, ont démontré l'existence de l'avitaminose A, cause de cécité définitive chez les enfants atteints. Enfin, l'avitaminose B2 dont les effets sont encore mal connus, est très répandue.

On nous objectera que malgré ce tableau sombre, bien peu d'enfants meurent de faim. C'est vrai. Ces petits malnourris ne meurent pas de faim. Ils meurent des conséquences d'un déséquilibre prolongé dans leur alimentation, où la quantité d'aliments est insuffisante et où la quantité de protéines est encore beaucoup plus insuffisante. Les proportions de protéines et de calories que consomme un adulte ne peuvent suffire à un enfant qui doit fabriquer des os, du muscle et des tissus. Aussi le petit malnourri réagit-il par un ralentissement de sa croissance. Ensuite son appétit baisse, aggravant la situation. Il devient apathique, indifférent, puis hostile. Les membres gonflent, les cheveux se décolorent, des taches claires et foncées apparaissent sur la peau qui parfois tombe par plaques ou se fendille et suinte. Puis vient la diarrhée et une mort rapide, à moins qu'une maladie intercurrente ne vienne ôter le petit malade à un sort dont il s'était d'ailleurs détaché. Cette maladie est caractéristique du sevrage et survient fréquemment lors d'une autre grossesse de la maman dont tous les soins, et aussi tout le lait, vont au dernier-né. L'enfant de 1 an $\frac{1}{2}$ ou 2 ans puise alors dans le plat familial une alimentation déséquilibrée, et l'affection s'installe. On voit souvent des familles où l'enfant de 2 ans et son plus jeune frère, âgé de 6 à 9 mois, pèsent le même poids. Le second joufflu, gai, heureux ; le premier misérable, renfrogné, présentant déjà les signes de la redoutable maladie.

Et cependant le traitement est simple, si on prend l'enfant à temps. Quelques semaines d'une bonne alimentation, beaucoup de lait, et voilà nos petits malnourris reprenant une croissance

normale et un appétit solide et retrouvant la joie de vivre. A Fond-Parisien, non loin de Port-au-Prince, le Bureau de Nutrition possède un Centre de Récupération nutritionnelle où ces enfants sont traités au moyen de la seule cure diététique. Aucun médicament ne leur est administré, aucune vitamine n'est distribuée. Un choix judicieux d'aliments locaux, achetés sur place, correctement préparés et présentés suffit, pour \$ 0.09 par jour, à guérir des enfants atteints des degrés les plus graves de malnutrition. Non seulement leur poids augmente à une vitesse qui, chez certains, dépasse le double du taux de croissance d'enfants américains de même âge, mais on voit les protéines sanguines s'élever rapidement, et dès la première semaine le comportement psychologique est complètement changé. (Ajoutons, pour être complet, que le but du centre est d'éduquer les mamans, en leur démontrant les effets d'une bonne alimentation, à base locale, sur leur enfant).

A côté de l'ampleur et de la gravité de la malnutrition infantile, les autres problèmes peuvent paraître secondaires. Ils existent cependant. L'anémie est fréquente chez les écoliers et chez les femmes enceintes. La malnutrition n'est pas seule en cause, mais elle joue un rôle qui n'a pas encore été suffisamment étudié. Il existe dans certaines régions montagneuses des cas de goître très probablement dûs à une carence en iode. Enfin nous pouvons considérer comme un problème spécifique le dénûment des populations qui ont souffert le passage d'un cyclone ou une grande sécheresse, et qui ne disposant pas de réserves, sont acculées sinon à la famine, au moins à de grandes privations et de grandes souffrances, malgré le foisonnement de secours et de bonnes volontés qui se font jour lorsque ces événements surviennent. Le pays a été durement frappé dans cette dernière décade : le cyclone Hazel, la famine du Nord-Ouest, les ouragans Flora et Cléo ont mis en relief le drame de ces populations. Les dommages apportés à l'économie totale du pays et le retard qu'ils auront imposé au développement du pays ne seront sans doute jamais bien connus.

Solutions et Perspectives d'Avenir.—

Sans une action énergique des pouvoirs publics, sans une mobilisation des ressources privées et sans une assistance extérieure importante, la situation actuelle va rapidement tourner à la catastrophe. Il est inutile de se le dissimuler, les faits sont là et ils ne laissent la porte ouverte à aucune autre alternative. Est-ce à dire qu'un pessimisme sans nuances soit de mise ? Nul-

lement. Bien au contraire, des indications croissantes montrent que le Gouvernement est prêt à entreprendre cette action, et un désir de plus en plus grand d'aider Haïti se manifeste à l'extérieur.

La gravité et l'étendue du problème sont de mieux en mieux connus et reconnus par l'élite haïtienne. L'ampleur de la malnutrition est progressivement découverte, tandis que le mal perd son caractère de tare, de « maladie honteuse » sur le plan social. La malnutrition est abordée de plus en plus franchement et de plus en plus scientifiquement. La contribution des Bureaux de Nutrition des Départements de la Santé Publique et de l'Agriculture dans la reconnaissance du problème, a été considérable. Ces deux Départements Ministériels ont donc contribué à cristalliser l'opinion, tant du public que des autorités.

Un grand désir d'aider le peuple haïtien se manifeste à l'extérieur. Le P.A.M., Programme Mondial des Nations-Unies et de la F.A.O. termine sa phase expérimentale. D'ici moins d'un an, les conclusions de l'expérience seront connues et une doctrine en sera vraisemblablement dégagée. Des quantités considérables d'excédents alimentaires seront mis à la disposition des pays, pour les aider à réaliser des plans de développement. Le Gouvernement des Etats-Unis, si on en croit la presse américaine, est en train de revoir sa politique d'utilisation des surplus de sa production agricole. L'Alliance pour le Progrès, l'Agence Internationale pour le Développement, accordent une importance croissante à la solution des problèmes nutritionnels des pays en voie de développement.

De la conjonction de l'effort national qui se dessine et de l'assistance extérieure, internationale ou bilatérale, peut naître la solution. En quoi consisterait cette dernière, c'est ce que nous voudrions nous efforcer d'ébaucher, en guise de conclusion de cette étude.

La solution du problème de l'alimentation et de la nutrition en Haïti, consiste essentiellement en une attaque simultanée et concertée sur trois fronts : par le développement économique, par le contrôle de l'accroissement démographique et par l'éducation en nutrition de la population.

Le développement économique sort du cadre de ce travail. Rappelons que s'il est une condition « sine qua non » d'une amélioration de la nutrition, il ne peut être entièrement réalisé sans une élévation de la nutrition, il ne peut être entièrement réalisé sans une élévation de la consommation alimentaire dans le pays.

Deux domaines sont prioritaires dans l'immédiat : le renforcement des services de vulgarisation agricole (en particulier le Service de l'Extension Agricole du Département de l'Agriculture) et l'organisation de la pêche en mer.

Le contrôle de l'accroissement démographique est le deuxième volet de ce tryptique. On n'insistera jamais assez sur le fait que la limitation des naissances, quoique indispensable, ne peut constituer une solution à elle seule, ni sur la nécessité de trouver des méthodes acceptables par la grande majorité de la population.

Enfin l'éducation en nutrition, déjà entreprise, devra être intensifiée. L'école, l'agence d'économie domestique, le centre de santé, etc., devront organiser ou amplifier cet aspect de l'éducation. Les Bureaux de Nutrition mettront à leur disposition leur expérience, ainsi que le matériel et les méthodes qu'ils ont élaborées

Pour mener la guerre à la malnutrition, un Plan National de Nutrition est nécessaire. La planification et la coordination des activités des différents ministères va s'imposer dès que des mesures à grande échelle seront envisagées. Un organisme chargé de canaliser les ressources disponibles, d'harmoniser les plans particuliers des Départements, devra être créé au niveau le plus élevé. Il sera une émanation de l'organisme chargé de la planification générale de l'économie, et le Département de la Santé Publique y jouera un rôle prédominant.

Nous croyons cependant, à la lumière de l'expérience que nous avons acquise dans d'autres pays, qu'un tel organisme ne peut fonctionner efficacement que si tous les services intéressés disposent de techniciens qualifiés et d'une connaissance approfondie de la partie du problème dont ils auront à traiter. Ce n'est pas encore le cas, mais si on considère les progrès extrêmement rapides accomplis à ce propos dans les dernières années, il ne faudra plus que quelques années avant qu'Haïti dispose d'une équipe nationale complète et bien préparée.

Les priorités pour l'immédiat se ramènent donc à former du personnel, avant tout, et à tous les niveaux ; à poursuivre les études, les enquêtes et la recherche de solutions pratiques, tels que les projets de Fond-Parisien ou de Guérin, ensuite.

C'est dans ces derniers champs d'action que l'Assistance Technique des Organisations Internationales peut se poursuivre et s'avérer la plus profitable au pays. Nous voudrions terminer cet article en décrivant très sommairement le rôle que l'OPS/OMS a joué en Haïti dans le domaine de la nutrition.

Nous avons dit plus haut comment, à la suite d'une recommandation de l'OMS et de la FAO, un expert avait été envoyé en Haïti et comment deux Bureaux avaient été créés l'un par le Département de la Santé Publique et l'autre par le Département de l'Agriculture. Ces deux Bureaux sont pourvus d'une allocation budgétaire et de personnel technique qualifié. Ils travaillent en étroite collaboration ; le fait mérite d'être souligné car dans peu de pays la coordination entre les deux Bureaux est aussi étroite et aussi fructueuse. Des enquêtes nutritionnelles et diététiques ont été menées, du personnel a été formé, le laboratoire de nutrition a été remis en fonctionnement, un projet intégré de nutrition appliquée fonctionne à Guérin (Léogâne) depuis plus d'un an, un Centre de Récupération pour enfants malnourris a été ouvert à Fond-Parisien et d'autres sont en train d'être mis en marche. Des tables rondes hebdomadaires réunissent, outre le personnel des Bureaux de Nutrition, d'éminents spécialistes comme le Dr. Victor Laroche, Professeur de Médecine Préventive à la Faculté de Médecine, et le Dr. Ary Bordes, Directeur du Centre Materno-Infantile.

L'OPS/OMS a contribué à la mise en marche de ces activités de multiples façons. Le Consultant, à temps plein, a assisté le Département de la Santé Publique, puis les deux Bureaux de Nutrition, dans toutes les activités citées ci-dessus, en orientant le programme et en conseillant le Dr. William Fougère et l'Agr. Ernst Vaval, directeurs des deux Bureaux cités. Si la présence d'un consultant est la forme la plus évidente de l'assistance fournie par l'OPS/OMS, cette assistance comporte bien d'autres aspects tout aussi importants. L'Organisation a accepté de gérer l'aide financière accordée au programme de nutrition par la Williams-Waterman Fund de New York. Elle a accordé des bourses, donné du matériel et distribué de la documentation technique. Elle a mis à la disposition du programme son expérience, en examinant les rapports, en faisant des suggestions, en envoyant des visiteurs, en permettant à son consultant d'assister à des réunions internationales ou à des cours de mise à jour, ou en l'assistant au travers de démarches effectuées par son Représentant en Haïti. L'assistance fournie par l'OPS/OMS au projet de nutrition d'Haïti n'est qu'un exemple de la façon dont tout un édifice administratif et technique met son expérience, ses connaissances, ses techniciens, ses contacts, ses moyens de communication, à la disposition d'un Gouvernement membre qui, en dernière analyse, décide toujours. C'est pour cette raison que nous avons été très heureux de répondre à l'invitation de « Con-

jonction », et de faire connaître aux distingués lecteurs de la revue, un des aspects de l'action de l'OPS/OMS en Haïti.

Dr. BEGHIN

14 juin 1965

*

TABLEAU No. 1 : Quelques indicateurs économiques (1)

Produit interne brut per capita (1962)	\$ 77.04
Densité de la population par rapport aux terres cultivées et aux pâturages (1962) par hectare	4.1
Taux de mortalité générale (0/00)	21.6
Taux de mortalité infantile pour 100 naissances vivantes (1960-1965) Espérance de vie à la naissance (1960-1965)	42 ans
Accroissement de population par an (1960-1965)	2.3%
Consommation de calories par habitant et par jour	1875

(1) Sources :

Guide Economique de la République d'Haïti, Publication de l'Institut Haïtien de Statistique (1964) — Latin America, Trends in Production and Trade, AID, Oct. 1963, Washington, D.C. — Reformas Institucionales y Desarrollo Social en America Latina, B.I.D., Marzo 1963.

PEDAGOGIE DES SCIENCES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ⁽¹⁾

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Collègues,

Je vous remercie d'être venus m'aider à réfléchir sur l'enseignement des sciences. Votre présence prouve que l'inquiétude pédagogique qui est l'expression désintéressée de l'amour de la jeunesse est une flamme encore vivace dans un monde où l'on ne considère que les profits immédiats

L'effort des grandes puissances dans le domaine de la recherche scientifique pure et appliquée nous conduit vers une civilisation des techniques où la culture scientifique risque de supplanter tout autre forme de culture même en tant que moyen d'expression et de connaissance.

Que sera donc cet homme cultivé de demain ou, si vous préférez, pourquoi enseigne-t-on les sciences dans l'enseignement secondaire ? Tant que l'on ne sera pas d'accord sur ce « pourquoi », il sera vain de s'accorder sur un même « comment ».

Afin d'asseoir nos objectifs, il est nécessaire de détruire deux conceptions caduques.

Certains font des sciences un enseignement de connaissances sous forme d'un déluge de faits, de schémas détaillés d'appareils industriels, sous prétexte que l'homme cultivé doit être à la page et ne peut ignorer cela. Cette idée est une vue de spécialistes, dangereuse pour trois raisons au moins :

- 1°) Si tous ces spécialistes des diverses disciplines s'assembleraient, il ne s'en trouverait aucun parmi eux d'assez « cultivé » pour avoir toutes les connaissances déclarées indispensables par les autres.

(1) Conférence prononcée à l'Institut Français.

2°) La deuxième raison est un fait : certains hommes réputés cultivés ne souffrent absolument pas de leur ignorance de la physique et de la chimie.

3°) Enfin, les techniques enseignées, pour actuelles qu'elles soient, risquent d'être périmées alors que l'élève aura besoin de celles de demain.

J'ajoute qu'une telle conception entraîne une inflation des programmes portant sur les faits au dépens des idées, sur le savoir au dépens de l'intelligence. Elle crée le surmenage et le découragement des élèves. Nous la tiendrons donc pour fausse et périlleuse.

D'autres, plus nombreux, commettent une erreur voisine en croyant qu'on enseigne les sciences en vue de la réussite aux concours des facultés ou au baccalauréat, erreur qui conduit à confier les sections littéraires aux professeurs les moins expérimentés, alors que les meilleurs seraient nécessaires, ou d'un autre point de vue à croire que les réussites techniques et scientifiques de telle puissance sont en relation immédiate avec la structure de son enseignement secondaire.

Je pense au contraire que si l'on peut dire que les individus formés dans tel pays sont plus civilisés au sens propre, plus adultes, en un mot moins enfantins que les citoyens de tel autre pays, on peut conclure à l'infériorité relative de l'enseignement chez ce dernier.

Gardons-nous donc de commettre ces deux erreurs et précisons le rôle des sciences dans l'enseignement secondaire. N'oublions pas que l'enseignement secondaire forme un tout et que chaque élément de ce tout tend vers un but commun : éduquer, c'est-à-dire conduire de l'état enfant à l'état adulte. Il faut donc :

1°) *Eveiller et développer la conscience* des valeurs spirituelles qui assurent le maintien des civilisations supérieures. A cet égard, je crois à la supériorité des disciplines littéraires. Cependant par un enseignement approprié de la chimie industrielle particulièrement, nous pouvons montrer la prééminence de l'homme et son effort sur le monde. Renonçons ici à enseigner en spécialiste pur en liant fortement cet enseignement à celui de la géographie économique : — poser sommairement mais soigneusement les problèmes de matières premières ; — s'intéresser à l'histoire des techniques et des conquêtes de l'industrie. A propos de la préparation de l'*ammoniac* et de l'acide nitrique, on montrera l'homme triomphant de l'inertie de l'azote. L'étude

du soufre et de son oxydation permettra de décrire l'implantation, dans le monde, de l'industrie du soufre depuis les matières premières jusqu'aux produits finis ; — l'oxydation du carbone sera l'occasion de faire comprendre l'importance industrielle de la houille. L'étude de la *métallurgie* et des propriétés pratiques des métaux jusqu'aux alliages et aux traitements thermiques montrera l'homme apprenant à utiliser les métaux. Les *pétroles* et toute la *chimie organique* évoqueront la maîtrise de l'homme dans les conquêtes de la synthèse organique. La *physique* œuvrera parallèlement en retraçant sa marche en profondeur vers la structure de la matière. Dans ce but commun, il serait bon de placer, à côté des vénérables tableaux de Mendéléiev et schémas d'atome, des cartes de géographie industrielle ou de matières premières. Cela contribuerait à former des citoyens aptes à se faire une opinion réfléchie sur les grands problèmes qui leur seront proposés.

2°) Il faut aussi créer un certain nombre de mécanismes intellectuels : le *raisonnement* droit, l'*esprit d'observation*, d'*analogie*, de *généralisation*.

Ces deux objectifs pourraient être atteints complètement par les professeurs de géométrie et de sciences naturelles sous réserve des difficultés que comporte pour les jeunes enfants auxquels nous avons affaire, la complexité du monde des naturalistes.

3°) Il faut enfin développer l'*imagination*, et les mathématiques ont là encore une large part, mais il faut par-dessus tout éveiller le *jugement*. Les mathématiques n'ont guère de vertu pour cela. Je ne veux pas dire que les bons mathématiciens manquent de jugement car, fort heureusement, ils ont fait aussi d'autres études. En effet, le monde des mathématiciens reste à l'échelle de la raison humaine, aussi complexe soit-il. Celui des physiciens est le monde réel imposé a priori du dehors. C'est dans ce heurt avec le monde réel que s'aiguisent et se développent le jugement. L'enseignement des sciences devra donc détruire les tendances égocentriques des élèves qui faussent leur jugement en attirant leur attention sur la complexité du réel et en créant une attitude objective devant les faits. A ce propos le physicien pédagogue devra montrer qu'on peut rechercher la vérité par la voie expérimentale souvent plus rapide et plus sûre que la voie logique fortifiée par l'héritage de Descartes et l'usage abusif des règles de trois dans les petites classes.

Pour conclure, cherchons d'abord l'enseignement éducatif. Les connaissances nécessaires à l'homme cultivé, au baccalau-

réat ou aux concours des facultés, seront alors acquises silencieusement, spontanément, « par-dessus le marché », en don gratuit.

Nous sommes en mesure maintenant de discuter des méthodes à mettre en œuvre.

Nous devons d'emblée écarter les méthodes dogmatiques où le professeur déverse sur son jeune auditoire ses connaissances. Aussi minutieusement élaboré soit-il, ce cours dicté tombe de l'adulte vers l'enfant d'une façon irréversible, sans qu'un dialogue puisse s'établir. Or, il ne s'agit pas de communiquer des connaissances mais de rendre l'élève capable de les acquérir. Ces méthodes créent dans les classes la torpeur, l'indifférence intellectuelle, rendent les élèves incapables d'attention et de mémoire et donnent aux futurs bacheliers une piètre idée des sciences physiques.

Celui qui dicte un cours est une chose qui ronronne alors qu'un professeur est un homme qui rayonne.

L'erreur des méthodes dogmatiques est de considérer l'enfant comme un adulte en miniature ou inachevé alors qu'il constitue une entité psychologique différente, avec sa logique, son verbalisme et une mentalité qui traverse des étapes bien identifiées aujourd'hui.

Cette remarque nous amène à énoncer la première règle de ce qu'on est convenu d'appeler l'*enseignement naturel*. Nous l'intitulerons « *de l'enfant à l'adulte* » : il faut sans cesse rechercher, retrouver, reproduire la démarche intellectuelle des enfants auxquels on s'adresse jusque dans les mots, car les mots sont des idées, et ne jamais lui substituer notre démarche d'adulte.

La deuxième règle est un corollaire. C'est la règle du « connu à l'inconnu » ou la « redécouverte ». En effet, les enfants qui entrent en seconde ont une connaissance confuse quotidienne ou ancestrale de nature expérimentale à laquelle s'ajoutent les apports des enseignements antérieurs : c'est le *connu* qui peut être utilisé tel quel ou quelquefois constituer un obstacle chargé d'idées fausses qu'il faut reconnaître et désorganiser parfois. Ce procédé requiert la collaboration de la classe et, par conséquent, respecte la première règle : de l'enfant à l'adulte.

Lorsque le connu est insuffisant, on créera des connaissances préalables au moyen d'expériences ou d'observations simples faites en travaux pratiques : c'est la redécouverte de seconde espèce. Nous les drainerons ensuite vers l'*inconnu* qui est la connaissance scientifique.

Mais ne confondons pas découverte et redécouverte et ne commettons pas l'erreur de faire découvrir par une classe de première en moins d'un quart d'heure la seconde loi de la réfraction que Kepler, avant eux, avait cherchée vainement. De cette façon, on arriverait vite à la formule : « Invente la pile atomique, tu l'apprendras ensuite ». Il est évident que dans de tels cas on ne peut procéder qu'à une vérification de la loi. Cette fausse redécouverte est dangereuse pour trois raisons : 1°) c'est un mensonge intellectuel ; 2°) elle masque la réalité des difficultés historiques dans la recherche de la vérité ; 3°) elle assimile l'enfant à l'adulte et ne vaut donc pas mieux que le dogmanisme qui permet « d'aller plus vite ».

La règle du connu à l'inconnu se heurte habituellement à deux *objections* : c'est fatigant : bien sûr qu'il est fatigant d'enseigner, il est moins pénible de dicter un cours. Il est moins pénible de vivre sur soi que de se donner aux autres. C'est sans doute pourquoi le cours dicté a la vie si dure. Il en est même qui se demandent comment ils assureraient leur discipline ou occuperaient leur temps s'ils n'obligeaient pas les élèves à écrire. D'autres prétendent qu'on ne peut les en empêcher. Cette pauvre défense montre à quel point cette objection est honteuse.

La deuxième objection est plus sérieuse : c'est trop long... L'enseignement dogmatique va plus vite. Oui, mais où ? Pour communiquer des connaissances ? Alors qu'il s'agit de former des individus capables de s'adapter à la complexité inconnue de demain, à des problèmes nouveaux dont on ne connaît pas l'énoncé. « On doit pourtant achever le programme » dira-t-on. Oui, mais à condition de ne pas semer derrière nous l'incompréhension et la confusion.

Certes, les classes d'examen ont leurs exigences mais je demeure persuadé qu'il est souvent plus rapide d'exploiter une expérience réalisée que d'en faire un schéma abstrait au tableau noir.

Nous abordons alors la troisième règle corollaire de la première règle fondamentale qui consiste à solliciter les intérêts spontanés des enfants, c'est-à-dire à découvrir leur concret et à les amener vers l'abstrait. Si nous ignorons cette règle, du concret à l'abstrait, nous risquons de perdre les enfants qui abordent pour la première fois l'étude de la physique et qui ne demandent qu'à prendre pied. Nous continuerons à fabriquer et à entretenir ce qu'on appelait autrefois des « fainéants » et qui ne sont en fait que des élèves dont on n'a pas su trouver

les intérêts mentaux. Pour éviter cela, n'oublions pas qu'un fait n'est concret pour un enfant que dans la mesure où il le connaît par son expérience personnelle.

La méthode naturelle se résume donc dans les trois formules lapidaires :

- de l'enfant à l'adulte
- de connu à l'inconnu
- du concret à l'abstrait.

Méfions-nous en car on les dit souvent sans songer au sens des mots. Essayons d'utiliser ces principes pour mettre au point des techniques d'enseignement.

Conditions nécessaires

Tout d'abord, notre enseignement étant collectif, nous devons créer une homogénéité des tendances. L'élève, (s'il est considéré comme un moyen dont nous disposons pour enseigner), conserve donc sa dignité : tous les élèves se valent, il n'y a pas de premier ou de dernier, mais des teintes différentes. Si l'on veut que toutes soient représentées, il ne nous faudra pas de classe trop peu nombreuse.

Ceci étant acquis, un professeur de sciences physiques devrait considérer qu'il y a deux moyens d'enseigner et de prouver : le *mode verbal* et le *mode expérimental*, et il devrait estimer qu'il y a parité pédagogique entre ces deux modes d'expression.

Pour ce qui est de l'acte oratoire, n'oublions pas qu'un seul mot peut éloigner définitivement de nous un enfant. Corrigeons également notre langage en évitant les abréviations de spécialistes. Réduisons au minimum les notes qu'on utilise ; en tout cas, n'en soyons pas esclaves au point de diminuer notre présence dans la classe : la parole du maître doit être imposée à chaque instant par l'auditoire.

Pour ce qui est du mode expérimental, nous allons l'aborder au cours de l'étude d'une classe en action et du déroulement des travaux pratiques.

La *prise de contact* se fera d'abord par une enquête discrète qui déterminera l'état de la classe, le nombre et la cause des absences. Il faudra ensuite procéder à l'*interrogation initiale*. Or on ne récite pas une leçon de physique, on l'applique. L'interrogation, exercice proposé à toute la classe, permettra de savoir si les élèves ont appris mais surtout s'ils ont compris la leçon précédente.

La leçon du jour pourra être abordée en toute confiance avec la collaboration des élèves. Nous poserons constamment des questions de manière à ce qu'elles conduisent à des réponses individuelles. En effet, la classe doit vivre d'une vie intellectuelle et non pas physique et la réponse collective n'est pas toujours souhaitable. Il faudra laisser parler l'enfant, car c'est lui qui nous renseigne sur le point de départ, sur son concret, sur son connu. Cette enquête liminaire nous permettra, par l'expérience, d'apporter ce connu dans nos murs, à l'échelle de l'amphithéâtre, pour expérimenter sur lui, pour l'analyser.

Cependant, il faudra se méfier de l'attitude de l'élève devant nos expériences : elles mettent en jeu des intérêts ludiques beaucoup plus que des intérêts intellectuels. Elles sont davantage pour eux un spectacle qu'une preuve. Notre enseignement ne sera vraiment expérimental que lorsqu'on aura développé chez l'enfant un état permanent de rébellion intellectuelle devant l'expérience.

Pour cela, évitons les expériences décrites au tableau que l'élève est obligé d'admettre, d'où son attitude passive. Evitons les fausses expériences qui ne prouvent rien ou le contraire de ce que nous affirmons. Refaisons les expériences mal comprises ou oubliées : dans le mode verbal, ne consentons-nous pas à répéter, à rabâcher ? Ne nous résignons pas à l'échec : est-ce qu'un professeur s'embrouillant dans une phrase dira : « J'essaierai de vous dire cette phrase la prochaine fois » ? Recherchons l'origine de l'échec : l'expérience ratée n'existe pas, c'est une expérience qui prouve autre chose que ce qu'on voulait prouver, à nous de le faire découvrir.

Les expériences doivent donc être choisies avec concision, effectuées aux points utiles de l'exposé et non reléguées à la fin, vues par tous les élèves et discutées jusqu'à la preuve.

A la fin de la leçon, il sera indispensable de proposer un exercice qui nous prouvera que la leçon a été ou non comprise. On prendra congé de la classe en lui fixant le prochain rendez-vous à l'aide de deux moyens : le manuel et le cahier de textes.

Il faut apprendre aux élèves à utiliser le manuel que nous leur avons choisi. Au moment où la leçon s'achève on fera ouvrir le livre qui doit être fermé en principe. Il faudra le relier à la leçon, l'explorer, le corriger, l'animer, le rendre vivant.

Les cahiers de textes individuels sont le lien permanent de la classe avec les parents : ils contiennent ce que les élèves doivent faire ou apprendre, autant de messages que nous envoyons

dans les foyers. Nous devons contrôler qu'ils sont tenus avec soin et dicter clairement ce qu'ils doivent contenir.

Des expériences faites en classe par le professeur ne sont pas suffisantes. Il en faut d'autres faites par les élèves eux-mêmes, c'est-à-dire en *travaux pratiques* : en effet, les observations faites par les élèves enrichiront leur « connu » dans certaines parties du programme où les connaissances héritées, quotidiennes ou antérieures, sont inexistantes, en chimie notamment. Puisque ces séances sont faites pour créer du connu notons dès à présent qu'elles doivent normalement précéder les leçons du maître.

Pendant les *travaux pratiques*, pourront être conduites des expériences *quantitatives* aboutissant à une loi impossible à mener à bien en classe. Si le sujet est unique pour tous les groupes de deux élèves (ce qui suppose suffisamment de matériel) nous aurons autant de vérifications de la loi que de groupes d'expérimentateurs. Dans ces conditions, les feuilles de manipulation qui tentent d'expliquer l'objet et le déroulement de l'expérience sont inutiles car elles sont abstraites et découragent les élèves. Le maître s'y substituera par sa parole. La mise en train se fera par un bref commentaire car les élèves sont impatientes. Les explications complémentaires viendront au fur et à mesure que le travail avancera. Elles ne doivent pas être trop abondantes pour ne pas interrompre sans cesse les observations. Enfin, tous les résultats devront faire l'objet d'une confrontation et d'une discussion collective à la fin de la séance.

Le compte-rendu des élèves est rédigé autant que possible au cours de la séance et l'élève le laisse sur place en fin de séance. Cela pour éviter que par esprit de paresse l'élève l'enjolie chez lui.

Les travaux pratiques seront l'occasion de faire naître progressivement la notion d'incertitude dans les mesures physiques. On l'appelle quelquefois *erreur* : ce mot doit être banni de notre vocabulaire car il a un contenu moral et les élèves pensent toujours que c'est quelque chose qu'on aurait pu éviter en travaillant avec plus d'attention. Le calcul d'incertitude est fondamental en physique : il revient à porter un jugement sur la valeur d'une mesure ou d'une loi. On voit donc que son interprétation est un exercice de choix pour la formation du jugement. Son résultat mesure la modestie du physicien. Il doit faire comprendre que le chercheur n'est jamais au bout de son effort, que la certitude totale ne sera jamais acquise. Cette notion très

abstraite ne sera abordée que lentement par des mesures de sensibilité de peson, de balance et par l'encadrement des résultats des pesées par exemple.

CONCLUSIONS :

Voilà effleuré l'essentiel des techniques à mettre en œuvre. Il est évident qu'on ne peut aller trop loin dans leur élaboration sans violer la personnalité du maître. Et puis ce qui réussit aujourd'hui ne sera peut-être pas bon demain. Rien n'est acquis en pédagogie. La classe est un être changeant et le pédagogue est toujours en état d'alerte. Néanmoins, si un élève nous dit à la fin de la leçon : « Monsieur, on n'a pas besoin d'apprendre la leçon, on la sait », on pourra s'estimer comblé.

Je vais maintenant arrêter cette réflexion pédagogique qui nous a conduits d'une simple considération philosophique jusqu'aux moindres détails pratiques de l'enseignement des sciences. Voilà donc dressé un plan d'après lequel nous devons, compte tenu des réalités spécifiques, nous efforcer de construire, comme d'humbles maçons que nous sommes, des leçons éducatives et agréables à vivre. Je sais par expérience qu'on ne sort pas toujours satisfait d'une classe parce qu'en appliquant les méthodes que je viens de décrire on s'aperçoit facilement de son échec et que la faute ne vient jamais des élèves. Et si, ce soir, en détruisant certaines conceptions, j'ai atteint certains d'entre vous, que ceux-là se consolent lorsqu'ils sauront que j'ai choisi ce sujet parce que j'ai, pour moi-même, ressenti la nécessité de cette réflexion.

Michel BIN

Professeur de Physique et Chimie

LES TACHES NOUVELLES
DU PROFESSEUR DE FRANÇAIS
EN HAÏTI

Chers Collègues,

Je vous remercie bien vivement d'être venus à cette réunion qui doit être, dans mon esprit, un colloque sur notre travail de professeurs de français et particulièrement sur les moyens de donner à nos élèves en cette matière un enseignement plus réaliste, plus rapide, mieux adapté aux besoins de notre temps et à leurs tendances. Ne trouvez pas inutile que j'insiste au départ sur le caractère absolument professionnel et technique de ma démarche : elle prolonge les efforts que je déploie depuis nombre d'années, soit comme professeur, soit comme directeur d'établissement public et privé, pour répondre à l'attente de l'Etat et des familles, en maintenant à un niveau satisfaisant l'enseignement de cette matière : n'est-elle pas le fondement, dans l'état actuelle de notre législation et de notre pratique scolaire, de notre système d'éducation ? Il ne paraît pas que tout le monde ait vu ma tentative sous ce jour. Certaines gens, qui ne pensent que par antithèse, découvrent dans toute action favorable au français en Haïti, une attaque contre le créole. Me suffira-t-il de rappeler à ceux-là, au risque de paraître immodeste, que j'ai fait admettre le créole haïtien à la Sorbonne avec une distinction point négligeable ? Sinon dois-je leur révéler la collaboration empressée que j'apporte à tous les groupes, état-major de l'ONEC ou clergé catholique, qui cherchent par le créole à élever nos masses d'adultes vers la lumière de la connaissance ou de la foi ? Aucune des deux tentatives n'est préjudiciable à l'autre. Il me paraît au contraire qu'un bilinguisme de bon aloi est dans notre cas une situation excellente, un privilège dont il nous faut tâcher de tirer le meilleur parti. Celui qui est passé par la linguistique générale, et surtout la linguistique structurale, connaît bien la vanité des efforts qui tendent à diviser les idiomes en langues, dialectes et patois. Pour lui, il n'existe que des langues plus ou moins évoluées, plus ou moins élaborées par une plus ou moins longue tradition littéraire, mais linguistiquement égales, pourvu qu'elles présentent ce que M. André Martinet appelle la double articulation : l'articulation en phonèmes et l'articulation en monèmes.....

Ce qui est sûr encore, c'est que les groupes dont j'ai parlé jouent leur partie dans l'effort national avec beaucoup de méthode, beaucoup de conscience et beaucoup d'enthousiasme. De nous autres professeurs de français, qui avons la charge des générations d'enfants qui montent, pourra-t-on en dire autant ? C'est une question que je me suis posée et à laquelle j'ai consacré bien des heures d'autocritique et de réflexions et bien des travaux de recherches.

De la bonne volonté et de la conscience, nous n'en manquons certainement pas. Elles se reflètent dans les confidences que nous nous faisons quand nous avons l'occasion d'échanger quelques vues sur les résultats de notre travail. Elles se reflètent dans nos doléances adressées aux responsables de l'enseignement public ou privé quand un examen écrit ou oral de français a déçu profondément notre attente. Que de fois n'avons-nous pas fait ou entendu des réflexions de ce genre : les élèves de tel niveau d'études n'écrivent pas français, mais un charabia informe... Les copies sont livresques, les élèves ne peuvent s'écarter un instant du cours ou du manuel sans que l'on sente immédiatement un abîme entre ce qu'ils récitent et ce qu'ils tentent d'exprimer personnellement... Des sujets plus que moyens dans leur classe sont lents à dire simplement des choses élémentaires... Ils sont parfois même incapables de reprendre une explication qu'ils disent pourtant avoir comprise, etc. ↗

A cette crise du français on attribue diverses causes : désaffection de la génération actuelle pour une matière dont elle ne voit pas l'utilité, classes trop nombreuses et par conséquent manque de prise du professeur sur ses élèves, insuffisance du jeu de la sélection et de l'orientation dans notre enseignement secondaire, surcharge des programmes qui oblige à consacrer à d'autres matières une partie des longues heures réservées autrefois au français, etc.

Toutes ces explications sont valables, mais dans une certaine mesure seulement. Pour ma part, je crois que nos difficultés tiennent à une cause fondamentale et qu'en matière d'enseignement du français, comme en bien d'autres, nous avons pris un mauvais départ en faisant les choses comme si on était en France et comme si le français était la langue maternelle de nos élèves. De cette erreur d'aiguillage est résulté un immense gaspillage de temps, d'argent, d'énergie, de dévouement et d'espoir. Si nous utilisions plus méthodiquement les 10 ou 12 heures hebdomadaires de français de l'enseignement primaire et les 6 du secondaire, nos résultats seraient bien plus brillants. Mais notre enseignement du français, de la classe enfantine à la classe de 3ème, se fonde essentiellement sur l'étude grammaticale, l'explication de textes — et de textes plutôt littéraires — les exercices de vocabulaire et de rédaction. Il oriente l'élève vers l'acquisition des structures, des formes et des mots qui lui permettront plus tard de se délecter à la lecture des

grands maîtres de la littérature française, de s'intégrer à la civilisation française. A cet égard, dès l'âge le plus tendre, l'enfant qui a su lire « porte la grammaire », à la grande fierté de ses parents ; il fait même de l'analyse grammaticale, puisqu'il chantonne : *Le : article... défini... masculin... singulier... se rapporte...* sans énoncer le nom auquel l'article se rapporte ; il fait de l'élocution sur des textes dont le contenu total lui échappe forcément et dont les mots sont pris à contresens puisqu'ils suggèrent un univers bien différent du sien. Certes, je n'irai pas jusqu'à prétendre qu'il n'apprend rien d'essentiel au cours du cycle de grammaire : les formes motivées du féminin dans les noms et les adjectifs, les formes si variables du verbe français, la décomposition de la phrase en propositions et la détermination du rôle des propositions sont des acquisitions précieuses. Mais malheureusement il perd beaucoup, beaucoup trop de temps sur des subtilités et des chinoiseries qui ne concernent souvent que la langue écrite. Il s'attarde par exemple à distinguer les sept noms en *ou* qui prennent *x* au pluriel (bientôt, j'espère, ces sept exceptions aligneront leur orthographe à celle de la majorité des noms en *ou*). Il bute à la règle de la formation du pluriel dans les noms de familles, qui va à l'encontre du bon sens et de ses tendances démocratiques peut-être : « Les noms de famille prennent la marque du pluriel quand ils représentent une famille célèbre. Ainsi on écrira Les Bourbons, les Saint-Simons, mais on ne mettra pas d'*s* dans les Carnot, les Périer ». Pour le jeune Haïtien et même pour un jeune Français, où commencent les familles dignes de l'*s* ? Il s'arrête surtout sur les fameux participes. J'insisterai davantage sur ce dernier exemple parce qu'il illustre mieux que tous les autres l'erreur où mène un enseignement de la langue qui ne s'appuie point sur la réalité linguistique. Je ne demande pas que la plus grande fantaisie règne en cette matière ; je suis même horripilé de lire dans les devoirs et dissertations : les oiseaux ont chantés (sic), ces auteurs ont écrits (sic). Mais je ne partage pas non plus la conception de ce collègue qui, en classe de Cinquième, consacrait quatre cours sur cinq à l'étude de l'accord du participe passé, comme si dans l'enseignement du français, cette forme représentait à elle seule la loi et les prophètes. Si dans l'ancienne langue l'accord du participe passé accompagné de l'auxiliaire « avoir » avait la fonction de marquer le lien entre l'attribut et un nom ou un pronom — ce qui permettait de dire : j'ai ouverte la fenêtre ou j'ai la fenêtre ouverte, comme j'ai, déposée en banque, une valeur de... ou j'ai ma robe salie, elle a la joue enflée, dans la langue actuelle — la seule qui intéresse le débutant — cet accord est devenu une forme inerte, vide de fonction, parce que le participe n'est plus senti comme un attribut, mais fait avec l'auxiliaire un bloc verbal insensible au genre du substantif ou du pronom complément. Voilà pourquoi la langue parlée, même chez des Parisiens cultivés, tend à s'affranchir ici de la règle

du bon usage. Voilà pourquoi les élèves d'aujourd'hui devraient surtout apprendre à ne pas faire l'accord à contre-temps, en attendant que des décisions de l'autorité académique et politique nous délivre des distinctions capricieuses établies par les grammairiens du XIX^{ème} siècle : *les fruits que j'ai vu cueillir et les fruits que j'ai vus mûrir ; les 500 gourdes que ce meuble m'a coûté et les efforts que ce travail m'a coûtés.*

J'aurais l'air de vouloir détruire l'enseignement de la grammaire si je mettais l'accent sur les définitions inutiles ou fausses et les contre-vérités linguistiques qui encombrent les grammaires traditionnelles, sur leurs lacunes et le côté désuet de leurs méthodes. Tel n'est pas mon but. Mais je signalerai en dernier lieu qu'en général ces grammaires ne disent pas grand'chose de la phonétique et de la phonologie du français, — ce qui est tant mieux, — car le peu qu'elles en disent est en retard de trois siècles au moins sur la réalité linguistique. Elles enseignent toutes par exemple qu'il y a en français six voyelles et dix-neuf consonnes. La vérité est qu'il y a dans l'alphabet français six signes graphiques qui représentent en général des voyelles de la langue parlée et dix-neuf qui représentent des consonnes, mais qu'il existe en français seize voyelles, trois semi-voyelles et dix-sept consonnes.

La méthode qui consiste à fonder l'enseignement du français essentiellement sur l'étude de la grammaire et des textes littéraires présente déjà de graves inconvénients pour l'élève français. Mais dans le cas de ce dernier, ces inconvénients sont compensés par le fait qu'il arrive à l'école, le plus souvent, muni de l'essentiel des oppositions phonologiques, des formes et des structures syntaxiques de sa langue maternelle ; de plus, dans la cour de récréation, dans la rue, dans la famille, il a l'occasion de consolider ces premières acquisitions et de pratiquer sa langue comme une langue vivante. Son milieu lui permet de réagir contre ce que l'enseignement contient de figé et de ce qui rappelle l'apprentissage des langues mortes. Tel n'est pas le cas pour le jeune Haïtien qui, à l'école, apprend une langue et dans une langue étrangère à celle qu'il pratique.

Car le français est pour l'Haïtien une langue étrangère.

Quoi qu'il en coûte à notre amour-propre et à l'idée collective que nous nous sommes longtemps faite de nous-mêmes, il nous faut avoir le courage de rétablir la vérité et de commencer par reconnaître, si nous ne voulons pas que nos efforts soient voués à l'échec, qu'Haïti n'est pas précisément un pays de langue française, que si le français est chez nous langue officielle, il n'est pas langue d'usage. Le recensement de la ville de Port-au-Prince en 1950 donnait le chiffre de 15978 personnes parlant le français en famille comme première langue. Comparé au chiffre de la population de la capitale, soit 142.000 âmes, cela donne un

pourcentage de 11,1%. L'organisme chargé du recensement général de la même année n'a pas cru nécessaire d'étendre à tout le pays la question de la première langue parlée à la maison, les résultats acquis pour Port-au-Prince étant assez éloquents et permettant déjà de conclure que la langue du pays n'est pas le français, mais le créole.

Des quelques milliers d'enfants qui entrent à l'école chaque année, combien parlent déjà français dans la famille? Un bien faible pourcentage aussi, en vérité. Bien plus, j'ai observé que de jeunes Haïtiens, pour qui le français a été réellement une langue maternelle, se sont mis à parler le créole à partir de leur entrée à l'école, vu qu'en dépit des pensums des chers frères de l'Instruction Chrétienne, le créole reste la langue de la cour de récréation. J'ai encore à la mémoire une tentative du Père Nicolot, préfet de discipline à Saint-Martial, pour nous obliger à parler français durant la récréation. La fonction de préfet avait décuplé ce qu'il y avait déjà de rêche, de rigide et d'implacable dans le caractère de ce prêtre et personne n'osait outrepasser ses interdictions. Néanmoins, on a fini par avoir raison du bon père en lui opposant un silence de nécropole.

Or, le créole, langue d'usage de la grosse majorité des Haïtiens dans les villes comme dans les campagnes, à la capitale comme dans les villes de province, est loin d'être, à mon humble avis, une langue néo-romane. Son vocabulaire est, il est vrai, d'origine française à 90%. Mais ce vocabulaire ne compe qu'un millier de mots communs au français contemporain au point de vue phonétique et sémantique; bon nombre de termes, figés dans leur phonétisme issu de la période moyenne de la langue, sont étrangers au français actuel. Tel est le cas de vouèle, touèle, nouè, frète (froid), drète (droit et droite), etc; d'autres, en s'amalgamant avec l'article élidé ou le possessif qui les précède, sont devenus des mots nouveaux: lécole, léglise, matante, mononc); d'autres enfin se sont modifiés par aphérèse (écouter est devenu couté, déchirer, chiré), ou par une nasalisation très poussée (nez est devenu nin).

D'ailleurs, quand par impossible ce vocabulaire serait en tous points identiques à celui du français, nous ne serions pas pour autant en présence de deux langues identiques, car c'est surtout par le système grammatical et, dans le système grammatical, par la morphologie que se définit une langue

D'abord l'ordre des mots présente des différences frappantes:

En français, l'article et les déterminatifs précèdent le nom, en créole les déterminants suivent le nom, à l'exception de youn, indéfini, et des quantitatifs: le livre, mon livre / liv la, liv mouin.

En français, le pronom atone complétement précède le verbe et ne le suit qu'à l'impératif (je te le dis, dites-le vite), en créole le pronom

complément suit toujours le verbe : je le vois, dites-le vite / m ouè li, di-l vite.

En français, la place des compléments d'objet premier et secondaire (entendez : direct et indirect) varie suivant que ces compléments sont des noms ou des pronoms et, quand ils sont des noms, pour des raisons d'eurythmie. En créole, le complément d'objet secondaire, qu'il soit un nom ou un pronom, précède toujours le complément d'objet premier : donnez-lui son affaire, donnez la lui / ba li afè li, ba li li. En français les deux éléments de la négation ne...pas encadre le verbe ou l'auxiliaire, sauf à l'infinitif. En créole, la négation « pas » précède toujours le verbe.

Enfin le français multiplie les « attaches » qui relient entre eux les mots de la proposition et les propositions de la phrase, tandis que le créole s'en passe aisément. Dites lui que j'ai besoin de lui / di-l m bezouin ni.

Mais surtout au point de vue morphologique, le français diffère du créole comme une langue à signifiants variables et discontinus diffère d'une langue à signifiants invariables et continus. Moins que le latin et le grec ancien, mais dans une grande mesure, le français marque encore, par les variations de la fin des mots, les catégories du féminin et surtout des personnes et des temps du verbe. Comparez, par exemple, je, tu, il, ils, mange (nt), nous mangeons, vous mangez à *m ap, ou ap, li ap, yo ap mangé*, ou encore je, tu, il, ILS MANGEAI (s, t, ent), nous mangions, vous mangiez au correspondant créole. Sans vouloir rejeter l'apport français qui n'est pas négligeable, je verrais plutôt dans la grammaire du créole une grammaire à prédominance africaine, le mot grammaire étant pris ici dans le sens purement linguistique d'ensemble de morphèmes et de combinaisons de morphèmes d'une langue.

Et une langue étrangère vivante

Contrairement à l'impression que nous donnent nos études, le français n'est pas seulement la langue dans laquelle, de la Chanson de Roland à la Légende des Siècles ou aux Poèmes Antiques de Leconte de Lisle, des écrivains du passé ont, dans l'intention de plaire et de toucher, analysé le cœur humain ou exprimé leurs propres émois et leur propre vision de l'univers. C'est une langue dans laquelle des modernes comme Gide, Proust, Roger Martin du Gard, Maurois, Mauriac, Sartre, Albert Camus et bien d'autres ont exprimé les réactions de l'homme contemporain en présence des aspects nouveaux de l'aventure humaine. C'est surtout une langue porteuse d'une civilisation technicienne qui se développe à l'échelle planétaire et qui intéresse tous les hommes par les possibilités de libération humaine qu'elle recèle. C'est surtout et enfin un système de sons grâce à quoi plus de cent millions d'hommes de par

le monde communiquent entre eux et se disent qu'ils ont faim, qu'ils ont soif, qu'ils ont dormi, veillé, prié, qu'ils aiment, détestent, souffrent, admirent, espèrent, travaillent, etc..

★ Nous oublions sans doute trop qu'en matière de langue vivante, la phonie prime la graphie. Pendant des millénaires l'humanité a vécu, aimé, souffert, travaillé grâce à la parole et sans le secours de l'écriture. Dans les civilisations les plus brillantes du passé et dans les pays modernes les plus scolarisés, les hommes vivent par la parole beaucoup plus que par la lecture et l'écriture, substitut toujours pauvre, toujours inadéquat de la parole. Voilà pourquoi apprendre une langue vivante, c'est apprendre à l'entendre (au sens propre et au sens figuré du mot), à la parler, à la lire et enfin à l'écrire suivant l'ordre rigoureux qui est ici indiqué.

En nous inspirant de ces vues, tentons d'enseigner le français à nos élèves comme une langue étrangère vivante et suivant les méthodes mises en honneur aux Etats-Unis et même en France grâce aux conclusions de la linguistique contemporaine. A un certain niveau de notre organisation scolaire, mais le plus tôt possible, et pendant un, deux, ou trois ans, essayons de leur faire acquérir, non point seulement des mots ou des listes de mots, car une langue n'est pas une nomenclature, mais les structures et les formes essentielles de la langue, dans lesquelles viennent s'insérer les mots et les formes. Pour parvenir à nos fins, laissons aux antiquaires les grammaires Claude Augé, Larive et Fleury, Calvet et Chompret, Hartmann et Dutreuil et organisons notre classe de Français en recréant, grâce à la méthode active, le conditionnement naturel qui permet à quelques enfants d'acquérir dans leur famille, entre la deuxième et la cinquième année, l'essentiel du système phonologique et du système morpho-syntaxique du français. On intensifiera les cours de français parlé (une heure par demi-journée) en recourant à divers moyens déjà expérimentés : dialogue entre professeur et élève, dialogue entre élèves, conversation tournante, élève professeur, récitation de poésies, chants, rondes, disques, magnétophone, etc...

En attendant que nos spécialistes nous donnent des livres adaptés à notre situation linguistique particulière, en attendant que des études appropriées de linguistique générale et de linguistique française, des voyages et des stages viennent aider nos enseignants à mettre eux-mêmes au point leurs leçons — car bientôt aucun professeur de langue digne de ce nom ne pourra se passer de ces connaissances — voici quelques ouvrages, revues ou travaux dont nous pourrions nous inspirer. G. Mauger et G. Gougenheim, le Français élémentaire, 2 livrets, Hachette. G. Mauger : cours de langue et de civilisation française, 4 volumes, Hachette. Le français dans le monde, revue de l'enseignement du fran-

çais langue vivante, Hachette et Larousse, 8 numéros par an. Pierre et Monique Léon, Introduction à la phonétique corrective, Hachette et Larousse 1964.

Enfin un livre écrit par un de nos spécialistes les plus avisés de nos problèmes linguistiques et qui aurait dû être répandu dans nos écoles primaires : Méthode de français oral, par Charles Fernand Pressoir, chez Henri Deschamps, 1954.

Le principal mérite des ouvrages de Mauger, de Gougenheim et de Pressoir, c'est qu'ils n'énoncent pas ou presque pas de règle de grammaire : ils reposent sur l'idée que ce qu'on appelle la règle de grammaire, c'est la constatation d'un usage et non un principe à priori qui s'imposerait au parleur, que par conséquent une langue s'acquiert non à coups de théorèmes grammaticaux, mais par la répétition d'un grand nombre d'exercices structuraux. Les exercices y sont gradués : ils vont de l'acquisition des structures les plus simples, celles qui permettent de présenter des êtres et des animaux (voici, voilà... c'est... il y a...) jusqu'à celle des plus complexes (sujet plus verbe plus complément d'objet premier plus complément d'objet secondaire plus complément circonstanciel). Prenons un exemple de la façon de procéder de Mauger et de Gougenheim. Il s'agit de faire acquérir la structure : *Si na noninaît, no nounanerait*. En langage grammatical sibyllin, cela s'appelle le système hypothétique potentiel ou irréel du présent et la règle en est exprimée dans les termes qui suivent : lorsque l'action exprimée par la proposition principale est soumise à une condition réalisable ou non dans le présent, on emploie l'imparfait de l'indicatif dans la proposition conditionnelle commençant par si et le conditionnel présent dans le principale :

S'il me parlait, je lui répondrais

Vous savez comme moi que l'élève qui a appris, répété et même assimilé cette règle continue à dire et même à écrire : S'il me parlerait (sic), je lui répondrais, et ceci par un phénomène d'analogie ou d'assimilation bien vivant dans le français populaire et même dans le français écrit du XVII^e siècle ; c'est qu'aussi, au moment de parler et même d'écrire vite, il n'a pas le temps de réfléchir à une règle qui consacre un vrai gallicisme. Mais avec la méthode structurale, c'est-à-dire « la recherche des formes fixes susceptibles d'être extraites indépendamment du sens, qui permet de construire des exercices de substitution et de transformation sans perte de temps en grammaire théorique »⁽¹⁾, l'élève entend, écoute et répète plusieurs fois : Si tu me prêtais ton livre, j'en serais heureux — s'il me prêtait son livre, j'en serais heureux — Si vous me prêtiez votre livre, j'en serais heureux, etc... Il

(1) Pierre Delattre, *Esprit*, 1962, No 11, p. 599.

est plus probable que l'usage se fixera par ce moyen que par la récréation d'une règle bien ou mal comprise.

M'inspirant de ce procédé, j'ai moi-même aidé des élèves de 6ème au Centre d'Etudes Secondaires à acquérir le système : *Si na nonine, no nounaneraï*. (Entendez par exemple : si tu me frappes, je riposterai). J'emploie dans ce cas la conversation tournante : chaque élève pose à son voisin la question : si je te frappe, qu'est-ce que tu feras ? ou : si tu as de l'argent dimanche, qu'en feras-tu ? ou : Si tu es riche un jour, que feras-tu de ton argent ? — Le voisin doit répondre par une phrase complète : Si tu me frappes, je riposterai, ou : si tu me frappes, je te casserai la gueule, ou : si tu me frappes, j'irai me plaindre à la direction, etc... puis poser la même question au suivant. Quand le fait de grammaire a été suffisamment parlé par la classe, après vingt minutes et même une demi-heure, car personne ne se lasse, surtout s'il y a des répliques cocasses et même cavalières, des phrases sont écrites au tableau et la règle de grammaire est dégagée par les élèves même avant que j'aie le temps de placer un seul mot.

Les choses se déroulent de la même manière à peu près lorsqu'il s'agit de faire dire : Non, je n'ai vu personne ; Non, je n'ai rien fait, au lieu de : non, je n'ai pas vu personne, ou lorsqu'il s'agit de faire dire : j'obéis toujours à mes parents, je *leur* obéis ; je n'ai rien dit de mal à ma voisine, je ne *lui* ai rien dit, etc... Mon intervention consiste seulement en général à discipliner le dialogue, à oser une comparaison avec le latin, à faire analyser grammaticalement un mot ou logiquement une phrase.

Car je ne suis pas opposé à un enseignement grammatical systématique. Je ne me livre à aucune iconoclastie : j'ai passé l'âge où l'on est d'ordinaire iconoclaste. Mais je demande que l'enseignement grammatical ne soit pas prématuré et que les réflexes d'analyse grammaticale ne prennent pas, entre cinq et huit ans, la place des réflexes structuraux. L'enseignement systématique de la grammaire peut bien commencer au cours Moyen 1 ou en classe de 8ème. Je ne crois pas avoir commencé plus tôt à apprendre l'analyse grammaticale. Quant à l'analyse logique, ma promotion l'a commencée en 6ème. Il est vrai que nous avons la chance de trouver dans le frère Macaire un professeur unique, qui en était peut-être avec nous à sa vingt-cinquième promotion, mais je suis en mesure de témoigner que ni dans les autres classes de l'enseignement secondaire, ni même au cours de mes études de licence à la Sorbonne je n'ai ajouté à l'enseignement de ce cher frère une seule acquisition essentielle. Rien ne sert donc de courir. Avec une méthode sûre et un professeur avisé, on a vite fait d'apprendre les fonctions essentielles des mots et des propositions.

Mais encore et surtout, je demande que l'enseignement grammatical se fasse à partir de la langue, qu'il suive la méthode des sciences naturelles et qu'il s'appuie sur l'observation d'une grande masse de faits tirés le plus possible et à la fois de la langue vivante et de la langue écrite, qu'il soit donc de préférence une discipline de formation de l'esprit, un inventaire méthodique des nuances de la langue et des ressources d'expressivité qu'elle offre au parleur et à l'écrivain, une réflexion sur une langue que l'on pratique et non la mémorisation de prescriptions parfois insensées ; je demande enfin que la grammaire, même à partir de la 8ème, n'étende pas ses tentacules sur toutes les heures de français et qu'elle laisse une large place aux exercices d'élocution, de diction, d'éloquence, de discussion, de récits parlés, etc... Pour une telle étude, nous pourrions utiliser les différents niveaux de la grammaire expliquée de la langue française, par les frères Galichet (Chs — Lavauzelle), la grammaire du français classique et moderne, par R. Wagner et Pinchon (chez Hachette), les différents niveaux de la grammaire Souché et Grunenwald (chez Nathan).

Quelle que soit cependant l'excellence de ces instruments, l'enseignant haïtien a besoin de les compléter grâce à la connaissance de la structure du créole et des interférences qui résultent de son enracinement profond dans la conscience de nos élèves : j'ai fait ressortir dans mon ouvrage « *La langue française en Haïti* » — Macon, Protat Frères, 1962 — l'essentiel de ces interférences. J'ai été amené ici-même à en indiquer quelques-unes pour la morpho-syntaxe, au moment où je tâchais de montrer que le français est pour nous une langue étrangère. Je m'arrêterai encore à un ou deux exemples tirés de la phonologie et du vocabulaire. Le système vocalique de notre créole diffère de celui du français par l'absence des voyelles antérieures arrondies : u « de : il a lu œ: peu, oè de peur et un de brun. L'articulation de ces voyelles pose sans doute des problèmes pour les enseignants de nos écoles rurales et ceux de quelques écoles nationales des villes : d'où la nécessité pour ces professeurs de recourir à des exercices d'articulation qui opposent par exemple : il a ri / il est dans la rue ; le riz / la rue ; il a si bien dit / il a su bien dire ; il lit / il lut ; il fit / il fut ; la vie / la vue ; l'émir / le mur ; la fée / le feu ; la paire / la peur ; la serre / la sœur. Et des notions de phonétique leur livreront les moyens de vaincre les difficultés d'articulations de ces voyelles. Il suffit de s'appuyer sur un fait de transfert positif : comme le créole possède en commun avec le français la série des voyelles postérieures (toujours arrondies) : ou de fou, o de dos, ô de botte, l'élève qui veut arriver à prononcer u de fut doit partir du ou de fou et passer de là à u en portant la masse de la langue d'arrière en avant. L'enseignant de n'importe quelle école d'Haïti doit éprouver de la difficulté à faire articuler à ses élèves un r convenable, c'est-à-dire qui se produit avec des vibrations de la luvette : la raison en est que le r créole s'articule

comme une fricative sonore dorso-vélaire notée Yw. La fausse articulation de ce phonème peut donner lieu à des bévues ou malentendus dont voici un exemple : il n'y a pas un mois, au cours d'une visite de condoléances, dans un salon de Port-au-Prince, on faisait des hypothèses sur les causes d'un décès survenu à l'étranger et sur lequel on manquait d'information. Et la visiteuse de risquer : « c'est peut-être le f (r)oid qui l'a emportée ». — « Ah ! sans doute, fit la personne éplorée, car elle souffrait du foie ». La visiteuse dut s'empresse de préciser : « je veux dire du froid » en roulant son r. Vous voyez que de nombreux exercices de phonétique corrective sont indispensables pour amener l'Haïtien à articuler son r comme une vibrante sonore dans des paires comme le foie / le froid ; le doigt / le droit ; le poids / la proie, etc...

En matière de vocabulaire, un gros effort de rectification s'impose pour faire savoir par exemple au jeune Haïtien qu'un décès n'est pas une mortalité, qu'un colloque n'est pas un échange de propos injurieux, qu'un emprunt est le contraire d'un prêt et que prêter et emprunter ne se confondent pas, etc... que l'hygiène n'est pas la sanitation, qu'une session est un ensemble de séances et non une séance prise en particulier, que le français hésite encore à employer efficience pour efficacité, etc...

Mais, me direz-vous, quid de l'apprentissage de la langue littéraire dans tout cela ? Vous avez dit que l'enfant doit commencer par apprendre les principales structures telles que : Voici, voilà... c'est... je suis un élève, il est un enfant... j'ai un crayon... Pierre frappe Paul ou le chat mange la souris, etc... La stylistique Legrand nous enseigne cependant qu'il faut remplacer des verbes incolores et brefs comme être, avoir, dire, mettre par des verbes de sens précis et plus imagés ». Legrand et bien d'autres auteurs de petits traités du style nous conseillent de ne pas abuser des verbes inexpressifs dans la langue écrite, mais il n'est pas possible de les rayer de la langue française. L'emploi à jet continu de verbes imagés même dans la langue littéraire produirait bien vite une impression de satiété. Voyez quel effet Victor Hugo a tiré de l'emploi du simple verbe être dans les vers qui suivent :

*Quand je dis : la douleur est-elle un mal ? Zénon
Se dresse devant moi paisible et me dit : non.
Oh ! le martyr est joie et transport, le supplice
Est volupté, les feux du bûcher sont délice,
La souffrance est plaisir, la torture est bonheur ;
Il n'est qu'un malheureux ; c'est le méchant, Seigneur.*

(Contemplations, Les malheureux)

Telle strophe célèbre du même poète est bâtie sur le présentatif c'est :

*Demain, c'est le cheval qui s'abat blanc d'écume.
Demain, ô conquérant, c'est Moscou qui s'allume,*

La nuit comme un flambeau.
C'est votre vieille garde au loin jonchant la plaine.
Demain, c'est Waterloo ! Demain, c'est Sainte-Hélène !
Demain, c'est le tombeau.

Nous pourrions continuer ce petit jeu et vous montrer que des poésies très émouvantes de Verlaine, de Prévert, d'Etzer Vilaire, etc... sont d'une écriture extrêmement simple et bâties sur les structures les plus courantes. Lisez vous-mêmes à ce sujet *O mon Dieu, vous m'avez blessé d'amour* de Verlaine, *Déjeuner du matin* de Prévert, *Guérison* d'Etzer Vilaire ou le petit poème qui porte le No 14 au livre IV des Contemplations et qui commence par les vers :

« *Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne* »,

à mon goût l'un des plus beaux de Victor Hugo et de toutes les littératures.

D'ailleurs, entre la langue littéraire et la langue parlée, il n'existe pas une différence de nature, mais une simple différence de degré. J. Vendryès compare la première à une couche de glace qui se formerait au dessus d'une rivière et qui laisserait par dessous couler la langue vivante. Cette comparaison vaut sans doute pour le XVII^{ème} siècle, mais depuis le XX^{ème} siècle la différence ne va même pas de l'eau à la glace. La langue littéraire utilise en général les mêmes structures que la langue parlée. Voyez-vous un procédé littéraire dans les vers qui suivent, y voyez-vous un hiatus entre la langue parlée et la langue littéraire :

*Et quand j'arriverai, je mettrai sur ta tombe
Un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur ?*

(V. Hugo, Contemplations, IV - 14)

Quand Hugo écrit dans *Booz endormi* :

Un roi chantait en bas, en haut mourait un dieu,

seule la disposition en chiasme des deux hémistiches produit un effet de style, et le vers n'aurait absolument rien de remarquable, rien qui le distinguât du langage familier si l'auteur n'avait fait valser les termes SVE (sujet-verbe-expansion) du premier hémistiche en EVS (expansion-verbe-sujet). Dans cette phrase que le même auteur a écrite pour montrer l'effet de la joie intérieure de Jean Valjean en s'entendant appeler monsieur par l'évêque de Digne : *le visage de l'homme s'illuminait*, il n'y a d'expressif que le verbe *s'illuminait*, auquel on pourrait substituer *s'irradiait*, *resplendissait*, *rayonnait*, mais la structure de la phrase ne diffère en rien de celle de ces autres phrases qui seraient passées inaperçues : *la queue du chat se balançait* ou *les yeux du chat luisaient*. L'expressivité de la phrase tient en général au choix des termes

ou, plus rarement, à une interversion des membres de l'énoncé. Soit le trinôme : la plus belle nuit avait succédé au plus beau coucher de soleil qui répond à la formule SVC (groupe du sujet : la plus belle nuit, verbe : avait succédé, groupe du complément : au plus beau coucher de soleil) et dans lequel S et C sont déjà étoffés, enrichis par expansion (Comparez : la nuit avait succédé au jour). Voici ce qu'il devient sous la plume de Chateaubriand par interversion de SVC en CVS : Au plus beau coucher de soleil avait succédé la plus belle nuit). Soit enfin le trinôme suivant étudié par M. Georges Galichet dans *Physiologie de la langue française*, Paris, P.U.F., 1961. p. 107 : les délégations officielles s'avançaient en tête du cortège (formule SVC).

A côté de cette première combinaison, il peut s'en présenter cinq autres plus ou moins usitées ;

CVS : En tête du cortège s'avançaient les délégations officielles.

CSV : En tête du cortège, les délégations officielles s'avançaient.

SCV : Les délégations officielles, en tête du cortège, s'avançaient.

VCS : (moins usité) S'avançaient en tête du cortège les délégations officielles.

VSC : (encore moins usité) S'avançaient les délégations officielles en tête du cortège.

Si nos élèves apprennent ainsi la langue écrite et littéraire à partir de la langue vivante, ils n'auront pas ce goût de l'enflure, de la boursoflure, du style tuméfié, dont nous avons du mal à les débarrasser, ils ne se croiront pas obligés de commencer leurs dissertations par un galimatias pompeux qui n'éblouit personne, ils ne remonteront pas au déluge à tous propos, ils auront enfin la conviction que la noblesse des sentiments, que la profondeur de l'idée ou de l'émotion s'accommodent fort bien d'une forme simple et mesurée.

Je sais fort bien que sur beaucoup de points je vous ai laissés sur votre soif : je ne vous ai pas donné par exemple cette douzaine de structures essentielles auxquelles se ramène le français. Dites-vous bien qu'il est fort difficile de faire entrer dans le cadre d'une causerie des réponses qui exigeraient environ dix heures d'exposé. D'ailleurs mon intention n'a jamais été de parler tout seul, mais de laisser un laps de temps disponible pour vos observations et vos questions. Néanmoins, avant d'ouvrir les débats, je répondrai à une objection que personne ne formulera peut-être, mais qui ne s'impose pas moins à mon esprit. Pourquoi voulez-vous changer ? n'avons-nous pas eu des réussites éclatantes avec la vieille méthode ? C'est elle qui nous a donné Delorme, Ménos, Janvier, Léger Cauvin, Vincent et bien d'autres. » D'accord. Mais, les échecs et les déchets, qu'en faites-vous ? Pouvez-vous seulement les dénombrer ? Ne pensez-vous pas qu'une méthode réaliste aurait la vertu de les réduire ? Pour moi, je le crois fermement et je n'aurai pas de repos tant que je n'aurai vu épuiser les moyens d'y parvenir. ✱

Pradel POMPILUS
Docteur ès-Lettres



L'EXPOSITION DES TREIZE FEMMES PEINTRES A L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Cette initiative se renouvelle, s'étend en nombre, tend à devenir une coutume et, si elle reçoit de l'encouragement, elle pourra à l'avenir se considérer comme une institution.

Pour donner raison au spectateur qui se plairait à croire qu'une exposition de peinture féminine comporte par nécessité et par nature tous les caractères qu'à l'ordinaire on concède aux femmes, Tamara Baussan accueille avec ses « Collages » de frêles ensembles de fragments de coquillages variés qui ont un goût de bonheur tel qu'on songe, en les voyant, à certain livre d'Anne Morrow Lindberg. Leurs formes, leurs complications, la matière qui les compose, leur texture relèvent du baroque, alors que le sombre velours sur lequel ils sont posés ou plutôt le sombre velours qui les soulève, leur glisse quelque chose de nocturne, de mystérieux à quoi ne visait sans doute pas leur calcaire simplicité originelle. A quoi font ils encore penser ? A une espèce d'échassier en réduction, retenu dans son vol par de soyeux maléfice du velours. Mais ils rassurent la critique ; des femmes par leur peinture, doivent dégager les mêmes marques laissées par ces coquillages : fantaisie, caprice, tendresse, fraîcheur sans préoccupation visible, passe-temps et malice en sourdine, tous signes accentués encore dans les teintes fragiles des coquilles : Si l'on juge blanc, l'on passe à côté, mais ivoire, nacre, perle, sable, aurore ; un œil plus exercé y verrait mieux encore. Qu'est-ce que Tamara Baussan fera pour nous émouvoir et nous surprendre, l'an prochain ?

Deux petits nus au fusain flanquent les coquillages, celui de gauche est sobre et dru.

Dorry Blacque d'un pinceau vif et retenu dépouille un paysage au lavis, éclaire son ciel sur lequel les arbres s'enlèvent. Ses céramiques et sa peinture à l'huile permettent volontiers qu'on s'arrête plutôt à ce preste paysage.

Sophie Delliquadri découvre les accords des rouges et des jaunes dans sa Tresseuse. Ses autres tableaux continuent à montrer les variétés de sa palette, son amour de la pleine pâte, sa connaissance du dessin.

Voici Solange Désir, elle contraste avec ses compagnes, car elle se rattache à la tradition populaire qui part d'Hctor Hippolyte et de ses ensorcelante « sirènes ». La composition et l'ordonnance des tableaux de

Solange Désir s'en tient encore à ses émules masculins. Son marché, sa scène paysanne, sa Maîtresse de l'Eau répondent aux lois du genre. Ses roses de Bengale, cramoyssi, bleu sapolin, posés avec la gaucherie propre aux primitifs nous rendent sa facture familière déjà.

Tout un vaste panneau présente Rose Marie Desruisseaux. Sa peinture cherche des formes d'expression, s'inquiète des courants contemporains. Si l'on s'insurge de la voir découvrir Picasso en son auto-portrait, on reconnaît avec intérêt en son art des remous sociaux une touche se courbant vers les problèmes généraux. « Les enchaînées » constituent une tentative de moralisation que la peinture haïtienne n'a jamais désirée. Il est certain que le sujet demandait hardiesse et audace et qu'on ne refait pas Hogarth ou les Demoiselles d'Avignon. Rose Marie Desruisseaux a simplement prouvé qu'elle y a songé, et qu'elle le repense, si elle y eut ajouté à « l'haïtienne » que de reconnaissance il faudrait lui garder. C'est une voie où elle pourrait s'engager, et où les trouvailles originales ne lui manqueraient pas. Par ailleurs, elle offre une « encre de chine et pastel » d'une vivacité plus heureuse que ses huiles et plus classique aussi. Il faudra que l'artiste se décide à choisir.

Marie Jose Gardère expose six tableaux différents de sujets, de nuances mais formant une suite cohérente et subtile à la fois, marquant sa personnalité artistique nettement affirmée.

Une petite fille agenouillée, incluse dans une souple arabesque, un sous-bois foisonnant de vitalité caraïbe, des paysages aux fonds qui ne désirent que flamboyer ou s'illuminer, tels sont les thèmes et les tons, ils disent le souci de gouverner la matière offerte, la persévérance dans l'effort artistique, tous les dons qui sont ceux de son art.

Edith Hollant peint des oiseaux, des papillons géants, un coin tropical, une marine. L'ensemble a de l'unité, une allégresse interne qui vient soit de l'accord entre les sujets et les nuances, soit de l'excellente mise en page de la Marine surtout. Elle balance, avec un naturel équilibré les blancs et les bleus entre les voiles, les cordages et le ciel, présent à peine. C'est un palier qu'atteint l'artiste, son pinceau mobile va le franchir, prêt au renouveau.

Ghislaine Fortuney Lamothe prend le départ, et tout de suite on pressent pour elle l'importance du dessin. Le sien a de la force, son trait est déjà sûr, vif. Sa Maternité émeut dans ces tons volontairement ternes qu'elle adopte. Les dimensions de ses toiles font augurer des œuvres à grande échelle où son art se déploiera avec aisance. Les noirs et blancs de son personnage ont du caractère.

Vonick Mangonès veut manifestement obéir à la règle première de toute peinture, réjouir la vue. Quel délassément que ses gris bleutés,

ses sujets joyeux. cette poupée dans son abandon léger, sans pose vaine. Sa palette s'est éclaircie, son pinceau s'est affiné.

Micheline Manuel a fortement structuré sa vue de Jacmel. Elle organise l'espace tout aussi bien autour de ses « Fleurs ». Elles se détachent du fond et s'offrent en une diagonale hardie. Ce que l'on remarque avec insistance dans son art c'est le dynamisme de sa couleur, la sobriété de ses compositions. Il y a une constante chez elle, un accord permanent et secret entre les ocres et les rouges, et de la variété pourtant entre un sujet et un autre. Sa vision du monde amplifie et semble l'effet de sa persévérante quête de moyens d'expression colorés, sans cesse confrontés avec son travail précédent. Un art orienté vers l'avenir !

Kyrma Markham a étudié, le dessin, l'huile, la perspective, ses toiles, ses compositions le montrent avec probité, fidélité. Elle aime les fleurs et dénombre leurs grâces avec minutie dans ce panier surmontant une tête de paysanne. Elle aime les choses de ce pays et voyez en le reflet dans cette scène de hounfor, elle aime aussi les gens, son meilleur tableau, s'efforce de le prouver. Deux de nos paysannes marchent péniblement sous un ciel surmonté d'un nuage énorme et blanc.

Andrée Georges Naudé aussi témoigne de sa science de la composition et du balancement des volumes. Elle a quatre grandes toiles de lignes calmes et sûres, aux perspectives nettes et aérées. Une tête de femme, des moulins, un paysage, tels sont ses sujets dans leur sobriété.

Viviane Phipps apporte à l'exposition la contribution la plus généreuse en nombre avec ses dix tableaux. Elle est la seule à présenter trois portraits. L'un, la tête de très jeune fille, rend la psychologie de la jeunesse avec un humour tendre et frais qui fait voir que Viviane Phipps a l'étoffe d'un portraitiste. Il y a encore autre chose en elle, car la Fête Foraine fait discerner, par la sobriété de ses tons et le fouillis de ses traits, une capacité d'abstraction très particulière.

Il faut savoir gré à ces artistes de chercher ainsi à se grouper à interroger mutuellement leurs tendances picturales, à confronter leur inspiration, à désirer ensemble l'approbation du public. Elles ont compris l'importance pour l'artiste de rencontrer l'émulation et les conseils de ses pairs, de constater que son goût pour telle ou telle technique est partagé, de rouver des échos pour ses idées. *Toutes ces femmes ont en commun un tel idéal en dépit des nettes différences qui les caractérisent.*

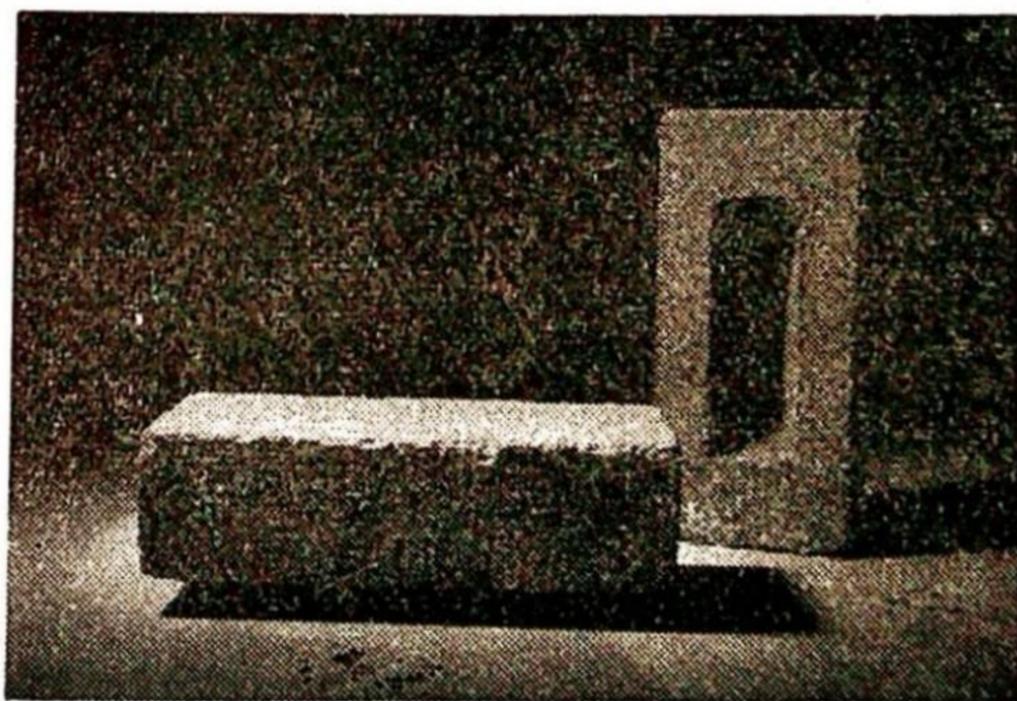
Et maintenant quel conseil attend l'art de sa critique ? Celui d'oser davantage encore, d'être soi, avec toutes les difficultés que cela comporte, d'aller au bout de ses possibilités, de continuer ses recherches

en tous sens et de s'intéresser de plus en plus aux manifestations de l'art dans tous les domaines, dans tous les milieux. Enfin une *question*. Pourquoi les femmes peintres d'Haïti ou de passage en Haïti ne se grouperaient elles pas d'une manière permanente, en société organisée avec statuts, local et réunions régulières. Quel bel exemple pour l'art haïtien tout entier, et quel meilleure voie pour un avancement véritable

Pour terminer, une remarque. Est-ce our compliquer la tâche de la critique que ces dames n'ont pas pris la peine d'offrir un catalogue ou pour mieux répondre à l'image préfabriquée que l'on se fait du caprice et de la fantaisie du deuxième sexe ?

FRAENIEL

DUNBRIK



(Fig. 13)

Brique 6x10x20 cm.

EXPOSITION A L'INSTITUT FRANÇAIS :
DE L'IMPRESSIONNISME AU CUBISME : PANORAMA
DE LA PEINTURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE

Allocution prononcée par M. Bernard FOUBERT

L'impressionnisme représente un moment capital pour l'intelligence de la peinture moderne : « celui où la surface peinte de la toile réclame du regard une attention particulière. La surface colorée acquiert une existence par elle-même, pour la beauté propre de sa matière, de son onctuosité ou de sa transparence ». Dorénavant chaque tableau demandera un dédoublement du regard, une partie fuyant vers le sujet tandis que l'autre reste sur l'épiderme de la toile.

Ce moment décisif se situe entre 1860 et 1870 avec les œuvres de Manet et de la première période de l'impressionnisme, celle de Monet, Sisley, Pissaro et Renoir.

L'idéal de ces peintres fut de fixer l'impression reçue des choses, de rechercher les accords qui les lient, de restituer le choc immédiat produit par le contact de la nature ou un instant précis, sous une lumière particulière. D'ailleurs, le paysage devait être le genre favori de ces peintres. Du coup, la forme tendait à s'effacer et on a même parlé parfois de dissolution de la forme. Mais, au fond, ni Renoir, ni Sisley, ni Pissaro n'allèrent aussi loin et ils surent généralement conserver des points d'appui et respecter dans le scintillement des effets, le poids de certains volumes. Il en résulte une symphonie qui demeure l'un des plus grands moments de la peinture française.

La peinture impressionniste sut s'affranchir des règles académiques de dessin, de couleur, mais aussi des règles de la composition. Un Degas, un Toulouse-Lautrec choisissaient pour leurs sujets favoris, tirés des foyers de l'Opéra ou des Folies Bergère, des découpages insolites encadrant des personnages pris sur le vif et donnant l'impression fugitive de l'instantané. On a pu dire qu'« au moment où la peinture s'apprêtait à prendre congé du spectacle du monde en tant que pur théâtre, elle se hâtait d'étendre ce spectacle à tous les aspects encore inexploités ».

Au cours du quart de siècle qui s'écoule de 1885 à 1910, la révolution impressionniste allait entraîner des bouleversements considérables, période d'une fécondité incomparable qui allait radicalement transformer le visage de l'art. Quatre grands artistes, quatre grands « phares » (Baudelaires) marquent ce passage en ouvrant des horizons nouveaux : Seurat, Cézanne, Van Gogh, Gauguin.

Pour Cézanne, chaque point d'un paysage, au lieu d'être le théâtre de changements incessants d'éclairage, devient un fragment de plan solide et, c'est l'articulation de ces plans modulés par la couleur qui crée la forme en organisant les volumes par l'espace.

La primauté des exigences du tableau sur celles du sujet apparaît.

1905 : c'est l'explosion du fauvisme : la couleur pour la couleur, avec Vlaminck et Derain d'une part, Matisse et ses compagnons, Marquet, Friess, Dufy etc...

Bientôt, la Forme bascule à son tour sur la pente de la liberté et c'est le cubisme. Déjà, Cézanne l'annonçait quand il recommandait de « traiter la nature par le cylindre, la sphère et le cône ».

Au même instant, la découverte de la sculpture nègre bouleversait la perspective et la plastique d'origine gréco-latine. Et ce fut l'apparition de ces deux géants : Pablo Picasso et Georges Braque.

L'irréalisme apparent des objets divisés répond à la recherche par l'esprit d'une vérité plus exigeante que l'illusion paresseuse des sens. Peu à peu, on revient du reste à la couleur avec Jacques Villon. Le cubisme fut donc une véritable déclaration d'indépendance de la peinture à l'égard des apparences communément admises.

Comment ne pas citer, en guise de conclusion, ces quelques réflexions de Guillaume Apollinaire, tirées de ses « méditations esthétiques » (1913) :

« La vraisemblance n'a plus aucune importance car tout est sacrifié par l'artiste aux vérités, aux nécessités d'une nature supérieure qu'il suppose sans la découvrir. Le sujet ne compte plus ou s'il compte, c'est à peine. L'art moderne repousse la plupart des moyens de plaire mis en œuvre par les grands artistes des temps passés.

Si le but de la peinture est toujours comme il fut jadis *le plaisir des yeux*, on demande désormais à l'amateur d'y trouver un autre plaisir que celui que peut lui procurer aussi bien le spectacle des choses naturelles.

Désormais, formes et couleurs vivront par elles-mêmes sans référence nécessaire aux objets du monde, telle est bien la signification profonde de cette évolution décisive de la peinture. »

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE LA PEINTURE ALLEMANDE DU XXÈME SIÈCLE

*Allocution prononcée par le Ministre d'Allemagne,
le Dr. Franz Malsy-Mink, au vernissage de l'Exposition*

Mr. l'Ambassadeur de France,

Excellence, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs.

Il m'échet l'insigne honneur, accompagné d'une grande joie, de pouvoir vous saluer ce soir dans l'enceinte de cet Institut Français, cet Institut consacré aux relations culturelles avec l'être humain dans les divers pays du monde. Votre présence dit éloquemment votre intérêt à l'œuvre artistique des peintres allemands de ce siècle. Je vous en remercie.

Avant d'aborder un sujet, qui a trait aux problèmes de l'art allemand en général, permettez-moi, comme il convient, de remercier tout d'abord Monsieur l'Ambassadeur de France ainsi que la Direction de l'Institut Français, qui ont généreusement offert à la Légation d'Allemagne des salles si bien appropriées, et facilité ainsi cette exposition de peinture. Je vous adresse, Messieurs, pour ce témoignage de sentiments amicaux, mon cordial merci.

Mesdames, Messieurs,

Bien loin de moi serait la pensée de m'étendre ce soir sur les phases variées de la peinture moderne, telle qu'elle a été traitée par les artistes allemands. En la circonstance, seul ferait bonne figure, devant cette pléiade de spécialistes, un conférencier compétent en la matière. Je me suis fait uniquement le devoir de consacrer quelques mots à cette question, à savoir ce qui est spécifiquement allemand dans l'art allemand. Il faut d'abord reconnaître que la période d'une production purement nationale a vécu. Voilà pourquoi, il me sera permis ces questions : Peut-on encore envisager dans l'art moderne, spécialement dans ses tendances abstraites et non figuratives, des différences vraiment nationales ?

Le langage exprimé par l'art n'est-il pas international ? Peut-être les opinions émises par les autres peuples en prenant contact avec notre art, nous aideront-elles à clarifier davantage notre jugement sur nos propres créations. Ne dit-on pas de notre peinture qu'elle a une tendance vers le romantisme ? Nous ne pouvons franchement le nier, car

de pareilles tendances se précisent assez, aussi bien dans l'art non objectif. De même le dessin graphique dans la peinture et l'art plastique n'est-il pas, manifestement et non sans raison, mis en évidence ? On arrive même à caractériser l'expressionnisme comme étant une intervention typiquement allemande, parce que, malgré ses couleurs débordantes, il impressionne davantage par ses lignes dynamiques si pleines d'expression. Eventuellement, nos artistes continuent à transformer en un art nouveau, cet art d'expression, dirigé vers l'immatériel. Nous pensons aussi que cette tendance a suscité une fois de plus, de l'intérêt pour le primitif, y compris le primitif du début du Moyen-Age, avec l'incandescence des couleurs d'un Matthias Grunewald et l'exotisme d'un Greco. De ce fait, on peut considérer de nombreux artistes et parmi eux les plus importants, comme des représentants de l'expressionnisme aux formes disciplinées, à la couleur purifiée et libérée de tout esprit de littérature. Si ce jugement devrait être partagé par beaucoup de nos amis à l'étranger, nous nous estimerions heureux d'avoir contribué tant soit peu, à l'aide de nos propres œuvres, à l'émancipation de l'art sur cette planète.

Sur ce, je déclare ouverte cette Exposition intitulée : « La Peinture allemande au 20ème Siècle ». Puis-je espérer qu'elle fera naître votre agrément et aussi vos critiques.

SALVITAE

NEPHRITE CYSTITE PROSTATITE URETRITE

Le SALVITAE neutralise promptement l'urine acide, caractérisée par une sensation d'ardeur, réprime le désir fréquent d'uriner, soulage toute Irritation et Inflammation de la Vessie et des Reins, enlève et dissout toutes les Matières Solides qui se trouvent dans l'urine, et a un effet diurétique et antiseptique à la fois curatif sur les canaux urinaires.

Dose : Une cuillerée à thé dans un verre d'eau toutes les quatre heures.

JOSEPH NADAL & Co.

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

CHRONIQUE

TINI WIRTZ ET SON RECITAL DE PIANO A L'INSTITUT FRANÇAIS

Nous nous devons de remercier la Légation d'Allemagne d'avoir pris l'heureuse initiative de faire venir à Port-au-Prince une pianiste de grande classe, Mme. Tiny WIRTZ qui offrit son récital aux mélomanes haïtiens. Cette artiste, remarquable technicienne, stupéfia le public par l'aisance de son doigté qui s'exprima surtout sur des œuvres de B. Bartok et de R. Schumann.

Ses qualités de clarté, de précision « intellectuelles » apparurent, selon certains initiés, à son désavantage dans la « Ballade » de F. Chopin qui réclamait peut-être plus de chaleur mélancolique et plus de lyrisme. Mais nous retiendrons surtout la haute tenue de ce récital et son succès incontestable auprès d'un public visiblement privé de joies artistiques de cette qualité.

SPECTACLES DE PARIS

Comme chaque année, notre pays a reçu il y a quelques mois la visite de la Compagnie Jean Gosselin.

Le programme qui nous a été présenté a été très agréable autant par son éclectisme que par la qualité de ses interprètes. Détachons, du côté des classiques, une mélodieuse et émouvante « Bérénice ». Du côté des grands succès contemporains, « L'Aigle à deux Têtes » de Cocteau. Du côté enfin des toutes récentes comédies parisiennes, la charmante « Crécelle ».

Le public, malheureusement, ne s'est pas déplacé en grand nombre pour applaudir les acteurs, tous aussi valables que ceux des meilleures années. On a longuement épilogué sur le fait. Arrivée un peu tardive de la troupe (aux environs de la semaine sainte) ? Difficultés économiques accrues pour certaines couches de la population ? Crise d'un public en évolution et demandant d'autres formes de théâtre ? Les critiques, les experts en publicité, les amateurs d'art dramatique, les amis enfin de Jean et Madeleine Gosselin se sont penchés sur ce problème, et s'ils ne sont pas parvenus à le résoudre, ils ont pu en dégager certaines approches dont tiendront probablement compte les artistes de la Compagnie à leur prochain voyage.

Car il faut qu'ils continuent à venir chez nous.

Un chroniqueur de spectacle avait mis en exergue à ses comptes rendus consacrés à la Troupe, les mots « LA Saison Théâtrale ». Effectivement, depuis plusieurs années déjà, chez nous, il n'y a qu'UNE saison théâtrale, celle que crée de toutes pièces, par sa présence dans nos murs, la Compagnie Gosselin.

En tant qu'ami de la France, nous nous réjouissons de tout ce que font ces artistes pour nous aider à maintenir dans ce canton des Amériques le prestige d'une culture qui nous est chère. En tant qu'Haïtien, qu'il nous soit permis de dire, bien égoïstement, combien nous tenons à ce rendez-vous annuel de quelques jours qui nous procure, de douze mois en douze mois, d'aussi hautes joies.

Deux raisons parmi tant d'autres pour remercier la Compagnie de sa fidélité, et lui exprimer nos souhaits déjà impatients de la revoir dans quelques mois.

**JEAN GOSSELIN,
DECORE DE L'ORDRE
« HONNEUR ET MERITE »**

C'est au Cap-Haïtien, en l'Hostellerie du Roi Christophe, que le théâtre français, en la personne de Jean GOSSELIN, reçut cette distinction récompensant treize années d'efforts, de fidélité et d'amitié au service d'un art.

Voici l'essentiel du discours, prononcé à cette occasion par M. de Catalogne et la réponse de M. Jean Gosselin.

...Mais, cher Monsieur Gosselin, je ne suis pas seul ce soir à vous souhaiter la bienvenue ; du fond des âges viennent vous accueillir les Membres de la Comédie du Cap Français, qui comprenait vingt artistes, huit comédiens et douze acteurs ; ils arrivaient eux aussi de Paris pour jouer le Misanthrope et d'autres pièces classiques, pour présenter « le Devin du village » de Jean-Jacques Rousseau, pour faire entendre la musique légère de Favart et de Gluck. Plus heureux cependant que ces fantômes de Saint-Domingue, qui vous servent d'intercesseurs auprès du public de notre cité, vous savez déjà qu'aucune mésaventure n'arrêtera vos activités, comme il advint le lundi le 22 août 1791, où l'on fut obligé d'arrêter la représentation de « l'Orphelin de la Chine » de Voltaire, à cause du soulèvement des esclaves de la Plaine du Nord, prélude de nos guerres pour l'indépendance. Il était alors réservé à la France, après tant de douleurs, de comprendre et de faire savoir que les plus grandes réussites sont les victoires de l'esprit et c'est ainsi, cher Monsieur, que nous vous avons admis d'abord comme représentant de l'art dramatique, ensuite comme un Messager des amitiés françaises et aujourd'hui comme un véritable citoyen d'adoption de la Nation Haïtienne.

Avant vous, dans cette enceinte chargée d'histoire, de légende et et pour tout dire d'un mot de poésie, le long de ces murs où se perpétue l'ombre du Roi Christophe, avant son départ pour la bataille de Savannah, d'autres personnalités vous avaient précédé ; le long de cette chaîne qui va des tumultes du passé aux réceptions du temps actuel, voici venir à nous les présences du Président Monnerville, de Jacques de Lacretelle, de Jean-Paul Sartre, de Jean-Louis Barrault, de Madeleine Renault, sans oublier Louis Jouvet, Jacques Maritain, André Maurois, André Breton, qui nous transmettaient, eux aussi, le message fraternel du patrimoine de la France, que nous aimons. De telle sorte, Monsieur, que vous voilà aujourd'hui comblés, et par le souvenir de ceux dont vous continuez la tâche et par l'affection inaltérable de vos amis, qui connaissent aujourd'hui votre talent, votre esprit de suite et votre œuvre.

...Parler de la Compagnie Jean Gosselin, c'est dresser le palmarès de ce qui s'est produit de mieux dans le tourbillon des spectacles. Sur les scènes de Port-au-Prince, du Cap-Haïtien et des autres collectivités provinciales, par les soins d'un Magicien subtil, Molière et Racine, Rostand et Cocteau, Achard et Feydeau, Becque et Renard depuis treize ans se sont donné rendez-vous pour nous rappeler qu'il est essentiel d'inculquer aux jeunes gens la connaissance de notre héritage culturel et de leur faire connaître le respect des leçons provenant des grands directeurs de conscience de la pensée humaine. Si notre société manque de stabilité, c'est que certains éléments intellectuels lui font défaut et nous vous remercions de nous avoir donné la preuve que pour les raffermir, nous avons encore besoin de nos attaches et de nos fidélités françaises.

Au nom de Son Excellence, le Docteur François Duvalier, Président à Vie de la République et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, j'ai l'honneur, cher Monsieur Gosselin, de vous remettre les insignes et le diplôme de l'Ordre National « Honneur et Mérite » au grade de Commandeur, « pour les efforts déployés en vue du resserrement des liens culturels entre la France et Haïti » et en témoignage de la Haute considération du Gouvernement de la République.

*

REPONSE DE M. JEAN GOSSELIN

Je suis très touché de l'honneur que me fait Son Excellence, le Docteur François Duvalier, Président à Vie de la République d'Haïti. Si depuis treize ans en effet, je viens régulièrement chaque année avec ma Compagnie faire applaudir nos grands classiques, de Racine à Molière, nos grands contemporains, Camus, Sartre, Giraudoux, Claudel, Montherlant et nos succès parisiens de Guitry à Achard, de Roussin à Ca-

moletti, je suis sensible à l'accueil toujours plus chaleureux du public haïtien pour notre Compagnie et à l'attention toute particulière de Son Excellence le Président François Duvalier à notre égard.

Je n'ai pas oublié, que, dans les moments difficiles, Son Excellence n'a pas hésité à plusieurs reprises à nous envoyer chercher à Fort-de-France par un avion de l'Armée d'Haïti — comédiens et matériel — afin que nous puissions donner notre saison à Port-au-Prince et dans les provinces ; et, notre saison terminée, à nous faire ramener dans les mêmes conditions aux Antilles Françaises.

Tout ceci a été pour nous d'un grand encouragement dans l'effort que nous faisons pour consolider les liens franco-haïtiens dans le domaine des Lettres et des Arts.

A cet effet, je suis heureux de faire découvrir chaque année à quelque huit ou dix comédiens ce pays que je connais depuis maintenant treize ans ; et l'enthousiasme avec lequel tous mes camarades parlent d'Haïti à leur retour à Paris est ma plus belle récompense. Tous se plaisent à dire la joie qu'ils éprouvent à constater combien ce pays est français.

.....Je vous remercie, Monsieur le Directeur Général, des paroles profondément émouvantes que vous venez de prononcer en mon endroit et dont l'éloge rejaillit sur tous les membres de ma Compagnie venus en Haïti depuis treize ans et — oserais-je dire — sur toute la grande famille du Théâtre Français.

Cette cérémonie est une véritable manifestation de l'amitié franco-haïtienne et j'en exprime une fois encore ma gratitude envers le Chef de l'Etat, envers la ville du Cap-Haïtien qui nous a toujours si bien accueillis et envers le public haïtien tout entier qui ne nous ménage pas ses encouragements et dont l'attitude nous oblige à faire toujours mieux et davantage afin que la République d'Haïti reste dans l'avenir, comme dans le présent, un centre toujours vivant de civilisation française.

SEJOUR DE DEUX MEDECINS FRANÇAIS

Les Docteurs Claude MARTIN-DUPONT et Louis POUYANNE, Professeurs à la Faculté de Médecine de Bordeaux, ont séjourné en Haïti où ils ont donné une série de conférences à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince. Le Docteur C. Martin-Dupont, Médecin des Hôpitaux, est chef du Service des Brûlés et du Centre d'épuration extrarénale de Bordeaux et le Docteur L. Pouyanne est professeur de clinique chirurgicale orthopédique et de traumatologie.

L'exposition des peintres français « De l'Impressionnisme au Cubisme » connut un succès d'estime et permit de revoir, toujours avec

plaisir, des reproductions de nos grands maîtres de la fin du XIXème et du XXème siècles. On avait un peu l'impression de retrouver de très vieux amis qui ne lassent jamais et que l'on ne discute pas : Gauguin, Renoir, Monet, Manet, Toulouse-Lautrec, Van Gogh, Braque, Picasso... étaient parmi nous, auréolés de leur prestigieux passé et de leur vie tumultueuse.

TROIS EXPOSITIONS DE PEINTURE A L'INSTITUT FRANÇAIS

Ne nous plaignons pas que la mariée est trop belle... Nous venons d'avoir successivement trois expositions qui ont pu saisir tous les goûts.

Avec la « Peinture Allemande du XXème siècle » ce fut un succès de curiosité et une réussite car nous découvrîmes une technique de reproduction permettant de conserver une exactitude de ton et de coloris étonnante. Une cinquantaine de toiles permirent de retrouver les caractéristiques de l'art allemand : son romantisme, sa force et son lyrisme.

Quant à nos « Treize femmes peintres » elles démontrent la belle vitalité de la peinture en Haïti avec beaucoup d'élégance et de talent. Le vernissage, en dépit des éléments déchainés transformant la place de l'exposition en marécage, a connu un succès d'affluence sans précédent. Fraeniel, notre critique d'art, analyse par ailleurs les toiles exposées dans la rubrique « Lettres, Sciences et Arts en Haïti ».

CHRONIQUE DU CINE CLUB JEAN DOMINIQUE UN ANTI-SPECTACLE

Le ciné club aura cette année marqué un point important. Il nous aura fait aller plus avant dans la connaissance des diverses voies où peut s'engager le cinéma. Divertissement gracieux et acide (Diamants sur canapé), conte ibertin (Elmer Gantry), spectacle loufoque (Kid en kimono), féerie misérabiliste et cruelle (Jeux interdits), vision réaliste (Rome ville ouverte), vision expressionniste et fantastique (Métropolis et Nosferatu). Films différents certes mais qui restent cependant des spectacles. Le jeune cinéma français semble rompre avec cette tradition du spectacle. Déjà l'an dernier, Hiroshima et les travellings d'Alain Resnais ne nous donnaient plus à voir mais nous forçaient à pénétrer, l'univers mental d'une femme en crise, l'univers brisé d'un monde malade. Hors ciné-club, nous avons pu avec le Combat dans l'île d'Alain Cavalier juger de la valeur d'un cinéma-pamphlet-politique. Enfin, bien que Jacques Demy ait si magistralement réussi son spectacle des parapluies de Cherbourg, (qui est peut-être plus un essai de poème

filmé qu'un vrai musical) il nous violente, tel Destoiewsky, et brisant les cadres du film, recrée l'enfer de la baie des anges.

Mais Chabrol ? A voir ses films on pense d'abord au roman, à la nouvelle, à l'essai, à tout autre chose qu'au vrai spectacle. Sauf Landru peut-être, mais encore.....

OPHELIA OU L'ANTI-HAMELET

Exemple type du film à plusieurs degrés, il est à première vue un long commentaire sur Hamlet et aussi sur le cinéma. Oeuvre d'escolier donc, qui connaît bien ses classiques et qui les cite avec intelligence. Faut il rappeler la scène d'inspiration hors de la petite salle de province où l'on projette le film de Laurence Ollivier, ou encore la reconstitution des premiers burlesques de l'âge de pierre avec projection muette de gesticulations malhabiles de comédiens amateurs sur fond sonore de pianos dans la salle ? Jeu d'escolier ? Pas lorsque chaque citation s'insère dans la progression du drame qui se joue sous nos yeux. Car la scène d'Hamlet entendue du dehors sert de révélateur au malaise de Jocelyn qui identifie son personnage à celui du fils tourmenté d'Elseneur. Et la citation cinématographique sert aussi (est-il nécessaire de le souligner ?) ce faux Hamlet a matérialisé son cauchemar.

Faux-Hamlet. Voilà le maître-mot. Il est facile de retrouver dans Ophélia toute la brillante connaissance chabrolienne de Shakespeare : la situation de famille, l'arrière plan de crise sociale, le beau-père Rolonius, le fossoyeur, l'ami-Horatio, la scène des comédiens, et même ce long monologue sous-jacent au cours du film qui serait le pendant du « Etre ou ne pas être ». Mais il manque à cette énumération Hamlet lui-même. Car le personnage de Jocelyn ne saurait être Hamet. Ophélia le lui dit, et c'est la seule parole sensée de tout ce film-cauchemar. Il le sait aussi, lui qui tente de rentrer dans la peau du personnage par un geste... magique magique du doigt qui dessine sur une vitre embouée l'anagramme d'Elseneur retrouvée par le nom d'un village insipide de la campagne française. (Nous reviendrons sur ce plan capital à notre avis). Ce fils de famille, revenu de tout parce que n'ayant rien tenté, dégoûté de l'amour pour n'avoir jamais aimé, déçu d'un monde dont sa timidité lui interdit l'accès, veut se découvrir une vocation de justicier et croit pouvoir agir sur les choses en s'identifiant à l'un des héros littéraires qu'il connaît. Mais il n'a aucune prise sur le réel, tout se déroule sans lui, la mort de Polonius, celle du roi, son monde ne s'écroulera pas demain, malgré sa dérisoire offrande aux grévistes, ou sa grossière provocation des valets. Et il perd avec son oncle la seule chaleur humaine qu'il aurait pu connaître ; son oncle, le seul être qui aurait pu l'aimer.

CRITIQUE DE LA CONNAISSANCE

Revenons au plan d'Elseneur. Première intelligence de ce plan : il est cristallisation de la décision d'être Hamlet. Nous venons de le voir. Mais il est aussi dérision. Les lettres d'Elseneur qui se reforment, sont tirées du nom minable d'un village quelconque ou rien ne se passe (une grève d'ouvriers, il y en a combien dans chaque village de France). Le doigt qui le trace est aussi celui d'un minable qui s'essaie tristement à singer des personnages historiques (Louis XIV, Robespierre etc.) Un pitre, mais sans génie, voyez la médiocrité de ce qu'il fait : le film. Mais à partir de ce plan tout s'ordonne et la vie de ce minable prend un sens. Il s'agite, il agence son machiavélique mécanisme, il tend ses pièges : ce visage terne s'illumine. Tout se passe comme si Jocelyn subissait gratuitement la mauvaise influence du héros qu'il voulait incarner. Tout se passe comme si Chabrol nous faisait une critique, allusive, bien cachée sous le divertissement, de l'influence de la littérature sur les clercs.

L'ANTI-HEROS ROMANTIQUE

Morale facile direz-vous ? Il semble que Chabrol aille encore plus loin. Dans un monde (la société des loisirs d'Europe occidentale) où toutes les places sont prises, où il n'y a plus qu'à jouir des bienfaits d'une civilisation arrivée à son plus haut point, où l'action n'a plus de sens, celui qui remet en question l'ordre et la morale ne peut être qu'un minable, sans fil conducteur, sans ressort, sans enthousiasm. Seule la littérature peut lui servir d'alibi. Il porte son cœur en écharpe pour n'avoir pas su aimer, mais il est sec, vide, et sa culture n'est qu'un épouvantail. Critique de la connaissance, Ophelia l'est, mais ce film est en plus la plainte d'un homme de culture qu'un Hamlet moderne est introuvable dans le monde où il vit. Du moins les Hamlet aux petits pieds sont lamentables. Il faudrait retrouver la même critique négative de la littérature avec l'Oeil du malin (cette fois c'est Stendhal qui serait en cause mais plus discrètement).

A L'AMBASSADE

Le 17 juin Monsieur l'Ambassadeur de France, Madame Le Génissel et leurs enfants ont quitté Port-au-Prince à destination de l'Europe via Porto-Rico, pour quelques semaines de congé.

Au Représentant de notre pays en Haïti ainsi qu'à sa famille, « Conjonction » présente ses vœux respectueux d'agréables vacances sur la terre de France.

A L'INSTITUT

Au cours de la dernière semaine de juin, Monsieur et Madame Gautier, Monsieur et Madame Pilastre, puis Monsieur Jean-Claude Fournier, professeurs à l'Institut Français, ont pris l'avion à destination de la France. Ils regagneront leur poste pour la rentrée prochaine.

*

Monsieur Bernard Foubert, professeur d'Histoire et de Géographie, est parti pour Paris le 27 juin. Après ses vacances il se rendra au Guatemala où il vient d'être nommé Attaché Culturel près l'Ambassade de France.

Monsieur Foubert dirigeait notre Institut depuis le départ de Monsieur Philippe North, à la fin de l'an dernier. En même temps que nos vœux de succès dans sa nouvelle mission, nous lui adressons l'expression de nos vifs regrets de le voir quitter définitivement nos rives.

*

Egalement définitif est le départ de Monsieur et Madame Jacques Garmier qui ont été nommés au Lycée français de Madrid.

Tout autant que les nombreux amis haïtiens et français de ce couple sympathique nous déplorons cette mutation. Mais, en la personne de Jacques Garmier, « Conjonction » perd non seulement un ami mais aussi un collaborateur particulièrement précieux : depuis quatre ans il dirigeait la rédaction de cette revue avec un dévouement et une compétence qui n'ont jamais été en défaut.



Consultez votre Agent de Voyages sur les avantages
des voyages « AIR FRANCE »

45 ANS d'expérience

- ▶ Service personnalisé
 - ▶ Tarifs spéciaux pour étudiants
- Accord AIR - MER (avion-bateau)
« STOP TOURS, etc... »



WELCOME SERVICE

A votre disposition, dans toutes les grandes agences Air France à travers le monde, pour vous renseigner, vous aider, vous conseiller, simplifier et agréments vos séjours. Consultez-le.



AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE

D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

**Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.**



Haïti

**L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

HAÏTI

La République de langue
française du
Nouveau Monde

Pour tous renseignements :
Le Département du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti

Haïti Tourist Information Bureau
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y.

Si vous aimez les reliques...

Achetez pour votre collection les voitures dessinées
pour vos pères

Si vous voulez bénéficier d'une technique... dans
le vent...

Et semer les limaçons...

Prenez le volant d'une...

R 8 MAJOR
RENAULT

Ces fameux appareils
de radio

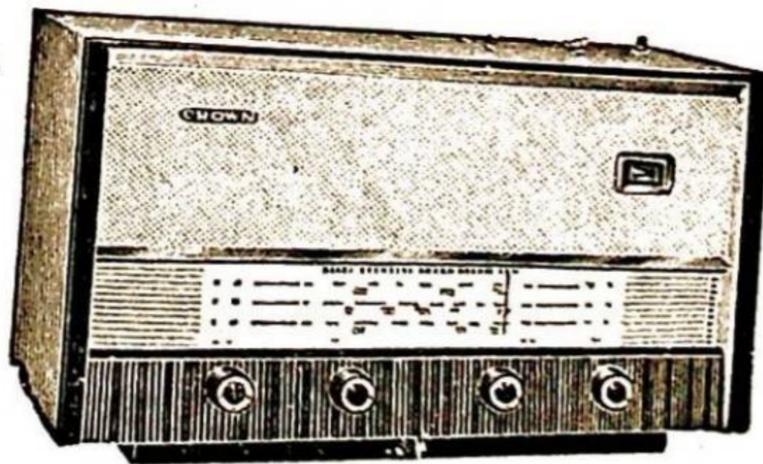
« CROWN »

sont en vente à la Maison

**ADOLF
ABRAHAM**

à la Rue Traversière,

au No. 42



LE CIMENT D'HAÏTI

SOCIÉTÉ ANONYME

au Capital de \$ 2.000.000.00

SIEGE SOCIAL : Rue Dantès Destouches

Port-au-Prince.

Téléphone : 3246

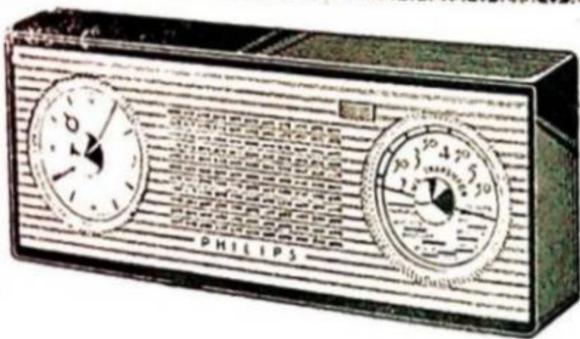
USINE à Fond Monbin, Commune de Cabaret.

CHAUSSURES

HAÏTI S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX



RADIO PHILIPS
Curaçao Trading Co.

Rue Pavée

REINBOLD

COFFEE EXPORT IMPORT, S. A.

REGIE DU TABAC

Voila enfin ces

Cigares merveilleux

**COURONNE
POPULAIRE**

PALME

**VEVEY
CREME**

DU NOUVEAU A LA MAISON DESCHAMPS

**POUR VOS DOCUMENTS, IMPRIMES DE TOUTES SORTES,
UN APPAREIL-PHOTOCOPIE DES PLUS PERFECTIONNES.**

La précision qui le caractérise donne à ses reproductions une netteté qui plaira et étonnera à la fois. Aussi c'est, confiants, que nous attendons les clients les plus difficiles.

En outre, la livraison de tout travail sera immédiate, nous voulons dire qu'il sera remis dans un délai de 2 heures.

Comme toujours, A VOTRE SERVICE !

Crayons
à lèvres

Dior

et les
produits
de Beauté

ORLANE



La Belle Créole





La **FORD** d'Allemagne vient de lancer sur le Marché une nouvelle

TAUNUS 20-M,
de 6 cylindres à moteur en V.
Voiture de grand Tourisme qui
plaira aux amateurs du Beau
et du Bon.

LUCIANI BEHRMANN & Co.

CONSUL-CORTINA S. W.

En vente à la Maison
« LES MOTEURS REUNIS, S. A. »



Prix très avantageux.

P. O. B. No. 746

Rue Pavée, No. 114

Port-au-Prince, Haïti, W. I.

SOCIETE ANONYME DARBUCO

185, Rue du Quai,

Port-au-Prince, Haïti,

Téléphone No. 2310

Equipement et Fournitures Agricoles

Tracteurs Diesel « COCKSHUTT »

moteurs Diesel « BERNARD-MOTEURS »

Charrues RANSOMES

Séchoirs à Café ADS

SEMENCES KEYSTONE

Concentrés pour animaux de ferme PILLSBURY

Plaques fibro-ciment ETERNIT pour toiture, plafond et cloison

Plaques fibro-ciment ETERNIT pour revêtement de parois d'office et de
salle de bain, buffets d'évier, dessus de tables et comptoirs.

La Cigarette Haïtienne
qui a fait ses preuves
SPLENDID

MEILLEURS PRODUITS

D'ÉTANCHEITÉ

En vente chez



ÉTANCHEMENT ABSOLU

REINBOLD COFFEE, S. A.

**BANQUE POPULAIRE
COLOMBO-HAITIENNE**

Capital : Gdes 5.000.000.00

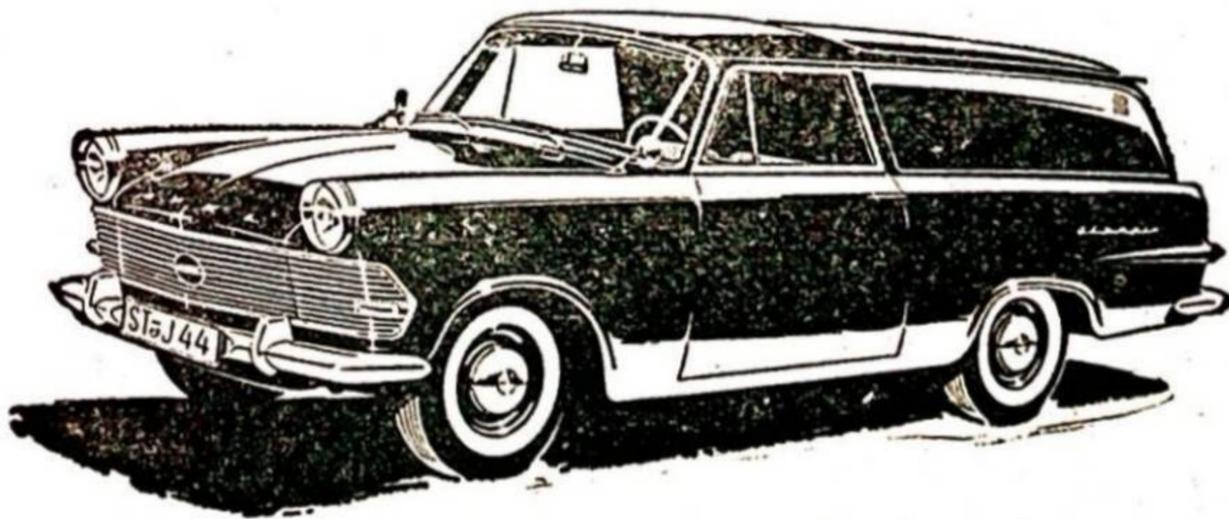
EPARGNANTS,

Faites fructifier votre argent dans un compte d'Epargne à la **BANQUE POPULAIRE COLOMBO-HAITIENNE.**

**COMMERÇANTS,
INDUSTRIELS**

pour toutes vos opérations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, adressez-vous à la **BANQUE POPULAIRE COLOMBO-HAITIENNE.**

Centenaire de l'OPEL 1862-1962



Une voiture entièrement nouvelle
SOCIETE HAITIENNE D'AUTOMOBILES, S. A.
Distributrice pour Haïti

**CIE ROYALE NEERLANDAISE
DE NAVIGATION**

(LIGNE HOLLANDAISE) .

Départs chaque semaine d'Europe pour Port-au-Prince.

Départs chaque semaine de New-York pour Port-au-Prince.

Départs réguliers de tous les ports haïtiens pour l'Europe et les Etats-Unis.

Agents à Port-au-Prince :
MADSEN EXPORT IMPORT S. A.

POUR VOS VOYAGES, ADRESSEZ-VOUS

A

HERAUX TOURS

156, Rue Pavée

Port-au-Prince, Haïti,

Tél. : 3871

Service gratuit — Rapide et Efficient.

Voyage Héraux ... Voyage Heureux.

BANQUE COMMERCIALE D'HAITI

Membre de « The American Bankers Association » (ABA)

Rue du Centre

Nous avons l'honneur de vous offrir nos services pour les opérations suivantes :

Travellers chèques

Warrants

Achats et Ventes de Change (Chèques et Transferts)

Dépôts à Vue (Compte Courant)

Dépôts à Terme

Crédits Commerciaux et Lettres de Crédit

Effets de Commerce

Hypothèques, etc, etc.

Dans le but d'encourager l'épargne, la BANQUE COMMERCIALE D'HAITI accorde aux déposants en Compte d'Epargne des avantages spéciaux ainsi que des primes alléchantes.

LES PATES ALIMENTAIRES « COQ »

JEAN BARTHE

Avenue Dessalines

En face des Sœurs Salésiennes

vous offrent les Pates suivantes : à part le Macaroni et le Vermicelle, les coquillettes, les Spaghetti, Nouilles Coudes, et Rondelles côtelées, Lettres, Chiffres, Fidelini Macaroni moyen et petit, enfin toutes les Pâtes désirées.

PRIX AVANTAGEUX

SHEAFFER

L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

G. Gilg

PORT-AU-PRINCE

**PHARMACIE
SEJOURNE**

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

**LABORATOIRE
D'ANALYSES**

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées -
Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

GLISSEZ-VOUS DANS LA

FRAICHEUR BIENFAISANTE

D'UN CONDITIONNEUR D'AIR

WESTINGHOUSE

TELEPHONE : 2092

BOUCARD & Co. — DISTRIBUTEURS

